Fédération des caisses Desjardins du Québec

Rapport financier
Deuxième trimestre de 2017

La Fédération des caisses Desjardins du Québec (Fédération) est une entité coopérative du Mouvement des caisses Desjardins (Mouvement Desjardins ou Mouvement). Le Mouvement Desjardins regroupe les caisses Desjardins réparties au Québec et en Ontario (caisses), la Fédération et ses filiales (dont Capital Desjardins inc.), La Fédération des caisses populaires de l'Ontario Inc. ainsi que le Fonds de sécurité Desjardins.

Le rôle de la Fédération et de ses principales filiales est présenté à la section « La Fédération en bref ».

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

RÉSULTATS FINANCIERS ET INDICATEURS

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de six mois terminées le	
	30 juin 2017	31 mars 2017	30 juin 2016[1]	**30 juin 2017**	30 juin 2016[1]
Revenu net d'intérêts	**344 $**	339 $	321 $	**683 $**	640 $
Primes nettes	**2 099**	2 006	1 764	**4 105**	3 509
Autres revenus d'exploitation[2]	**924**	902	883	**1 826**	1 767
Revenus d'exploitation[2]	**3 367**	3 247	2 968	**6 614**	5 916
Revenus de placement[2]	**734**	425	1 005	**1 159**	1 632
Revenu total	**4 101**	3 672	3 973	**7 773**	7 548
Dotation à la provision pour pertes sur créances	**59**	73	58	**132**	130
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	**1 922**	1 753	2 065	**3 675**	3 823
Frais autres que d'intérêts	**1 605**	1 550	1 536	**3 155**	3 004
Impôts sur les excédents	**100**	67	43	**167**	88
Excédents avant ristournes aux caisses membres	**415 $**	229 $	271 $	**644 $**	503 $
Rendement des capitaux propres[2]	**11,2 %**	6,5 %	7,8 %	**8,9 %**	7,3 %
Taux de dotation[2]	**0,44**	0,56	0,46	**0,50**	0,51

[1] Les données de 2016 ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante.
[2] Voir la section « Mode de présentation de l'information financière ».

BILAN

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2017	Au 31 décembre 2016
Actif	**144 206 $**	134 658 $
Prêts et acceptations nets	**54 431**	52 441
Dépôts	**54 728**	46 902
Capitaux propres	**15 337**	14 680

MESSAGE DE LA DIRECTION

Lévis, le 11 août 2017 — Au terme du deuxième trimestre terminé le 30 juin 2017, la Fédération a enregistré des excédents avant ristournes aux caisses membres de 415 M$, comparativement à 271 M$ pour le trimestre correspondant de 2016, soit une augmentation de 144 M$, ou de 53,1 %. Cette hausse s'explique en partie par la bonne performance des placements ainsi qu'une diminution de provisions techniques découlant de modifications apportées aux notations utilisées pour les titres appariés à ces provisions, dans le secteur Gestion de patrimoine et assurance de personnes. En assurance de dommages, le secteur a bénéficié de l'évolution favorable des sinistres des années antérieures.

Ce résultat reflète la contribution du secteur Particuliers et Entreprises, qui s'est élevée à 85 M$, ou à 20,5 % des excédents. Les secteurs Gestion de patrimoine et Assurance de personnes ainsi qu'Assurance de dommages ont procuré respectivement des apports de 189 M$ et de 98 M$, qui représentent 45,5 % et 23,6 % des excédents. La contribution des activités regroupées sous la rubrique Trésorerie et autres activités de soutien aux entités du Mouvement Desjardins a été de 43 M$, ou de 10,4 % des excédents.

« La performance de notre groupe financier coopératif, au cours de ce trimestre, mérite d'être soulignée et témoigne de la forte progression de nos affaires, a déclaré le président et chef de la direction, Guy Cormier. La réussite de Desjardins est aussi celle de tous ses membres et clients. Elle lui permet d'assumer un leadership socio-économique encore plus important et de redonner davantage aux membres et à la collectivité. »

La Fédération maintient une très bonne capitalisation, en conformité avec les règles de Bâle III. Ainsi, ses ratios de fonds propres de la catégorie 1A et du total des fonds propres étaient chacun de 15,8 % au 30 juin 2017, alors qu'ils étaient de 15,9 % au 31 décembre 2016.

TABLE DES MATIÈRES

1 Faits saillants financiers
2 Message de la direction
3 Rapport de gestion
3 Mise en garde sur les énoncés prospectifs
4 La Fédération en bref
4 Événements importants de 2017
4 Mode de présentation de l'information financière
8 Évolution du contexte réglementaire
9 Environnement économique et perspectives
10 Revue des résultats financiers
11 Analyse des résultats
14 Résultats par secteurs d'activité
21 Sommaire des résultats intermédiaires
22 Revue du bilan
22 Gestion du bilan
23 Gestion du capital
28 Arrangements hors bilan
28 Gestion des risques
28 Gestion des risques
36 Information additionnelle liée à l'exposition à certains risques
36 Renseignements complémentaires
36 Contrôles et procédures
36 Information relative aux parties liées
37 Méthodes comptables critiques et estimations
37 Modifications comptables futures
38 États financiers consolidés intermédiaires résumés non audités

RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion, daté du 11 août 2017, présente l'analyse des résultats et des principaux changements survenus dans le bilan de la Fédération pour la période terminée le 30 juin 2017, par comparaison avec les périodes antérieures. La Fédération publie l'information financière en respectant le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* prescrit par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM). De l'information sur les contrôles et les procédures de la Fédération est présentée à la section « Renseignements complémentaires » de ce rapport de gestion.

Ce rapport doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (états financiers consolidés intermédiaires), y compris les notes complémentaires, au 30 juin 2017 et le rapport annuel 2016 de la Fédération (rapport annuel 2016), qui comprend le rapport de gestion et les états financiers consolidés annuels audités (états financiers consolidés annuels).

Des renseignements supplémentaires sur la Fédération sont disponibles sur le site Web du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR), à l'adresse www.sedar.com (sous le profil de la Fédération des caisses Desjardins du Québec), où l'on trouve également la notice annuelle de la Fédération. L'appellation « Fédération » désigne également la Caisse centrale Desjardins, une entité coopérative ayant fusionné avec la Fédération par absorption le 1er janvier 2017. D'autres renseignements peuvent être obtenus sur le site Web du Mouvement Desjardins, à l'adresse **www.desjardins.com/fr/a_propos/investisseurs**. Aucune information présentée sur ces sites n'est intégrée par renvoi à ce rapport de gestion.

MISE EN GARDE SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les communications publiques de la Fédération comprennent souvent des énoncés prospectifs, écrits ou verbaux. Ce rapport de gestion comporte des énoncés prospectifs qui peuvent être intégrés à d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation du Canada ou à toute autre communication. Ces énoncés comprennent, sans s'y limiter, des observations concernant les objectifs de la Fédération en matière de rendement financier, ses priorités, ses activités, l'examen de la conjoncture économique et des marchés ainsi que les perspectives concernant les économies canadienne, américaine, européenne et internationale. Ces énoncés incluent, entre autres, ceux qui figurent dans les sections « Environnement économique et perspectives », « Revue des résultats financiers », « Revue du bilan » et « Renseignements complémentaires » de ce rapport de gestion. Ils se reconnaissent habituellement par l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier » et « pouvoir », de verbes conjugués au futur et au conditionnel ainsi que de mots et d'expressions comparables.

Par leur nature même, les énoncés prospectifs comportent des hypothèses, des incertitudes et des risques inhérents de nature générale ou spécifique. Il est donc possible qu'en raison de plusieurs facteurs, ces prédictions, projections ou autres énoncés prospectifs ainsi que les objectifs et les priorités de la Fédération ne se matérialisent pas ou se révèlent inexacts, et que les résultats réels en diffèrent sensiblement. La Fédération recommande aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs étant donné que les résultats réels, les conditions, les actions ou les événements futurs pourraient différer sensiblement des cibles, des attentes, des estimations ou des intentions qui y sont avancées explicitement ou implicitement.

Divers facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la Fédération et dont cette dernière peut difficilement prédire les répercussions, peuvent influer sur la justesse des énoncés prospectifs mentionnés dans ce rapport de gestion. Ces facteurs incluent ceux qui sont décrits dans la section 4.0 « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2016 et comprennent notamment les risques de crédit, de marché, de liquidité, opérationnel, d'assurance, stratégique et de réputation. Mentionnons également, au titre de ces facteurs, le risque lié à l'environnement réglementaire et juridique, y compris les changements d'ordre législatif ou réglementaire au Québec, au Canada ou ailleurs dans le monde, comme les changements apportés aux politiques monétaires et fiscales, aux directives concernant la présentation de l'information et aux directives réglementaires en matière de liquidités, aux lignes directrices relatives aux fonds propres, ou les interprétations qui en sont faites. Notons aussi le risque environnemental, qui correspond au risque que la Fédération subisse des pertes financières, opérationnelles ou de réputation résultant d'impacts ou de problèmes d'ordre environnemental, que ceux-ci proviennent des activités relatives au crédit, à l'investissement ou aux opérations de cette dernière. Considérons, enfin, le risque lié aux régimes de retraite qui correspond au risque de pertes résultant des engagements pris par la Fédération au profit de ses employés en matière de régimes de retraite et découlant essentiellement des risques de taux, de prix, de change et de longévité.

Citons également, à titre de facteurs pouvant influer sur la justesse des énoncés prospectifs mentionnés dans ce rapport de gestion, des facteurs liés aux évolutions technologiques et réglementaires, à la cybersécurité, à l'endettement des ménages et à l'évolution du marché immobilier, aux risques géopolitiques ainsi qu'à la communication et à l'information. De plus, mentionnons des facteurs liés aux conditions économiques et commerciales générales dans les régions où la Fédération exerce ses activités, à l'évolution de la conjoncture économique et financière au Québec, au Canada ou ailleurs dans le monde, notamment les taux d'intérêt à court et à long termes, l'inflation, les fluctuations des marchés des titres de créances, les taux de change, la volatilité des marchés financiers, le resserrement des liquidités sur certains marchés, la vigueur de l'économie et le volume des affaires réalisées par la Fédération dans une région donnée. Signalons aussi les facteurs liés aux politiques monétaires, à l'exactitude et à l'intégralité des renseignements sur les clients et les contreparties, aux estimations comptables critiques et aux normes comptables appliquées par la Fédération, aux nouveaux produits et services destinés à maintenir ou à accroître les parts de marché de la Fédération, à la capacité de recruter et de retenir des cadres supérieurs clés, y compris les membres de la haute direction, à la concentration géographique, aux acquisitions et aux partenariats et aux cotes de crédit.

Mentionnons aussi, à titre de facteurs pouvant influer sur la justesse des énoncés prospectifs mentionnés dans ce rapport de gestion, les modifications aux lois fiscales, les changements imprévus dans les habitudes de consommation et d'épargne des particuliers, la capacité de mettre en œuvre le plan de relève de la Fédération dans un délai raisonnable, l'incidence possible des conflits internationaux ou des catastrophes naturelles ainsi que la capacité de prévoir et de bien gérer les risques associés à ces facteurs malgré la présence d'un contexte de gestion rigoureuse des risques.

Il importe de souligner que la liste des facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs figurant ci-dessus n'est pas exhaustive. D'autres facteurs pourraient avoir des répercussions défavorables sur les résultats de la Fédération. Des renseignements supplémentaires sur ces derniers et d'autres facteurs sont fournis à la section 4.0 « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2016. Bien que la Fédération soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut garantir qu'elles se révéleront exactes. La Fédération déconseille aux lecteurs de se fier indûment à ses énoncés prospectifs pour prendre des décisions. Les lecteurs qui se fient à ces énoncés doivent soigneusement tenir compte de ces facteurs de risque de même que des autres incertitudes et événements potentiels.

Les énoncés prospectifs contenus dans ce rapport représentent le point de vue de la direction uniquement à la date des présentes et sont communiqués afin d'aider les lecteurs à comprendre et à interpréter le bilan de la Fédération aux dates indiquées ou ses résultats pour les périodes terminées à ces dates ainsi que ses priorités et ses objectifs stratégiques. Ces énoncés peuvent ne pas convenir à d'autres fins. La Fédération ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, qui peuvent être faits à l'occasion par elle ou en son nom, à l'exception de ce qui est exigé en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.

LA FÉDÉRATION EN BREF

La Fédération est l'entité coopérative responsable de l'orientation, de l'encadrement, de la coordination, de la trésorerie et du développement du Mouvement Desjardins, et agit en tant qu'agent financier sur les marchés financiers canadien et à l'étranger. Elle fournit à ses caisses membres divers services, dont certains d'ordre technique, financier et administratif.

La Fédération est un levier permettant aux caisses et aux autres composantes du Mouvement Desjardins d'accélérer leur développement et de mieux répondre aux besoins de leurs membres et de leurs clients. La structure de la Fédération est établie en fonction des besoins des membres et des clients du Mouvement et du contexte des marchés dans lesquels le Mouvement Desjardins est présent.

La Fédération assume les rôles de trésorier et de représentant officiel du Mouvement Desjardins auprès de la Banque du Canada et du système bancaire canadien.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS DE 2017

Ventes de filiales

Le 15 février 2017, le Mouvement Desjardins a conclu une entente pour la vente de deux de ses filiales, Western Financial Group Inc., une société de services financiers, et Western Life Assurance Company, une société d'assurance de personnes, à Trimont Financial Ltd., une filiale de la Compagnie mutuelle d'assurance Wawanesa. Le 1er juillet 2017, le Mouvement a conclu cette transaction pour une considération totale d'environ 775 M$. La transaction sera reflétée au cours du troisième trimestre. Au 30 juin 2017, les résultats de ces filiales sont présentés dans le secteur d'Assurance de dommages. La contribution de ces filiales aux excédents nets de la période après ristournes aux membres s'élève à 19 M$ pour les six premiers mois de 2017.

Situation des feux de forêt en Colombie-Britannique

Comme ses pairs dans le domaine de l'assurance, le Mouvement Desjardins suit l'évolution de la situation des feux de forêt en Colombie-Britannique. Selon les informations disponibles à ce jour, l'évaluation de l'incidence financière sur ses résultats est jugée non significative, étant donné que le Mouvement ne compte qu'un nombre minime de sinistrés parmi ses clients.

MODE DE PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers consolidés annuels et intermédiaires ont été préparés par la direction de la Fédération conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et aux exigences comptables de l'Autorité des marchés financiers (AMF) du Québec, qui ne diffèrent pas des IFRS. Ces états financiers consolidés intermédiaires de la Fédération sont établis selon l'International Accounting Standard (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*. Pour de plus amples renseignements sur les méthodes comptables appliquées, se reporter aux états financiers consolidés annuels et intermédiaires.

Ce rapport de gestion a été préparé conformément aux règlements en vigueur des ACVM portant sur les obligations d'information continue. À moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en dollars canadiens et proviennent principalement des états financiers consolidés annuels et intermédiaires de la Fédération. Les symboles M$ et G$ sont utilisés pour désigner respectivement les millions et les milliards de dollars.

Pour évaluer sa performance, la Fédération utilise des mesures conformes aux IFRS et diverses mesures financières non conformes aux IFRS. Les mesures financières non conformes autres que les ratios réglementaires et pour lesquelles il n'existe pas de définitions normalisées ne sont pas directement comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés et peuvent ne pas être directement comparables à toute mesure prescrite par les IFRS. Ces mesures non conformes aux IFRS peuvent être utiles aux investisseurs, entre autres, pour l'analyse du rendement financier. Elles sont définies ci-après :

Excédents nets rajustés du secteur Assurance de dommages

Les excédents nets du secteur Assurance de dommages sont rajustés afin d'exclure les frais, nets d'impôts, engagés dans le cadre de la vente de Western Financial Group Inc. et Western Life Assurance Company ainsi que ceux engagés dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de la State Farm Mutual Automobile Insurance Company (State Farm) complétée le 1er janvier 2015. Ces derniers comprennent les coûts liés à la transaction, à l'intégration des activités, ainsi que les frais de transformation.

Le tableau suivant présente la conciliation des excédents nets du secteur Assurance de dommages tels que présentés dans les états financiers consolidés et les excédents nets rajustés tels que présentés dans le rapport de gestion.

(en millions de dollars)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de six mois terminées le	
	30 juin 2017	31 mars 2017	30 juin 2016	**30 juin 2017**	30 juin 2016
Présentation des excédents (déficit) nets du secteur Assurance de dommages selon les états financiers consolidés	**98 $**	(18)$	49 $	**80 $**	88 $
Frais liés à la vente de Western Financial Group Inc. et Western Life Assurance Company, nets d'impôts	**1**	13	-	**14**	-
Frais liés à l'acquisition des activités canadiennes de State Farm, nets d'impôts	**8**	8	10	**16**	17
Présentation des excédents nets rajustés du secteur Assurance de dommages selon le rapport de gestion	**107 $**	3 $	59 $	**110 $**	105 $

Prêts douteux bruts/prêts et acceptations bruts

L'indicateur prêts douteux bruts/prêts et acceptations bruts est utilisé comme mesure de qualité du portefeuille de prêts. Il correspond aux prêts douteux bruts exprimés en pourcentage du total des prêts et acceptations bruts.

Le tableau « Prêts douteux bruts par catégories d'emprunteurs » du rapport de gestion de la Fédération fournit des renseignements plus détaillés sur cet indicateur.

Prêts et acceptations moyens – Dépôts moyens – Capitaux moyens

Les soldes moyens de ces éléments sont utilisés comme mesures de croissance. Ils correspondent à la moyenne des montants présentés aux états financiers consolidés à la fin des trimestres calculée à compter du trimestre précédant la période visée.

Ratio des sinistres – Ratio des frais – Ratio combiné

Ces ratios sont utilisés comme mesure de rentabilité du secteur Assurance de dommages.

Le ratio des sinistres correspond aux frais de sinistres, déduction faite de la réassurance, exprimés en pourcentage des primes nettes acquises et excluant l'ajustement fondé sur le rendement du marché. Ce dernier se définit comme étant l'incidence des fluctuations du taux d'actualisation sur les provisions pour sinistres et frais de règlement en fonction du changement du rendement fondé sur le marché des actifs qui appuient ces provisions.

Le ratio des frais correspond quant à lui aux frais d'exploitation exprimés en pourcentage des primes nettes acquises.

Le ratio combiné correspond à la somme des deux ratios mentionnés précédemment.

Le tableau suivant présente le calcul de ces ratios tel que présenté dans le rapport de gestion.

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de six mois terminées le	
	30 juin 2017	31 mars 2017	30 juin 2016	**30 juin 2017**	30 juin 2016
Primes nettes	**981 $**	965 $	797 $	**1 946 $**	1 580 $
Primes exclues du ratio des sinistres[(1)]	**(30)**	(32)	(36)	**(62)**	(72)
Primes nettes considérées au dénominateur des ratios	**951 $**	933 $	761 $	**1 884 $**	1 508 $
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	**594 $**	719 $	569 $	**1 313 $**	1 153 $
Ajustement fondé sur le rendement du marché (ARM)	**25**	(16)	(39)	**9**	(56)
Autres éléments exclus du ratio des sinistres[(1)]	**(12)**	(8)	(17)	**(20)**	(31)
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance excluant l'ARM	**607 $**	695 $	513 $	**1 302 $**	1 066 $
Ratio des sinistres tel que présenté dans le rapport de gestion	**63,8 %**	74,5 %	67,4 %	**69,1 %**	70,7 %
Frais autres que d'intérêts	**319 $**	326 $	326 $	**645 $**	595 $
Autres dépenses exclues du ratio des frais[(2)]	**(80)**	(85)	(99)	**(165)**	(173)
Frais d'exploitation	**239 $**	241 $	227 $	**480 $**	422 $
Ratio des frais tel que présenté dans le rapport de gestion	**25,1 %**	25,8 %	29,8 %	**25,5 %**	28,0 %
Ratio combiné tel que présenté dans le rapport de gestion	**88,9 %**	100,3 %	97,2 %	**94,6 %**	98,7 %

(1) Provient principalement des activités d'assurance vie de Western Life Assurance Company.
(2) Provient principalement des activités d'assurance vie et de distribution de produits d'assurance de Western Life Assurance Company et Western Financial Group Inc., incluant les frais liés à la vente de ces deux entités ainsi que des frais liés à l'acquisition des activités canadiennes de State Farm.

Rendement des capitaux propres

Le rendement des capitaux propres est utilisé comme mesure de rentabilité. Exprimé en pourcentage, il correspond aux excédents avant ristournes aux caisses membres, à l'exclusion de la part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle et des intérêts versés aux détenteurs des parts de placement PL et PL-2 (qui ne donnent pas droit au partage des excédents), sur les capitaux propres moyens avant les participations ne donnant pas le contrôle et les parts de placement PL et PL-2.

Le tableau suivant présente le rapprochement du rendement des capitaux propres avec les excédents avant ristournes aux caisses membres tel que présenté dans le rapport de gestion.

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de six mois terminées le	
	30 juin 2017	31 mars 2017	30 juin 2016	**30 juin 2017**	30 juin 2016
Excédents avant ristournes aux membres	**415 $**	229 $	271 $	**644 $**	503 $
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	**(14)**	(5)	(23)	**(19)**	(46)
Part revenant au Groupe	**401**	224	248	**625**	457
Capitaux propres moyens avant les participations ne donnant pas le contrôle	**14 323**	13 943	12 809	**14 136**	12 624
Rendement des capitaux propres présenté dans le rapport de gestion[1]	**11,2 %**	6,5 %	7,8 %	**8,9 %**	7,3 %

[1] Correspond à un calcul annualisé qui prend en compte le nombre de jours dans la période concernée.

Revenus

Revenus d'exploitation

La notion des revenus d'exploitation est utilisée dans l'analyse des résultats financiers. Cette notion permet de présenter des données financières mieux structurées et facilite la comparabilité des activités d'exploitation d'une période à l'autre en excluant la volatilité des résultats propres aux placements eu égard notamment à l'importance des activités d'assurance de personnes et d'assurance de dommages pour lesquelles une très grande proportion des placements est comptabilisée à la juste valeur par le biais du compte de résultat. L'analyse des revenus de la Fédération est donc expliquée en deux volets, soit les revenus d'exploitation et les revenus de placement, qui composent le revenu total. Cette mesure n'est pas directement comparable à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés.

Les revenus d'exploitation comprennent le revenu net d'intérêts provenant principalement du secteur Particuliers et Entreprises et de la rubrique Trésorerie et autres activités de soutien aux entités du Mouvement Desjardins, les primes nettes et les autres revenus d'exploitation tels que les cotisations, les ententes de services, les commissions sur prêts et cartes de crédit, les services de courtage et de fonds de placement, les honoraires de gestion et de services de garde, les revenus de change ainsi que les autres revenus. Ces postes, pris individuellement, correspondent à ceux qui sont présentés dans les états financiers consolidés.

Revenus de placement

Quant aux revenus de placement, ils comprennent les revenus nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat, les revenus nets sur les titres disponibles à la vente ainsi que les revenus nets sur les autres placements. Ces postes, pris individuellement, correspondent à ceux qui sont présentés dans les états financiers consolidés. Les activités d'appariement des filiales d'assurance de personnes et d'assurance de dommages, qui comprennent les variations de la juste valeur, les gains et pertes sur disposition et les revenus d'intérêt et de dividende sur les valeurs mobilières, sont présentées avec les revenus de placement compte tenu que ces actifs soutiennent les passifs d'assurance dont les résultats sont comptabilisés dans les frais de sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance dans les états financiers consolidés. Ces revenus de placement incluent également les variations de la juste valeur des placements du secteur Particuliers et Entreprises, comptabilisés à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Le tableau suivant illustre la concordance des revenus totaux présentés dans le rapport de gestion et les états financiers consolidés.

(en millions de dollars)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de six mois terminées le	
	30 juin 2017	31 mars 2017	30 juin 2016[1]	**30 juin 2017**	30 juin 2016[1]
Présentation des revenus selon les états financiers consolidés					
Revenu net d'intérêts	**344 $**	339 $	321 $	**683 $**	640 $
Primes nettes	**2 099**	2 006	1 764	**4 105**	3 509
Autres revenus					
Cotisations	**91**	99	114	**190**	196
Ententes de services	**194**	167	158	**361**	350
Commissions sur prêts et cartes de crédit	**153**	171	135	**324**	286
Services de courtage et de fonds de placement	**307**	278	286	**585**	546
Honoraires de gestion et de services de garde	**111**	106	97	**217**	190
Revenus nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	**497**	295	870	**792**	1 380
Revenus nets sur les titres disponibles à la vente	**183**	76	84	**259**	151
Revenus nets sur les autres placements	**54**	54	51	**108**	101
Revenus de change	**21**	18	17	**39**	29
Autres	**47**	63	76	**110**	170
Revenu total	**4 101 $**	3 672 $	3 973 $	**7 773 $**	7 548 $
Présentation des revenus selon le rapport de gestion					
Revenu net d'intérêts	**344 $**	339 $	321 $	**683 $**	640 $
Primes nettes	**2 099**	2 006	1 764	**4 105**	3 509
Autres revenus d'exploitation					
Cotisations	**91**	99	114	**190**	196
Ententes de services	**194**	167	158	**361**	350
Commissions sur prêts et cartes de crédit	**153**	171	135	**324**	286
Services de courtage et de fonds de placement	**307**	278	286	**585**	546
Honoraires de gestion et de services de garde	**111**	106	97	**217**	190
Revenus de change	**21**	18	17	**39**	29
Autres	**47**	63	76	**110**	170
Revenus d'exploitation	**3 367**	3 247	2 968	**6 614**	5 916
Revenus de placement					
Revenus nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	**497**	295	870	**792**	1 380
Revenus nets sur les titres disponibles à la vente	**183**	76	84	**259**	151
Revenus nets sur les autres placements	**54**	54	51	**108**	101
	734	425	1 005	**1 159**	1 632
Revenu total	**4 101 $**	3 672 $	3 973 $	**7 773 $**	7 548 $

[1] Les données de 2016 ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante.

Taux de dotation

Le taux de dotation est utilisé comme mesure de qualité du portefeuille de prêts. Il correspond à la dotation à la provision pour pertes sur créances sur les prêts et acceptations bruts moyens.

Le tableau suivant présente le calcul du taux de dotation tel que présenté dans le rapport de gestion.

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de six mois terminées le	
	30 juin 2017	31 mars 2017	30 juin 2016[1]	**30 juin 2017**	30 juin 2016[1]
Dotation à la provision pour pertes sur créances	**59 $**	73 $	58 $	**132 $**	130 $
Prêts bruts moyens	**53 822**	52 853	50 799	**53 422**	50 828
Acceptations brutes moyennes	**82**	58	66	**58**	169
Prêts et acceptations bruts moyens	**53 904 $**	52 911 $	50 865 $	**53 480 $**	50 998 $
Taux de dotation tel que présenté dans le rapport de gestion[2]	**0,44 %**	0,56 %	0,46 %	**0,50 %**	0,51 %

[1] Les données de 2016 ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante.
[2] Correspond à un calcul annualisé qui prend en compte le nombre de jours dans la période concernée.

ÉVOLUTION DU CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Cette section présente les éléments relatifs à l'évolution du contexte réglementaire qui s'appliquent à l'ensemble du Mouvement Desjardins, y compris la Fédération et ses composantes.

Le Mouvement Desjardins effectue un suivi rigoureux de la réglementation en matière de produits et de services financiers ainsi que de l'actualité en matière de fraude, de corruption, d'évasion fiscale, de protection des renseignements personnels, de recyclage des produits de la criminalité et de financement des activités terroristes afin d'atténuer toute répercussion défavorable sur ses activités, et il vise à respecter de saines pratiques en la matière. Des renseignements supplémentaires sont présentés dans la section « Contexte réglementaire » du rapport de gestion annuel 2016.

Le 5 décembre 2013, le ministre des Finances et de l'Économie du Québec a déposé à l'Assemblée nationale le Rapport sur l'application de *la Loi sur les coopératives de services financiers*. Ce rapport contient des propositions qui serviront de balises aux modifications du cadre législatif actuel visant à l'adapter à l'évolution des coopératives de services financiers et aux exigences des nouvelles normes internationales imposées aux institutions financières. Dans la foulée de ce rapport, un projet de loi omnibus, proposant une réforme de l'ensemble des lois applicables aux services financiers, y compris notamment des modifications législatives à la *Loi sur les coopératives de services financiers* et à la *Loi sur l'assurance dépôts*, devrait être publié en 2017. Ce projet de loi prévoirait entre autres des mécanismes de redressement et de résolution en cas de défaillance aux nouvelles normes internationales imposées aux institutions financières, un renforcement des devoirs d'encadrement et d'intervention de la Fédération et du Fonds de sécurité ainsi que des mesures visant à faciliter la capitalisation et la gestion des risques du Mouvement Desjardins. De plus, le projet de loi prévoirait la création d'une nouvelle *Loi sur les assurances* modernisée introduisant, entre autres, un cadre applicable à la vente d'assurances par Internet et une nouvelle définition des pouvoirs d'intervention de l'AMF. L'entrée en vigueur de ce projet de loi est présentement prévue pour 2017. Le Mouvement Desjardins continue de suivre de près l'évolution de ce dossier.

La *Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées* est entrée en vigueur le 1er janvier 2016. Les modifications aux règles de capitalisation visent à favoriser la pérennité des régimes de retraite privés en prévoyant un financement qui doit inclure une provision de stabilisation explicite établie en fonction de la politique de placement du régime. Le financement selon l'approche de solvabilité n'est plus requis. Le 12 juillet 2017, le gouvernement a publié un projet de règlements pour commentaires pour préciser les exigences applicables à des éléments introduits en 2016, notamment la politique de financement et la politique d'achat de rentes. Le Mouvement continue d'effectuer une vigie du cheminement de ces projets de règlements et de tout autre projet de règlement ayant une incidence sur ses activités.

La ligne directrice sur les normes de fonds propres du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) applicables aux institutions financières canadiennes comporte des règles relatives aux instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, qui sont inclus dans les fonds propres réglementaires. Le Mouvement Desjardins, en vertu de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance de capital de base* de l'AMF, est assujetti à des règles similaires applicables aux instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité de son capital réglementaire. Le Mouvement Desjardins n'a toutefois émis aucun instrument visé par ces règles, car des discussions sont toujours en cours auprès de l'AMF sur leur application par le Mouvement Desjardins.

Le 19 juin 2014, afin de renforcer le régime canadien de lutte contre le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes et d'améliorer l'efficacité de son régime de sanctions financières, le Parlement du Canada a sanctionné la *Loi no 1 sur le plan d'action économique de 2014*. Cette loi prévoit notamment des modifications à la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* et à ses règlements connexes. Certaines modifications sont entrées en vigueur en juin 2016. Les autres modifications entreront en vigueur progressivement. La période transitoire pour l'application des nouvelles mesures de vérification de l'identité a été prolongée jusqu'au 23 janvier 2018. De plus, le 22 juin 2017, le Parlement du Canada a sanctionné la *Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 22 mars 2017 et mettant en œuvre d'autres mesures.* Cette loi prévoit des modifications à la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes*. Tout en préparant la mise en œuvre de ces changements législatifs, le Mouvement Desjardins effectue une vigie constante afin d'évaluer leurs incidences sur ses activités.

Le 16 juin 2017, le ministère des Finances du Canada a procédé à la publication préalable de trois projets de règlements pour la mise en œuvre du régime de recapitalisation interne des banques et le BSIF a publié un projet de ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes (ligne directrice *Total Loss Absorbing Capacity* [TLAC]). La mise en place des règlements et de la ligne directrice TLAC vise à faire en sorte qu'une banque d'importance systémique intérieure (BISi) non viable dispose d'une capacité d'absorption des pertes suffisante pour assurer sa recapitalisation. La période de consultation des règlements et de la ligne directrice TLAC s'est terminée le 17 juillet 2017. Selon le ministère des Finances du Canada, une version définitive des règlements est prévue pour l'automne 2017. Les BISi devront publier les ratios prévus à la ligne directrice TLAC à compter du premier trimestre commençant le 1er novembre 2018 et se conformer aux exigences de la ligne directrice TLAC au plus tard le 1er novembre 2021. Ce régime de recapitalisation n'est pas applicable dans l'immédiat au Mouvement Desjardins, qui est réglementé par l'AMF, et le gouvernement du Québec n'a pas encore publiquement réagi ni annoncé ses intentions à ce sujet.

La Réserve fédérale américaine (FED) a mis en place un certain nombre de règles et de normes qui ont des effets sur les institutions financières autres qu'américaines qui exercent des activités aux États-Unis. Ces mesures ont plusieurs répercussions sur le Mouvement Desjardins. Les règles découlant de la *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* touchent notamment la mise en œuvre des articles traitant de la négociation de swaps, de la négociation pour compte propre et de la propriété des fonds de couverture (règle Volcker) ainsi que de ceux qui ont trait aux normes prudentielles plus strictes et à la production d'un plan de résolution. Le Mouvement Desjardins continue de faire une vigie constante de l'évolution de ces exigences et de l'environnement réglementaire sous la nouvelle administration des États-Unis.

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a mis en place la *Norme d'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers en matière fiscale,* qui est basée sur les mêmes obligations et principes généraux que la *Foreign Account Tax Compliance Act*, mais à l'échelle internationale. Cette norme est entrée en vigueur au Canada le 1er juillet 2017, avec un premier échange d'information entre le Canada et les autorités compétentes prévu le 1er mai 2018. Le Mouvement Desjardins a mis en place diverses mesures pour assurer sa conformité tout en ayant pour objectif de minimiser les incidences sur l'expérience membre et client.

Enfin, le Mouvement Desjardins continue de suivre l'évolution des modifications des exigences concernant le capital et les liquidités en vertu des normes mondiales élaborées par le Comité de Bâle sur les contrôles bancaires. À cet effet, ce comité a publié, en janvier 2015, une nouvelle norme liée au troisième pilier, qui vise à accroître la comparabilité avec les autres institutions financières, la transparence et la communication en matière d'adéquation des fonds propres réglementaires et d'exposition aux risques. En décembre 2016, l'AMF a déposé une mise à jour de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base*, qui inclut les dispositions relatives au troisième pilier. Le Mouvement Desjardins réalise actuellement des travaux visant à s'assurer de la conformité à ces nouvelles exigences qui entreront en vigueur le 31 décembre 2018. La section « Gestion du capital » présente des renseignements supplémentaires sur les principales modifications actuellement à l'étude en ce qui a trait au capital.

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET PERSPECTIVES

En général, les places boursières à travers le monde ont continué de progresser au cours du deuxième trimestre de 2017. La bonne performance de l'économie mondiale et l'augmentation des profits des entreprises, en particulier aux États-Unis, ont soutenu les bourses. L'élection d'Emmanuel Macron en France expliquerait l'optimisme des investisseurs à travers le monde. Les derniers mois ont cependant été plus difficiles pour les cours pétroliers. Ceux-ci sont redescendus temporairement en dessous de 45 $US le baril alors que la poussée de la production américaine de pétrole fait craindre le maintien d'un surplus sur le marché mondial. Cette dernière situation et le retour de certaines inquiétudes concernant le système financier canadien ont désavantagé la Bourse de Toronto. Les taux obligataires de long terme ont généralement reculé alors que certains investisseurs semblent toujours douter de la santé de l'économie mondiale et ont revu à la baisse leurs anticipations d'inflation.

Malgré tout, si les investisseurs semblent demeurer assez prudents, les banques centrales paraissent très encouragées par les signes d'accélération de l'activité économique et par la bonne performance du marché du travail dans plusieurs économies. Aux États-Unis, la FED a procédé à une troisième hausse trimestrielle consécutive de 0,25 % de ses taux directeurs à la mi-juin et elle devrait commencer à réduire graduellement sa détention de titres obligataires dans la seconde moitié de 2017. Les banques centrales d'Europe ont aussi continué à adopter un ton plus positif. Un changement de discours est survenu au Canada, où les autorités monétaires se demandaient ouvertement si les deux baisses de taux de 2015 ne devaient pas être renversées. Alors que les capacités excédentaires de l'économie canadienne disparaissent rapidement, une première hausse des taux directeurs canadiens est ainsi survenue en juillet 2017. Ces anticipations de resserrement monétaires ont permis au dollar canadien de terminer le trimestre aux environs de 0,77 $ US, malgré la faiblesse des cours pétroliers, et de s'apprécier quelque peu depuis. La poursuite d'un resserrement graduel des politiques monétaires en Amérique du Nord laisse entrevoir une tendance haussière pour les taux obligataires au cours des prochains trimestres. Ces derniers devraient tout de même demeurer faibles d'un point de vue historique alors que l'inflation devrait demeurer contrôlée.

La situation s'améliore pour l'économie mondiale. Les indicateurs avancés de l'OCDE portant sur les pays industrialisés ainsi que les pays du BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) pointent vers le haut. Il y a aussi une progression assez généralisée des indices de confiance des ménages et des entreprises. Le commerce mondial semble également sur une meilleure lancée. En zone euro, la croissance du PIB réel s'est accélérée au cours des derniers trimestres. De plus, une atténuation des risques politiques qui pesaient lourdement sur les perspectives économiques a été constatée. Les Pays-Bas et la France ont coupé court à l'élan de populisme qui s'était auparavant manifesté au Royaume-Uni et aux États-Unis. Toutefois, les négociations entre l'Union européenne et le Royaume-Uni concernant le Brexit risquent de compliquer la conjoncture. D'ailleurs, la position du Royaume-Uni est devenue encore plus difficile au lendemain de la récente élection générale alors que l'économie britannique montre des signes de ralentissement. En Chine, une légère décélération est prévue après le gain de 6,7 % obtenu en 2016. Pour le PIB réel mondial, une croissance de 3,4 % est prévue après un gain estimé à 3,0 % en 2016. En 2018, la hausse pourrait être de 3,5 %.

Les bonnes nouvelles se succèdent aux États-Unis, notamment en ce qui concerne le marché du travail. Le taux de chômage est descendu à 4,3 % en mai 2017, un niveau qui se situe sous le creux du cycle économique précédent. Les indices de confiance des ménages et des entreprises se sont améliorés depuis l'automne 2016. Cependant, les résultats du premier trimestre de 2017 du PIB réel ont été décevants, mais un rebond printanier est survenu, et ce même si certains indicateurs ont connu des résultats sous les attentes. L'investissement des entreprises repose notamment sur des bases plus solides. Les difficultés politiques de l'administration Trump amènent à changer certaines hypothèses concernant les mesures qui devraient être mises de l'avant par la nouvelle administration. Les prévisions de croissance du PIB réel américain sont de 2,3 % pour l'année en cours et de 2,4 % pour 2018.

Au Canada, l'économie affiche une bonne tenue depuis la mi-2016. Après des gains respectifs de 4,2 % et de 2,7 % (à rythme annualisé) au troisième et au quatrième trimestre de 2016, le PIB réel a bénéficié d'une croissance de 3,7 % au premier trimestre de 2017. En outre, la demande intérieure a augmenté de 4,7 % à l'hiver 2017 grâce à une forte progression des dépenses de consommation des ménages, à un rebond des investissements des entreprises en machines et matériel ainsi qu'à une croissance soutenue des investissements résidentiels. D'ailleurs, force est de constater que le marché de l'habitation fait preuve d'une grande résilience alors que sa croissance s'est généralisée au sein de la plupart des régions au cours des derniers mois. La stabilisation du secteur de l'énergie a entraîné une remontée de l'immobilier dans les Prairies. En Colombie-Britannique, le marché semble reprendre de la vigueur après s'être ajusté aux mesures provinciales décrétées l'été dernier. En Ontario, il est encore trop tôt pour se prononcer sur l'efficacité des mesures provinciales annoncées en avril, mais les signes de ralentissement demeurent pour l'instant non convaincants. Même si certains risques subsistent, notamment avec les négociations entourant l'ALÉNA, les perspectives de croissance pour l'économie canadienne sont assez bonnes pour l'année 2017 alors qu'un gain de 2,7 % du PIB réel est attendu. Une croissance de 2,0 % est prévue pour 2018.

Au Québec, la vigueur de l'économie québécoise au premier trimestre permet de démarrer l'année 2017 en force puisque le PIB réel a augmenté de 4,3 %, à rythme annualisé. Le fait que toutes les composantes de la demande intérieure affichent une progression et que les ménages aient un rôle dominant confirme que la croissance économique repose sur des bases solides. La consommation est soutenue, le secteur résidentiel se porte bien et les dépenses des entreprises et des gouvernements sont en croissance. Le manque de vigueur des exportations au premier trimestre se constate dans un contexte où l'économie américaine a peu progressé pendant cette période, et ce, même si le dollar canadien est demeuré autour de 0,75 $US. Il n'est pas certain que les exportations internationales se redresseront prochainement. La montée du protectionnisme américain rend incertaine la trajectoire des exportations internationales du Québec. La vitalité de la demande intérieure permet de compenser amplement les difficultés du commerce extérieur. La progression du PIB réel devrait franchir le cap des 2 % en 2017.

REVUE DES RÉSULTATS FINANCIERS

RÉSULTATS FINANCIERS ET INDICATEUR

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de six mois terminées le	
	30 juin 2017	31 mars 2017	30 juin 2016[1]	**30 juin 2017**	30 juin 2016[1]
Résultats					
Revenu net d'intérêts	**344 $**	339 $	321 $	**683 $**	640 $
Primes nettes	**2 099**	2 006	1 764	**4 105**	3 509
Autres revenus d'exploitation[2]					
Cotisations	**91**	99	114	**190**	196
Ententes de services	**194**	167	158	**361**	350
Commissions sur prêts et cartes de crédit	**153**	171	135	**324**	286
Services de courtage et de fonds de placement	**307**	278	286	**585**	546
Honoraires de gestion et de services de garde	**111**	106	97	**217**	190
Revenus de change	**21**	18	17	**39**	29
Autres	**47**	63	76	**110**	170
Revenus d'exploitation[2]	**3 367**	3 247	2 968	**6 614**	5 916
Revenus de placement[2]					
Revenus nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	**497**	295	870	**792**	1 380
Revenus nets sur les titres disponibles à la vente	**183**	76	84	**259**	151
Revenus nets sur les autres placements	**54**	54	51	**108**	101
	734	425	1 005	**1 159**	1 632
Revenu total	**4 101**	3 672	3 973	**7 773**	7 548
Dotation à la provision pour pertes sur créances	**59**	73	58	**132**	130
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	**1 922**	1 753	2 065	**3 675**	3 823
Frais autres que d'intérêts	**1 605**	1 550	1 536	**3 155**	3 004
Impôts sur les excédents	**100**	67	43	**167**	88
Excédents avant ristournes aux caisses membres	**415 $**	229 $	271 $	**644 $**	503 $
Apport aux excédents consolidés par secteurs d'activité[3]					
Particuliers et Entreprises	**85 $**	84 $	87 $	**169 $**	164 $
Gestion de patrimoine et Assurance de personnes	**189**	143	124	**332**	221
Assurance de dommages	**98**	(18)	49	**80**	88
Trésorerie et autres activités de soutien aux entités du Mouvement Desjardins	**43**	20	11	**63**	30
	415 $	229 $	271 $	**644 $**	503 $
Indicateur					
Rendement des capitaux propres[2]	**11,2 %**	6,5 %	7,8 %	**8,9 %**	7,3 %

(1) Les données de 2016 ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante.
(2) Voir la section « Mode de présentation de l'information financière ».
(3) Le détail par poste est présenté à la note 14 « Information sectorielle » des états financiers consolidés intermédiaires.

ANALYSE DES RÉSULTATS

Comparaison des deuxièmes trimestres de 2017 et de 2016

Excédents

Pour le deuxième trimestre terminé le 30 juin 2017, la Fédération a enregistré des excédents avant ristournes aux caisses membres de 415 M$, comparativement à 271 M$ pour le trimestre correspondant de 2016, soit une augmentation de 144 M$, ou de 53,1 %. Cette hausse s'explique en partie par la bonne performance des placements ainsi qu'une diminution de provisions techniques découlant de modifications apportées aux notations utilisées pour les titres appariés à ces provisions, dans le secteur Gestion de patrimoine et assurance de personnes. En assurance de dommages, le secteur a bénéficié de l'évolution favorable des sinistres des années antérieures. Les activités des Services de cartes et Monétique ont également contribué à la hausse des excédents du trimestre.

Ce résultat reflète la contribution du secteur Particuliers et Entreprises, qui s'est élevée à 85 M$, ou à 20,5 % des excédents. Les secteurs Gestion de patrimoine et Assurance de personnes ainsi qu'Assurance de dommages ont procuré respectivement des apports de 189 M$ et de 98 M$, qui représentent 45,5 % et 23,6 % des excédents. La contribution des activités regroupées sous la rubrique Trésorerie et autres activités de soutien aux entités du Mouvement Desjardins a été de 43 M$, ou de 10,4 % des excédents.

Le rendement des capitaux propres s'est situé à 11,2 %, par rapport à 7,8 % au trimestre correspondant de 2016. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des excédents, comme expliqué précédemment.

Revenus d'exploitation

Les revenus d'exploitation se sont établis à 3 367 M$, en hausse de 399 M$, ou de 13,4 %, par rapport au deuxième trimestre de 2016.

Le revenu net d'intérêts a affiché une hausse de 23 M$, ou de 7,2 %, et s'est chiffré à 344 M$, comparativement à 321 M$ pour la même période l'an dernier. Cette augmentation provient de la croissance de 1,4 G$ du portefeuille des prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers, y compris le financement au point de vente depuis un an.

Les primes nettes ont augmenté de 335 M$, ou de 19,0 %, par rapport au deuxième trimestre de 2016, pour s'établir à 2 099 M$ au 30 juin 2017.

L'ensemble des activités d'assurance du secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes a dégagé des revenus de primes nettes d'assurance et de rentes de 1 159 M$ pour le deuxième trimestre de 2017, en hausse de 159 M$, ou de 15,9 %, par rapport à la même période en 2016. Les primes d'assurance ont augmenté de 53 M$. Cette croissance provenant de l'assurance collective pour un montant de 41 M$ et de l'assurance individuelle pour un montant de 12 M$. Les primes de rentes ont quant à elles augmenté de 106 M$.

Quant aux activités du secteur Assurance de dommages, elles ont dégagé des revenus de primes nettes de 981 M$ pour le second trimestre de 2017, comparativement à 797 M$ à la fin de la même période en 2016, soit une augmentation de 184 M$, ou de 23,1 %. Cette augmentation s'explique principalement par l'effet du traité de réassurance signé dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm. Ce dernier prévoit une cession décroissante, sur une période de cinq ans, des primes et des sinistres sur les nouvelles affaires et les renouvellements survenus après la date d'acquisition. Cette augmentation provient également, dans une moindre mesure, de l'accroissement du nombre de polices émises découlant de multiples initiatives de croissance dans l'ensemble des segments de marché et des régions.

Les autres revenus d'exploitation se sont établis à 924 M$, en hausse de 41 M$, ou de 4,6 %, par rapport au trimestre correspondant de 2016. Cette hausse s'explique principalement par la progression des revenus liés aux actifs sous gestion et par la hausse des revenus liés à la croissance des activités de cartes de crédit et de financement au point de vente. Cette hausse a été atténuée par l'augmentation plus importante qu'au deuxième trimestre de 2016 de la contrepartie éventuelle à payer découlant de l'évolution favorable des sinistres repris dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm.

Revenus de placement

Par rapport au deuxième trimestre de 2016, les revenus de placement ont diminué de 271 M$ en raison principalement de la fluctuation de la juste valeur des actifs associés aux activités d'assurance de personnes et soutenant les passifs. Cette baisse a été compensée en grande partie par la variation des provisions techniques, qui a entraîné une diminution des charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance. Ces variations sont majoritairement attribuables aux changements de la juste valeur du portefeuille d'obligations, d'actions et des produits dérivés. Le secteur Assurance de dommages a également enregistré une baisse des revenus de placement qui s'explique principalement par une diminution de la juste valeur des obligations découlant de la hausse des taux d'intérêt observée sur les marchés alors qu'une augmentation avait été constatée au deuxième trimestre de 2016. Rappelons que cette diminution de la valeur des obligations a été compensée par une diminution similaire des charges de sinistres en raison des stratégies d'appariement. Enfin, des gains sur dispositions de placements supérieurs au deuxième trimestre de 2017 par rapport au trimestre correspondant de 2016 ainsi que la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés associés aux activités de couverture de la Fédération ont atténué la baisse des revenus de placement.

Revenu total

Le revenu total a atteint 4 101 M$, en hausse de 128 M$, ou de 3,2 %, par rapport à celui qui avait été enregistré pour la même période en 2016.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est élevée à 59 M$, soit un montant comparable au deuxième trimestre de 2016. La Fédération a continué de présenter un portefeuille de prêts de grande qualité. Le ratio des prêts douteux bruts, exprimé en pourcentage du portefeuille total de prêts et acceptations bruts, s'établissait à 0,14 % au 30 juin 2017, en baisse par rapport à celui de 0,17 % du trimestre correspondant de 2016.

Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance

Les charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance ont totalisé 1 922 M$, en baisse de 143 M$, ou de 6,9 %, par rapport au trimestre correspondant de 2016.

Les charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance du secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes ont été de 1 327 M$, en baisse de 165 M$, comparativement à 2016. Cette variation s'explique principalement par une diminution de 194 M$ des provisions techniques incluses dans le poste « Passifs des contrats d'assurance », qui comprend l'effet de la fluctuation à la baisse de la juste valeur des placements appariés. Toutefois, l'augmentation des primes de rentes a atténué cette baisse des provisions techniques.

Les charges de sinistres du secteur Assurance de dommages ont totalisé 594 M$ pour le deuxième trimestre, soit une hausse de 25 M$, ou de 4,4 %, comparativement au deuxième trimestre de 2016. Cette hausse provient principalement de l'effet du traité de réassurance signé dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm. Le ratio des sinistres des assureurs de dommages s'est établi à 63,8 % pour le deuxième trimestre de 2017, alors qu'il était de 67,4 % au trimestre correspondant de 2016. Cette baisse découle principalement de l'évolution favorable des sinistres des années antérieures en assurance automobile plus importante qu'au trimestre correspondant de 2016 compensée, en partie, par la sinistralité de l'année en cours en assurance automobile et en assurance de biens plus importante qu'au deuxième trimestre de 2016.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts ont atteint 1 605 M$, en hausse de 69 M$, ou de 4,5 %, comparativement au deuxième trimestre de 2016. La rémunération et les autres versements inclus dans les frais autres que d'intérêts ont été de 142 M$, en hausse de 29 M$, ou de 25,7 %, par rapport à la période correspondante en 2016 en raison de la progression des ventes par le réseau des caisses de divers produits du Mouvement Desjardins. Outre ce poste, les frais autres que d'intérêts sont en hausse de 40 M$, ou de 2,8 %. Cette légère croissance des frais est le reflet de la mise en place d'efforts de productivité. L'effet du traité de réassurance signé dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm ainsi que la progression des affaires, notamment des activités de cartes de crédit et de financement au point de vente, explique principalement la hausse des frais autres que d'intérêts.

Impôts

La charge d'impôt sur les excédents avant ristournes aux caisses membres a totalisé 100 M$ pour le deuxième trimestre de 2017, soit une hausse de 57 M$ par rapport à la période correspondante de 2016. Quant au taux d'imposition effectif, il a été de 19,4 %, comparativement à 13,7 % pour le trimestre correspondant de 2016. La charge d'impôt de 2016 incluait une récupération d'impôts liés à la rémunération sur le capital social.

Comparaison des premiers semestres de 2017 et de 2016

Excédents

Pour les six premiers mois terminés le 30 juin 2017, la Fédération a enregistré des excédents avant ristournes aux caisses membres de 644 M$, soit une augmentation de 141 M$, ou de 28,0 %, comparativement à ceux de 503 M$ pour la période correspondante de 2016. Cette hausse s'explique en partie par la bonne performance des placements ainsi qu'une diminution de provisions techniques découlant de modifications apportées aux notations utilisées pour les titres appariés à ces provisions, le tout combiné à une expérience technique favorable, dans le secteur Gestion de patrimoine et assurance de personnes.

Ce résultat reflète la contribution du secteur Particuliers et Entreprises, qui s'est élevée à 169 M$, ou à 26,2 % des excédents. Les secteurs Gestion de patrimoine et Assurance de personnes ainsi qu'Assurance de dommages ont procuré respectivement des apports de 332 M$ et de 80 M$, qui représentent 51,6 % et 12,4 % des excédents. La contribution des activités regroupées sous la rubrique Trésorerie et autres activités de soutien aux entités du Mouvement Desjardins a été de 63 M$, ou de 9,8 % des excédents.

Le rendement des capitaux propres s'est situé à 8,9 %, par rapport à 7,3 % pour la période correspondante de 2016. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des excédents, comme expliqué précédemment.

Revenus d'exploitation

Les revenus d'exploitation se sont établis à 6 614 M$, en augmentation de 698 M$, ou de 11,8 %, par rapport au premier semestre de 2016.

Le revenu net d'intérêts a affiché une hausse de 43 M$, ou de 6,7 %, et s'est chiffré à 683 M$, comparativement à 640 M$ pour la même période l'an dernier. Cette augmentation provient de la croissance de 1,4 G$ du portefeuille des prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers, y compris le financement au point de vente depuis un an.

Les primes nettes ont augmenté de 596 M$, ou de 17,0 %, pour s'établir à 4 105 M$ au 30 juin 2017.

L'ensemble des activités d'assurance du secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes a dégagé des revenus de primes nettes d'assurance et de rentes de 2 240 M$ pour les six premiers mois de 2017, comparativement à 2 003 M$ pour la même période en 2016, soit une hausse de 237 M$, ou de 11,8 %. Les primes d'assurance ont augmenté de 95 M$. Cette croissance provenant de l'assurance collective pour un montant de 72 M$ et de l'assurance individuelle pour un montant de 23 M$. Les primes de rentes ont quant à elles augmenté de 142 M$.

Quant aux activités du secteur Assurance de dommages, elles ont dégagé des revenus de primes nettes de 1 946 M$ au terme des six premiers mois de 2016, comparativement à 1 580 M$ à la fin de la même période en 2016, soit une hausse de 366 M$, ou de 23,2 %. Cette hausse découle principalement de l'effet du traité de réassurance signé dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm. Ce dernier prévoit une cession décroissante, sur une période de cinq ans, des primes et des sinistres sur les nouvelles affaires et les renouvellements survenus après la date d'acquisition. Cette augmentation provient également, dans une moindre mesure, de l'accroissement du nombre de polices émises découlant de multiples initiatives de croissance dans l'ensemble des segments de marché et des régions.

Les autres revenus d'exploitation se sont établis à 1 826 M$, en hausse de 59 M$, ou de 3,3 %, par rapport aux six premiers mois de 2016. Cette hausse s'explique principalement par la progression des revenus liés aux actifs sous gestion, la hausse des revenus liés à la croissance des activités de cartes de crédit et de financement au point de vente ainsi que par la hausse des revenus en provenance des caisses liée notamment à la poursuite de différents projets ayant une portée à l'échelle du Mouvement. Cette hausse a été atténuée par l'augmentation plus importante qu'aux six premiers mois de 2016 de la contrepartie éventuelle à payer découlant de l'évolution favorable des sinistres repris dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm.

Revenus de placement

Par rapport aux six premiers mois de 2016, les revenus de placement ont diminué de 473 M$ en raison principalement de la fluctuation de la juste valeur des actifs associés aux activités d'assurance de personnes et soutenant les passifs. Cette baisse a été compensée en grande partie par la variation des provisions techniques, qui a entraîné une diminution des charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance. Ces variations sont majoritairement attribuables aux changements de la juste valeur du portefeuille d'obligations, d'actions et des produits dérivés. La variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés, incluant ceux associés aux activités de couverture de la Fédération, est venue également contribuer à la baisse des revenus de placement. Enfin, le secteur Assurance de dommages a également enregistré une baisse des revenus de placement qui s'explique principalement par une diminution de la juste valeur des obligations découlant de la hausse des taux d'intérêt observée sur les marchés alors qu'une augmentation avait été constatée au deuxième trimestre de 2016. Rappelons que cette diminution de la valeur des obligations a été compensée par une diminution similaire des charges de sinistres en raison des stratégies d'appariement. Des gains sur dispositions de placements supérieurs au semestre de 2017 par rapport au semestre correspondant de 2016 ont atténué la baisse des revenus de placement.

Revenu total

Le revenu total a atteint 7 773 M$, en hausse de 225 M$, ou de 3,0 %, par rapport à celui qui avait été enregistré pour la même période en 2016.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est élevée à 132 M$ pour les six premiers mois de 2017, soit un niveau comparable à celui de la période correspondante en 2016. La Fédération a continué de présenter un portefeuille de prêts de grande qualité. Le ratio des prêts douteux bruts, exprimé en pourcentage du portefeuille total de prêts et acceptations bruts, s'établissait à 0,14 % au 30 juin 2017, en baisse par rapport à celui de 0,17 % de la période correspondante en 2016.

Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance

Les charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance ont totalisé 3 675 M$, en baisse de 148 M$, ou de 3,9 %, par rapport aux six premiers mois de 2016.

Les charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance du secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes ont été de 2 363 M$, en baisse de 308 M$ comparativement aux six premiers mois de 2016. Cette variation s'explique principalement par une diminution de 362 M$ des provisions techniques incluses dans le poste « Passifs des contrats d'assurance », qui comprend l'effet de la fluctuation à la baisse de la juste valeur des placements appariés. Toutefois, l'augmentation des primes de rentes a contribué à réduire cette baisse des provisions techniques.

Les charges de sinistres du secteur Assurance de dommages ont totalisé 1 313 M$ pour les six premiers mois de 2017, soit une hausse de 160 M$, ou de 13,9 %, comparativement à la période correspondante de 2016. Cette hausse provient principalement de l'effet du traité de réassurance signé dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm. Le ratio des sinistres des assureurs de dommages s'est établi à 69,1 % pour les six premiers mois de 2017, alors qu'il était de 70,7 % à la période correspondante de 2016. Cette légère baisse découle principalement de l'évolution favorable des sinistres des années antérieures en assurance automobile plus importante qu'au semestre comparatif de 2016. Cependant, en raison des conditions météorologiques de début d'année plus difficiles, cette baisse a été compensée, en partie, par une sinistralité de l'année en cours en assurance automobile et en assurance de biens plus importante qu'au semestre correspondant de 2016.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts ont atteint 3 155 M$, en hausse de 151 M$, ou de 5,0 %, comparativement aux six premiers mois de 2016. La rémunération et les autres versements inclus dans les frais autres que d'intérêts ont été de 268 M$, en hausse de 29 M$, ou de 12,1 %, par rapport à la période correspondante en 2016 en raison de la progression des ventes par le réseau des caisses de divers produits du Mouvement Desjardins. Outre ce poste, les frais autres que d'intérêts sont en hausse de 122 M$, ou de 4,4 %. Cette hausse est principalement attribuable à l'effet du traité de réassurance signé dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm ainsi qu'à la progression des affaires, notamment des activités de cartes de crédit et de financement au point de vente. La hausse de ces éléments a été compensée en partie par les efforts de productivité.

Impôts

La charge d'impôt sur les excédents avant ristournes aux caisses membres a totalisé 167 M$ pour les six premiers mois de 2017, soit une hausse de 79 M$, par rapport à la période correspondante de 2016. Quant au taux d'imposition effectif, il a été de 20,6 %, comparativement à 14,9 % en 2016. La charge d'impôt de 2016 incluait une récupération d'impôts liés à la rémunération sur le capital social.

RÉSULTATS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

La présentation de l'information financière de la Fédération est regroupée par activités. Celles-ci sont définies selon les besoins des membres et des clients du Mouvement Desjardins ainsi que des marchés dans lesquels elle évolue, et elles reflètent son mode de gestion interne. Au cours du premier trimestre de 2017, certains changements ont été apportés aux secteurs d'activité afin de refléter les décisions de la direction sur la façon dont chaque secteur est géré, comme cela est mentionné dans les sections sur les secteurs d'activité concernés. Les résultats financiers de la Fédération sont regroupés en trois secteurs d'activité, soit Particuliers et Entreprises, Gestion de patrimoine et Assurance de personnes et Assurance de dommages, auxquels s'ajoute une rubrique Trésorerie et autres activités de soutien aux entités du Mouvement Desjardins. Cette section comprend l'analyse des résultats de chacun de ces secteurs. Les montants correspondants des périodes précédentes ont été retraités afin de tenir compte de ces reclassements.

Les transactions entre ces secteurs sont comptabilisées à la valeur d'échange, qui correspond au montant accepté par les différentes entités légales et unités d'affaires. Les conditions de ces opérations sont comparables à celles qui sont offertes sur les marchés financiers.

Des renseignements supplémentaires sur ces secteurs d'activité portant particulièrement sur leur profil, leurs activités, la description de l'industrie à laquelle ils sont associés, leurs stratégies et leurs priorités pour 2017 sont fournis aux pages 23 à 34 du rapport de gestion annuel 2016.

SECTEUR D'ACTIVITÉ PARTICULIERS ET ENTREPRISES

Le secteur Particuliers et Entreprises est au centre des activités du Mouvement. Il a la responsabilité de faire évoluer une offre intégrée et complète répondant aux besoins des particuliers, des entreprises, des institutions, des organismes à but non lucratif et des coopératives par l'intermédiaire du réseau des caisses Desjardins, de leurs centres Desjardins Entreprises ainsi que des équipes spécialisées. Il permet ainsi au Mouvement Desjardins d'occuper une place incontournable dans l'échiquier des services financiers au Québec et en Ontario. Pour répondre aux attentes en constante évolution des membres des caisses et des clients, la Fédération soutient le réseau des caisses et leurs centres de services dans la distribution de produits et services en optimisant la performance et la rentabilité des réseaux physiques et virtuels par la mise en place et la gestion de modes d'accès complémentaires, par téléphone et Internet, et au moyen d'applications pour appareils mobiles et de guichets automatiques. Les activités de services partagés offertes par la Fédération à ce secteur, auparavant présentées dans la rubrique Trésorerie et autres activités de soutien aux entités du Mouvement Desjardins, se retrouvent dans ce secteur depuis le premier trimestre de 2017.

PARTICULIERS ET ENTREPRISES – RÉSULTATS SECTORIELS

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de six mois terminées le	
	30 juin 2017	31 mars 2017	30 juin 2016[1]	**30 juin 2017**	30 juin 2016[1]
Revenu net d'intérêts	**266 $**	264 $	252 $	**530 $**	505 $
Autres revenus d'exploitation[2]	**414**	399	366	**813**	738
Revenus d'exploitation[2]	**680**	663	618	**1 343**	1 243
Revenus de placement[2]	**4**	30	7	**34**	18
Revenu total	**684**	693	625	**1 377**	1 261
Dotation à la provision pour pertes sur créances	**59**	73	58	**132**	130
Frais autres que d'intérêts	**511**	504	461	**1 015**	930
Impôts sur les excédents	**29**	32	19	**61**	37
Excédents nets de la période avant ristournes aux caisses membres	**85 $**	84 $	87 $	**169 $**	164 $
dont :					
Part revenant au Groupe	**85 $**	84 $	85 $	**169 $**	161 $
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	**-**	-	2	**-**	3
Indicateurs					
Prêts et acceptations bruts moyens[2]	**25 975 $**	25 012 $	23 107 $	**25 565 $**	23 218 $
Dépôts moyens[2]	**17 171**	15 011	14 926	**15 855**	14 023
Taux de dotation[2]	**0,91 %**	1,18 %	1,01 %	**1,04 %**	1,13 %
Prêts douteux bruts/prêts et acceptations bruts[2]	**0,28**	0,37	0,35	**0,28**	0,35

[1] Les données de 2016 ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante.
[2] Voir la section « Mode de présentation de l'information financière ».

Comparaison des deuxièmes trimestres de 2017 et de 2016

Pour le deuxième trimestre de 2017, les excédents avant ristournes aux caisses membres attribuables au secteur Particuliers et Entreprises ont été de 85 M$, soit un montant comparable à celui de la même période en 2016.

Les revenus d'exploitation se sont chiffrés à 680 M$, en hausse de 62 M$, ou de 10,0 %.

Le revenu net d'intérêts a augmenté de 14 M$, ou de 5,6 %, principalement en raison de la hausse de 1,4 G$ du portefeuille des prêts à la consommation sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers, y compris le financement au point de vente, depuis un an.

Quant aux autres revenus d'exploitation, ils se sont élevés à 414 M$, soit une augmentation de 48 M$, ou de 13,1 %, par rapport à la même période en 2016. Cette hausse s'explique principalement par les revenus liés à la croissance des activités de cartes de crédit et de financement au point de vente et à la croissance des revenus de fusion et d'acquisition liés au marché des capitaux.

Les revenus de placement ont diminué de 3 M$ comparativement à ceux de la même période en 2016.

Le revenu total de ce secteur s'est élevé à 684 M$, soit une hausse de 59 M$, ou de 9,4 %, par rapport au deuxième trimestre de 2016.

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est élevée à 59 M$, ce qui est comparable au deuxième trimestre de 2016.

Les frais autres que d'intérêts se sont élevés à 511 M$, soit une augmentation de 50 M$, ou de 10,8 %, comparativement à la même période en 2016. Cette croissance est principalement attribuable à la progression des affaires, notamment celle des activités de cartes de crédit et de financement au point de vente ainsi qu'à la hausse des frais relatifs aux revenus de négociation liés au marché des capitaux.

Comparaison des premiers semestres de 2017 et de 2016

Pour le premier semestre de 2017, les excédents avant ristournes aux caisses membres attribuables au secteur Particuliers et Entreprises ont été de 169 M$, en hausse de 5 M$, ou de 3,0 %, par rapport à la même période en 2016. Ce résultat s'explique principalement par la croissance des activités de cartes de crédit et de financement au point de vente et à la croissance des revenus liés au marché des capitaux.

Les revenus d'exploitation se sont chiffrés à 1 343 M$, en hausse de 100 M$, ou de 8,0 %.

Le revenu net d'intérêts a augmenté de 25 M$, ou de 5,0 %, principalement en raison de la hausse de l'encours de 1,4 G$ depuis un an des prêts à la consommation sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers, y compris le financement au point de vente.

Les autres revenus d'exploitation ont augmenté de 75 M$, ou de 10,2 %, comparativement à la même période en 2016. Cette hausse s'explique par les revenus liés à la croissance des affaires dont celles sur les activités de cartes de crédit et de financement au point de vente ainsi que par la croissance des revenus liés au marché des capitaux.

Les revenus de placement ont augmenté de 16 M$, pour totaliser 34 M$ pour le premier semestre de 2017. Cette augmentation découle de la croissance des revenus de négociation liés au marché des capitaux.

Le revenu total de ce secteur s'est élevé à 1 377 M$, soit une augmentation de 116 M$, ou de 9,2 %, par rapport au premier semestre de 2016.

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est élevée à 132 M$ au premier semestre de 2017, ce qui est comparable au premier semestre de 2016.

Les frais autres que d'intérêts se sont élevés à 1 015 M$, soit une augmentation de 85 M$, ou de 9,1 %, comparativement à la même période en 2016. Cette croissance est principalement attribuable à la progression des affaires, notamment celles des activités de cartes de crédit et de financement au point de vente. De plus, mentionnons l'augmentation des dépenses découlant de la hausse des revenus de négociation liés au marché des capitaux qui ont connu une bonne performance.

SECTEUR D'ACTIVITÉ GESTION DE PATRIMOINE ET ASSURANCE DE PERSONNES

Le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes propose aux membres et clients du Mouvement Desjardins une gamme de produits et services adaptés aux besoins évolutifs en matière de gestion de patrimoine et de sécurité financière des particuliers, des groupes, des entreprises et des coopératives. Ces produits et services sont offerts aux membres du Mouvement et à d'autres clientèles partout au Canada au moyen d'un réseau de distribution vaste et diversifié. Celui-ci comprend, entre autres :

- des conseillers et des planificateurs financiers du réseau des caisses Desjardins et du secteur Gestion privée;
- des conseillers en sécurité financière, des représentants et des courtiers en assurance de personnes et en avantages sociaux;
- des courtiers en valeurs mobilières.

Certaines gammes de produits sont également distribuées en direct, par des centres de contact avec la clientèle, par Internet ou au moyen d'applications pour appareils mobiles.

GESTION DE PATRIMOINE ET ASSURANCE DE PERSONNES – RÉSULTATS SECTORIELS

(en millions de dollars)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de six mois terminées le	
	30 juin 2017	31 mars 2017	30 juin 2016	**30 juin 2017**	30 juin 2016
Primes nettes	**1 159 $**	1 081 $	1 000 $	**2 240 $**	2 003 $
Autres revenus d'exploitation[1]	**378**	365	342	**743**	683
Revenus d'exploitation[1]	**1 537**	1 446	1 342	**2 983**	2 686
Revenus de placement[1]	**622**	332	854	**954**	1 366
Revenu total	**2 159**	1 778	2 196	**3 937**	4 052
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	**1 327**	1 036	1 492	**2 363**	2 671
Frais autres que d'intérêts	**596**	561	548	**1 157**	1 099
Impôts sur les excédents	**47**	38	32	**85**	61
Excédents nets de la période	**189 $**	143 $	124 $	**332 $**	221 $
dont :					
Part revenant au Groupe	**189 $**	142 $	115 $	**331 $**	201 $
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	**-**	1	9	**1**	20
Indicateurs					
Ventes nettes d'épargne	**2 110 $**	2 467 $	1 708 $	**4 577 $**	3 986 $
Ventes d'assurance	**152**	176	118	**328**	259
Primes d'assurance collective	**803**	785	762	**1 588**	1 516
Primes d'assurance individuelle	**206**	204	194	**410**	387
Primes de rentes	**150**	92	44	**242**	100
Encaissements liés aux fonds distincts[2]	**364**	488	297	**852**	857

[1] Voir la section « Mode de présentation de l'information financière ».

[2] Les encaissements liés aux fonds distincts sont utilisés comme mesure de croissance des activités du secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes. Ils correspondent aux sommes investies par des clients dans les fonds distincts offerts qui sont constitués de fonds de placement dont le capital est garanti au décès ou à l'échéance.

Comparaison des deuxièmes trimestres de 2017 et de 2016

Au terme du deuxième trimestre de 2017, les excédents nets générés par le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes ont été de 189 M$, soit des excédents supérieurs de 65 M$, ou de 52,4 %, par rapport à la période correspondante de 2016. De façon globale, la bonne performance des placements ainsi qu'une diminution de provisions techniques découlant de modifications apportées aux notations utilisées pour les titres appariés à ces provisions expliquent la hausse des excédents nets.

Les revenus d'exploitation se sont établis à 1 537 M$, en hausse de 195 M$, ou de 14,5 %, par rapport à la même période en 2016. Les primes d'assurance ont augmenté de 53 M$. Cette croissance provenant de l'assurance collective pour un montant de 41 M$ et de l'assurance individuelle pour un montant de 12 M$. Les primes de rentes ont quant à elles augmenté de 106 M$.

Les autres revenus d'exploitation ont augmenté de 36 M$, ou de 10,5 %, pour s'établir à 378 M$ au terme du deuxième trimestre de 2017, en raison principalement de la croissance des revenus liés aux actifs sous gestion.

Quant aux revenus de placement, ils ont diminué de 232 M$ en raison principalement de la fluctuation de la juste valeur des actifs associés aux activités d'assurance de personnes et soutenant les passifs. Cette baisse a été compensée en grande partie par la variation des provisions techniques, qui a entraîné une diminution des charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance. Ces variations sont majoritairement attribuables aux changements de la juste valeur du portefeuille d'obligations, d'actions et des produits dérivés. Cependant, des gains sur dispositions de placements supérieurs au deuxième trimestre de 2017 par rapport au trimestre correspondant de 2016 ont atténué la baisse des revenus de placement.

Le revenu total du secteur s'est élevé à 2 159 M$, soit une diminution de 37 M$, ou de 1,7 %, comparativement au trimestre correspondant de 2016.

Les charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance ont été de 1 327 M$, en baisse de 165 M$ comparativement à 2016. Cette variation s'explique principalement par une diminution de 194 M$ des provisions techniques incluses dans le poste « Passifs des contrats d'assurance », qui comprend l'effet de la fluctuation à la baisse de la juste valeur des placements appariés. Toutefois, l'augmentation des primes de rentes a atténué cette baisse des provisions techniques.

Les frais autres que d'intérêts ont atteint 596 M$ pour le deuxième trimestre de 2017, soit une progression de 48 M$, ou de 8,8 %, par rapport à la même période en 2016. Cette hausse résulte principalement d'une augmentation des charges liées aux actifs sous gestion limitée par une gestion efficiente des dépenses dans un contexte de croissance des activités.

Comparaison des premiers semestres de 2017 et de 2016

Au terme du premier semestre de 2017, les excédents nets générés par le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes ont été de 332 M$, soit une augmentation de 111 M$, ou de 50,2 %. Cette augmentation s'explique principalement par la bonne performance des placements, par une diminution de provisions techniques découlant de modifications apportées aux notations utilisées pour les titres appariés à ces provisions ainsi qu'une expérience technique plus favorable dans presque toutes les lignes d'affaires.

Les revenus d'exploitation se sont établis à 2 983 M$, en hausse de 297 M$, ou de 11,1 %, par rapport à la même période en 2016. Les primes d'assurance ont augmenté de 95 M$. Cette croissance provenant de l'assurance collective pour un montant de 72 M$ et de l'assurance individuelle pour un montant de 23 M$. Les primes de rentes ont quant à elles augmenté de 142 M$.

Les autres revenus d'exploitation ont progressé de 60 M$, ou de 8,8 %, pour s'établir à 743 M$ au terme du premier semestre de 2017 en raison principalement des revenus liés à la croissance des actifs sous gestion.

Quant aux revenus de placement, ils ont diminué de 412 M$ en raison principalement de la fluctuation de la juste valeur des actifs associés aux activités d'assurance de personnes et soutenant les passifs. Cette baisse a été compensée en partie par la variation des provisions techniques, qui a entraîné une diminution des charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance. Ces variations sont majoritairement attribuables aux changements de la juste valeur du portefeuille d'obligations, d'actions et des produits dérivés. Cependant, des gains sur dispositions de placements supérieurs au cours du deuxième trimestre de 2017 ont atténué la baisse des revenus de placement.

Le revenu total du secteur s'est élevé 3 937 M$, soit une diminution de 115 M$, ou de 2,8 %, comparativement au semestre correspondant de 2016.

Les charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance ont été de 2 363 M$, en baisse de 308 M$ comparativement à 2016. Cette variation s'explique principalement par une diminution de 362 M$ des provisions techniques incluses dans le poste « Passifs des contrats d'assurance », qui comprend l'effet de la fluctuation à la baisse de la juste valeur des placements appariés. Toutefois, l'augmentation des primes de rentes a contribué à réduire cette baisse des provisions techniques.

Les frais autres que d'intérêts ont atteint 1 157 M$ pour le premier semestre de 2017, soit une progression de 58 M$, ou de 5,3 %, par rapport à la même période en 2016. Cette hausse résulte principalement d'une augmentation des charges liées aux actifs sous gestion limitée par une gestion efficiente des dépenses dans un contexte de croissance des activités.

SECTEUR D'ACTIVITÉ ASSURANCE DE DOMMAGES

Le secteur Assurance de dommages offre des produits d'assurance permettant aux membres et clients du Mouvement Desjardins de se prémunir contre les incidences d'un sinistre. Il comprend notamment les activités de Desjardins Groupe d'assurances générales inc., de Western Financial Group Inc. et de Western Life Assurance Company. Ses produits sont distribués par l'entremise d'agents en assurance de dommages dans le réseau des caisses Desjardins et dans plusieurs centres de contact avec la clientèle et centres Desjardins Entreprises, par un réseau d'agents exclusifs, par Internet et au moyen d'applications pour appareils mobiles.

Le 15 février 2017, le Mouvement Desjardins a conclu une entente pour la vente de deux de ses filiales, Western Financial Group Inc., une société de services financiers, et Western Life Assurance Company, une société d'assurance de personnes, à Trimont Financial Ltd., une filiale de la Compagnie mutuelle d'assurance Wawanesa. Le 1er juillet 2017, le Mouvement a conclu cette transaction pour une considération totale d'environ 775 M$. La transaction sera reflétée au cours du troisième trimestre. Au 30 juin 2017, les résultats de ces filiales sont actuellement présentés dans ce secteur. La contribution de ces filiales aux excédents nets de la période s'élève à 19 M$ pour les six premiers mois de 2017.

ASSURANCE DE DOMMAGES – RÉSULTATS SECTORIELS

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de six mois terminées le	
	30 juin 2017	31 mars 2017	30 juin 2016	**30 juin 2017**	30 juin 2016
Revenu net d'intérêts	**- $**	1 $	1 $	**1 $**	1 $
Primes nettes	**981**	965	797	**1 946**	1 580
Autres revenus (pertes) d'exploitation[1]	**11**	(5)	42	**6**	85
Revenus d'exploitation[1]	**992**	961	840	**1 953**	1 666
Revenus de placement[1]	**51**	69	121	**120**	200
Revenu total	**1 043**	1 030	961	**2 073**	1 866
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	**594**	719	569	**1 313**	1 153
Frais autres que d'intérêts	**319**	326	326	**645**	595
Impôts sur les excédents	**32**	3	17	**35**	30
Excédents (déficit) nets de la période	**98 $**	(18)$	49 $	**80 $**	88 $
Frais liés à la vente de Western Financial Group Inc. et Western Life Assurance Company, nets d'impôts[1]	**1**	13	-	**14**	-
Frais liés à l'acquisition des activités canadiennes de State Farm, nets d'impôts[1]	**8**	8	10	**16**	17
Excédents nets rajustés de la période[1]	**107 $**	3 $	59 $	**110 $**	105 $
selon les excédents nets de la période :					
Part revenant au Groupe	**84 $**	(22)$	39 $	**62 $**	69 $
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	**14**	4	10	**18**	19
Indicateurs					
Primes brutes souscrites[2]	**1 288 $**	965 $	1 357 $	**2 253 $**	2 458 $
Ratio des sinistres[1]	**63,8 %**	74,5 %	67,4 %	**69,1 %**	70,7 %
Ratio des frais[1]	**25,1**	25,8	29,8	**25,5**	28,0
Ratio combiné[1]	**88,9**	100,3	97,2	**94,6**	98,7

(1) Voir la section « Mode de présentation de l'information financière ».
(2) Incluent les primes d'assurance vie de Western Financial Group Inc.

Comparaison des deuxièmes trimestres de 2017 et de 2016

Pour le deuxième trimestre de 2017, les excédents nets du secteur Assurance de dommages ont atteint 98 M$, en hausse de 49 M$, ou de 100,0 %, comparativement au deuxième trimestre de 2016. Les excédents nets rajustés des frais liés à la vente de filiales et à l'acquisition des activités canadiennes de State Farm se sont élevés à 107 M$ comparativement à 59 M$ au deuxième trimestre de 2016. Cette hausse des excédents découle principalement de l'évolution favorable des sinistres des années antérieures plus importante qu'au trimestre correspondant de 2016.

Les revenus d'exploitation ont totalisé 992 M$, en hausse de 152 M$, ou de 18,1 %. Cette augmentation s'explique par la progression de 184 M$, ou de 23,1 %, des primes nettes, qui découle principalement de l'effet du traité de réassurance signé dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm. Ce dernier prévoit une cession décroissante, sur une période de cinq ans, des primes et des sinistres sur les nouvelles affaires et les renouvellements survenus après la date d'acquisition. Cette augmentation provient également, dans une moindre mesure, de l'accroissement du nombre de polices émises découlant de multiples initiatives de croissance dans l'ensemble des segments de marché et des régions.

Les autres revenus d'exploitation ont diminué de 31 M$, principalement en raison de l'augmentation de la contrepartie éventuelle à payer dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm et découlant de l'évolution favorable des sinistres repris.

Quant aux revenus de placement, ils ont diminué de 70 M$ par rapport à la même période en 2016. Cette baisse s'explique principalement par une diminution de la juste valeur des obligations découlant de la hausse des taux d'intérêt observée sur les marchés alors qu'une augmentation avait été constatée au deuxième trimestre de 2016. Rappelons que cette diminution de la valeur des obligations a été compensée par une diminution similaire des charges de sinistres en raison des stratégies d'appariement.

Le revenu total du secteur s'est élevé à 1 043 M$ pour le deuxième trimestre de 2017, soit une hausse de 82 M$, ou de 8,5 %, par rapport au deuxième trimestre de 2016.

Les charges de sinistres du secteur ont totalisé 594 M$ pour le deuxième trimestre de 2017, soit une hausse de 25 M$, ou de 4,4 %, comparativement au deuxième trimestre de 2016. Cette hausse provient principalement de l'effet du traité de réassurance signé dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm. Le ratio des sinistres des assureurs de dommages s'est établi à 63,8 % pour le deuxième trimestre de 2017, alors qu'il était de 67,4 % au trimestre correspondant de 2016. Cette baisse découle principalement de l'évolution favorable des sinistres des années antérieures en assurance automobile plus importante qu'au trimestre correspondant de 2016 compensée, en partie, par la sinistralité de l'année en cours en assurance automobile et en assurance de biens plus importante qu'au deuxième trimestre de 2016.

Les frais autres que d'intérêts s'élevaient à 319 M$ au terme du deuxième trimestre de 2017, en baisse de 7 M$, ou de 2,1 %, par rapport au même trimestre l'an dernier. Cette baisse est principalement attribuable à la vente des activités d'assurance pour les animaux de compagnie de Western Financial Group Inc. conclue le 1er janvier 2017.

Comparaison des premiers semestres de 2017 et de 2016

Pour le premier semestre de 2017, les excédents nets provenant du secteur Assurance de dommages ont atteint 80 M$, en baisse de 8 M$, ou de 9,1 %, comparativement au premier semestre de 2016. Les excédents nets rajustés ont atteint 110 M$, en hausse de 5 M$, ou de 4,8 %.

Les revenus d'exploitation ont totalisé 1 953 M$, en hausse de 287 M$, ou de 17,2 %. Cette augmentation s'explique par la progression de 366 M$, ou de 23,2 %, des primes nettes, qui découle principalement de l'effet du traité de réassurance signé dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm. Ce dernier prévoit une cession décroissante, sur une période de cinq ans, des primes et des sinistres sur les nouvelles affaires et les renouvellements survenus après la date d'acquisition. Cette augmentation provient également, dans une moindre mesure, de l'accroissement du nombre de polices émises découlant de multiples initiatives de croissance dans l'ensemble des segments de marché et des régions.

Les autres revenus d'exploitation ont diminué de 79 M$, ou de 92,9 %, principalement en raison de l'augmentation plus importante qu'au premier semestre de 2016 de la contrepartie éventuelle à payer dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm et découlant de l'évolution favorable des sinistres repris.

Quant aux revenus de placement, ils ont diminué de 80 M$, ou de 40,0 %, par rapport à la même période en 2016. Cette baisse s'explique principalement par une diminution de la juste valeur des obligations découlant de la hausse des taux d'intérêt observée sur les marchés alors qu'une augmentation avait été constatée au premier semestre de 2016. Rappelons que cette diminution de la valeur des obligations a été compensée par une diminution similaire des charges de sinistres en raison des stratégies d'appariement.

Le revenu total du secteur s'est élevé à 2 073 M$ pour le premier semestre de 2017, soit une hausse de 207 M$, ou de 11,1 %, par rapport au premier semestre de 2016.

Les charges de sinistres du secteur ont totalisé 1 313 M$ pour le premier semestre de 2017, soit une hausse de 160 M$, ou de 13,9 %, comparativement au premier semestre de 2016. Cette hausse provient principalement de l'effet du traité de réassurance signé dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm. Le ratio des sinistres des assureurs de dommages s'est établi à 69,1 % pour le premier semestre de 2017, alors qu'il était de 70,7 % au semestre correspondant de 2016. Cette légère baisse découle principalement de l'évolution favorable des sinistres des années antérieures en assurance automobile plus importante qu'au semestre correspondant de 2016. Cependant, en raison des conditions météorologiques de début d'année plus difficiles, cette baisse a été compensée, en partie, par une sinistralité de l'année en cours en assurance automobile et en assurance de biens plus importante qu'au semestre correspondant de 2016.

Les frais autres que d'intérêts s'élevaient à 645 M$ au terme du premier semestre de 2017, en hausse de 50 M$, ou de 8,4 %, par rapport au même semestre l'an dernier. Cette hausse est principalement attribuable à l'effet du traité de réassurance sur les charges couvertes par celui-ci. Cette augmentation a toutefois été atténuée par la baisse des frais attribuable aux activités d'assurance pour les animaux de compagnie de Western Financial Group Inc., dont la vente a été conclue le 1er janvier 2017.

RUBRIQUE TRÉSORERIE ET AUTRES ACTIVITÉS DE SOUTIEN AUX ENTITÉS DU MOUVEMENT DESJARDINS

La rubrique Trésorerie et autres activités de soutien aux entités du Mouvement Desjardins comprend l'information financière qui n'est pas particulière à un secteur d'activité. Elle inclut principalement les activités de trésorerie et celles qui ont trait à l'intermédiation financière entre les surplus ou besoins de liquidités des caisses ainsi que les activités d'orientation et d'encadrement du Mouvement Desjardins. On y trouve également les activités de Capital Desjardins inc. Elle inclut aussi Groupe Technologies Desjardins inc., qui regroupe l'ensemble des activités relatives aux technologies de l'information du Mouvement Desjardins. En plus des différents ajustements nécessaires à la préparation des états financiers consolidés intermédiaires, les éliminations des soldes intersectoriels sont classées sous cette rubrique. Les activités de services partagés offertes par la Fédération, auparavant présentées dans la rubrique Trésorerie et autres activités de soutien aux entités du Mouvement Desjardins, se retrouvent dans le secteur Particuliers et Entreprises depuis le premier trimestre de 2017.

La Fédération considère que l'analyse comparative par postes des activités regroupées sous cette rubrique n'est pas pertinente compte tenu de l'intégration des différents ajustements de consolidation ainsi que des éliminations des soldes intersectoriels. Par conséquent, elle présente une analyse fondée sur l'apport de ces activités aux excédents.

RUBRIQUE TRÉSORERIE ET AUTRES ACTIVITÉS DE SOUTIEN AUX ENTITÉS DU MOUVEMENT DESJARDINS

(en millions de dollars)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de six mois terminées le	
	30 juin 2017	31 mars 2017	30 juin 2016[1]	**30 juin 2017**	30 juin 2016[1]
Activités de trésorerie	**36 $**	23 $	38 $	**59 $**	69 $
Activités liées aux dérivés associés aux activités de couverture	**25**	5	6	**30**	12
Autres[2]	**(18)**	(8)	(33)	**(26)**	(51)
Excédents nets de la période	**43 $**	20 $	11 $	**63 $**	30 $
dont :					
Part revenant au Groupe	**43 $**	20 $	9 $	**63 $**	26 $
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	**-**	-	2	**-**	4

(1) Les données de 2016 ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante.
(2) Incluent les activités des fonctions de soutien, les différents ajustements nécessaires à la préparation des états financiers consolidés intermédiaires ainsi que les éliminations des soldes intersectoriels.

Apport aux excédents

Comparaison des deuxièmes trimestres de 2017 et de 2016

Les excédents nets de la période découlant des activités regroupées sous la rubrique Trésorerie et autres activités de soutien aux entités du Mouvement Desjardins ont totalisé 43 M$ pour le deuxième trimestre de 2017, comparativement à des excédents de 11 M$ pour la période correspondante en 2016.

Les activités de trésorerie ont contribué pour 36 M$ aux excédents du trimestre, soit un apport comparable à la même période en 2016.

Les activités liées aux dérivés associés aux activités de couverture ont enregistré des excédents de 25 M$, comparativement à des excédents de 6 M$ pour la période correspondante de 2016. Cela s'explique principalement par une variation favorable de la juste valeur des swaps liée à la hausse des taux d'intérêt au deuxième trimestre de 2017 comparativement à une baisse à la période correspondante de 2016.

Les autres activités ont été principalement marquées au cours des deuxièmes trimestres de 2017 et de 2016 par des frais liés à la poursuite de projets stratégiques ayant une portée à l'échelle du Mouvement. Ces projets visent notamment l'amélioration des systèmes et des processus, mais également l'amélioration de l'offre de produits et services aux membres et aux clients, pour mieux répondre à leurs besoins, au meilleur coût. Par ailleurs, des frais liés à des indemnités de départ avaient été engagés à la même période en 2016, à la suite des changements à la haute direction du Mouvement Desjardins.

Comparaison des premiers semestres de 2017 et de 2016

Les excédents nets de la période découlant des activités regroupées sous la rubrique Trésorerie et autres activités de soutien aux entités du Mouvement Desjardins ont totalisé 63 M$ pour le premier semestre de 2017, comparativement à 30 M$ pour la période correspondante en 2016.

Les activités de trésorerie ont contribué pour 59 M$ aux excédents. Il s'agit d'une diminution de 10 M$, qui s'explique principalement par un effet défavorable des fluctuations des écarts entre les courbes de taux d'intérêt européenne et canadienne sur la portion non admissible à la comptabilité de couverture des instruments financiers dérivés utilisés pour couvrir les dépôts en devises étrangères. Ceci a été atténué par la croissance des revenus générés par les activités de négociation.

Depuis janvier 2017, la quasi-totalité des billets à terme adossés à des actifs (BTAA) a fait l'objet d'un règlement. Les activités liées aux BTAA avaient généré des excédents de 6 M$ au premier semestre de 2016, ce qui était attribuable à une variation positive de la juste valeur du portefeuille des BTAA, nette des positions de couverture.

Les activités liées aux dérivés associés aux activités de couverture ont dégagé des excédents de 30 M$ en comparaison des excédents de 12 M$ pour la période correspondante de 2016. Cela s'explique principalement par une variation favorable de la juste valeur des swaps liée à la hausse des taux d'intérêt au deuxième trimestre de 2017 comparativement à une baisse à la période correspondante de 2016.

Les autres activités ont été principalement marquées en 2017 et en 2016 par des frais liés à la poursuite de projets stratégiques ayant une portée à l'échelle du Mouvement. Ces projets visent notamment l'amélioration des systèmes et des processus, mais également l'amélioration de l'offre de produits et services aux membres et aux clients, pour mieux répondre à leurs besoins, au meilleur coût. Par ailleurs, des frais liés à des indemnités de départ avaient été engagés au premier semestre en 2016, à la suite des changements à la haute direction du Mouvement Desjardins.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS INTERMÉDIAIRES

Le tableau suivant présente un sommaire des renseignements se rapportant aux résultats des huit derniers trimestres de la Fédération.

RÉSULTATS DES HUIT DERNIERS TRIMESTRES

(en millions de dollars)	2017		2016				2015	
	T2	T1	T4[1]	T3[1]	T2[1]	T1[1]	T4[1]	T3[1]
Revenu net d'intérêts	**344 $**	339 $	331 $	332 $	321 $	319 $	328 $	308 $
Primes nettes	**2 099**	2 006	1 857	1 897	1 764	1 745	1 665	1 717
Autres revenus d'exploitation[2]								
Cotisations	**91**	99	98	99	114	82	94	91
Ententes de services	**194**	167	174	175	158	192	192	184
Commissions sur prêts et cartes de crédit	**153**	171	151	138	135	151	139	130
Services de courtage et de fonds de placement	**307**	278	281	279	286	260	263	255
Honoraires de gestion et de services de garde	**111**	106	108	99	97	93	96	94
Revenus de change	**21**	18	20	21	17	12	17	17
Autres	**47**	63	(13)	(17)	76	94	57	47
Revenus d'exploitation[2]	**3 367**	3 247	3 007	3 023	2 968	2 948	2 851	2 843
Revenus (pertes) de placement[2]								
Revenus (pertes) nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	**497**	295	(1 204)	396	870	510	220	(7)
Revenus nets sur les titres disponibles à la vente	**183**	76	93	91	84	67	69	32
Revenus nets sur les autres placements	**54**	54	49	51	51	50	48	54
	734	425	(1 062)	538	1 005	627	337	79
Revenu total	**4 101**	3 672	1 945	3 561	3 973	3 575	3 188	2 922
Dotation à la provision pour pertes sur créances	**59**	73	48	70	58	72	79	68
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	**1 922**	1 753	(104)	1 727	2 065	1 758	1 350	1 246
Frais autres que d'intérêts	**1 605**	1 550	1 560	1 458	1 536	1 468	1 489	1 370
Impôts sur les excédents	**100**	67	27	32	43	45	33	34
Excédents avant ristournes aux caisses membres	**415**	229	414	274	271	232	237	204
Ristournes aux caisses membres nettes des impôts recouvrés	**-**	-	18	-	-	-	-	-
Excédents nets de la période après ristournes aux caisses membres	**415 $**	229 $	396 $	274 $	271 $	232 $	237 $	204 $
dont :								
Part revenant au Groupe	**401 $**	224 $	370 $	261 $	248 $	209 $	179 $	186 $
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	**14**	5	26	13	23	23	58	18

(1) Les données des périodes précédentes ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante.
(2) Voir la section « Mode de présentation de l'information financière ».

Les revenus, les charges et les excédents trimestriels avant ristournes aux caisses membres varient en fonction de certaines tendances, notamment des fluctuations saisonnières, de la conjoncture économique en général et des conditions des marchés financiers. Pour plus de renseignements sur les variations trimestrielles, se référer aux pages 37 et 38 du rapport de gestion annuel 2016.

REVUE DU BILAN

GESTION DU BILAN

BILAN CONSOLIDÉ

(en millions de dollars et en pourcentage)	**Au 30 juin 2017**		Au 31 décembre 2016	
Actif				
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	**1 975 $**	**1,4 %**	1 212 $	0,9 %
Valeurs mobilières	**49 551**	**34,4**	44 937	33,4
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	**6 353**	**4,4**	7 713	5,7
Prêts et acceptations nets	**54 431**	**37,7**	52 441	38,9
Actif net des fonds distincts	**12 527**	**8,7**	11 965	8,9
Instruments financiers dérivés	**3 251**	**2,3**	3 706	2,8
Autres actifs	**16 118**	**11,1**	12 684	9,4
Total de l'actif	**144 206 $**	**100,0 %**	134 658 $	100,0 %
Passif et capitaux propres				
Dépôts	**54 728 $**	**38,0 %**	46 902 $	34,8 %
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	**7 440**	**5,2**	8 196	6,1
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	**7 887**	**5,5**	9 870	7,3
Instruments financiers dérivés	**2 803**	**1,9**	2 540	1,9
Passifs des contrats d'assurance	**28 147**	**19,5**	27 493	20,4
Passif net des fonds distincts	**12 493**	**8,7**	11 957	8,9
Autres passifs	**13 997**	**9,6**	11 642	8,7
Obligations subordonnées	**1 374**	**1,0**	1 378	1,0
Capitaux propres	**15 337**	**10,6**	14 680	10,9
Total du passif et des capitaux propres	**144 206 $**	**100,0 %**	134 658 $	100,0 %

ACTIF TOTAL

Au 30 juin 2017, l'actif total de la Fédération totalisait 144,2 G$, en hausse de 9,5 G$, ou de 7,1 %, depuis le 31 décembre 2016. Les valeurs mobilières et les prêts et acceptations nets sont en grande partie à l'origine de cette augmentation puisqu'ils ont crû respectivement de 4,6 G$ et de 2,0 G$ depuis la fin de l'année 2016.

TRÉSORERIE, DÉPÔTS AUPRÈS D'INSTITUTIONS FINANCIÈRES ET VALEURS MOBILIÈRES

Au 30 juin 2017, l'encours de la trésorerie et des dépôts auprès d'institutions financières de la Fédération s'établissait à 2,0 G$, en hausse de 763 M$, ou de 63,0 %, depuis le 31 décembre 2016. Le volume des valeurs mobilières, y compris celles empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente, a progressé de 3,3 G$, ou de 6,2 %, pour atteindre 55,9 G$ au 30 juin 2017. Cette hausse s'explique par la croissance des activités de marché et des dépôts.

PRÊTS ET ENGAGEMENTS DE CLIENTS EN CONTREPARTIE D'ACCEPTATIONS

Au 30 juin 2017, l'encours du portefeuille de prêts de la Fédération, y compris les acceptations, net de la provision pour pertes sur prêts, s'établissait à 54,4 G$, en hausse de 2,0 G$, ou de 3,8 %, depuis la fin de 2016.

PRÊTS ET ACCEPTATIONS

(en millions de dollars et en pourcentage)	**Au 30 juin 2017**		Au 31 décembre 2016	
Hypothécaires résidentiels	**3 869 $**	**7,1 %**	3 486 $	6,6 %
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	**16 445**	**30,1**	15 720	29,9
Aux entreprises et aux gouvernements	**34 305**	**62,8**	33 427	63,5
	54 619	**100,0 %**	52 633	100,0 %
Provision pour pertes sur prêts	**(188)**		(192)	
Total des prêts et acceptations par catégories d'emprunteurs	**54 431 $**		52 441 $	
Prêts garantis ou assurés[(1)]	**5 031 $**		5 196 $	

(1) Prêts qui incluent une garantie ou une assurance, complète ou partielle, auprès d'un assureur public ou privé ou d'un gouvernement.

Les prêts aux entreprises et aux gouvernements, y compris les acceptations, ont augmenté de 878 M$, ou de 2,6 %, depuis le 31 décembre 2016, pour s'établir à 34,3 G$ au 30 juin 2017. L'encours des prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers, qui composaient 30,1 % du portefeuille total de prêts de la Fédération, totalisait 16,4 G$ au 30 juin 2017, en hausse de 725 M$, ou de 4,6 %, depuis le 31 décembre 2016. Quant aux prêts hypothécaires résidentiels, leur encours a crû de 383 M$, ou de 11,0 %, depuis le 31 décembre 2016, pour se chiffrer à 3,9 G au 30 juin 2017.

QUALITÉ DU CRÉDIT

Des renseignements sur la qualité du portefeuille de crédit de la Fédération sont présentés dans la section « Gestion des risques » à la page 29 de ce rapport de gestion.

DÉPÔTS

Au 30 juin 2017, l'encours des dépôts de la Fédération s'élevait à 54,7 G$, en hausse de 7,8 G$, ou de 16,7 %, depuis le 31 décembre 2016. Les dépôts en provenance des entreprises et des gouvernements, qui constituaient 77,6 % de son portefeuille de dépôts total, sont principalement à l'origine de cette croissance. En effet, ces derniers, qui sont la principale source de financement de la Fédération, ont progressé de 5,7 G$, ou de 15,5 %, pour totaliser 42,5 G$ au 30 juin 2017. La progression de ces dépôts s'explique notamment par les différentes émissions de titres effectuées sur les marchés américain, canadien et européen, qui ont permis de soutenir la croissance des besoins de fonds du Mouvement Desjardins.

DÉPÔTS

(en millions de dollars et en pourcentage)	**Au 30 juin 2017**		Au 31 décembre 2016	
Particuliers	**4 214 $**	**7,7 %**	3 817 $	8,1 %
Entreprises et gouvernements	**42 489**	**77,6**	36 780	78,5
Institutions de dépôts et autres	**8 025**	**14,7**	6 305	13,4
Total des dépôts	**54 728 $**	**100,0 %**	46 902 $	100,0 %

Les dépôts des institutions de dépôts et d'autres sources, pour leur part, ont progressé de 1,7 G$, ou de 27,3 %, depuis le 31 décembre 2016, pour se chiffrer à 8,0 G$ au 30 juin 2017. Quant aux dépôts en provenance des particuliers, ils s'élevaient à 4,2 G$, en hausse de 397 M$, ou de 10,4 %, depuis le 31 décembre 2016.

CAPITAUX PROPRES

Au 30 juin 2017, les capitaux propres s'élevaient à 15,3 G$, en hausse de 657 M$, ou de 4,5 %, depuis le 31 décembre 2016. Les excédents nets du premier semestre après ristournes aux caisses membres totalisant 644 M$ ont été une source de cette croissance. De plus, la Fédération a procédé à l'émission de parts de capital F pour un produit net des frais d'émission de 196 M$ ainsi qu'à une émission de parts de capital F d'une valeur de 125 M$ pour le paiement d'intérêts lorsque le détenteur a fait le choix de recevoir la rémunération en parts de capital F. La rémunération de 167 M$ sur les parts de capital F ont diminué les capitaux propres.

La note complémentaire 21 « Capital social » des états financiers consolidés annuels présente des renseignements supplémentaires sur le capital social de la Fédération.

GESTION DU CAPITAL

La gestion du capital est un élément essentiel de la gestion financière qui couvre l'ensemble du Mouvement Desjardins, y compris celle de la Fédération. Elle a comme objectif d'assurer que le niveau et la structure de fonds propres du Mouvement Desjardins et de ses composantes respectent son profil de risque, son caractère distinctif et ses objectifs coopératifs. Elle doit également faire en sorte que la structure de fonds propres soit adéquate au regard de la protection des membres et des clients, des cibles de rentabilité, des objectifs de croissance, des attentes des agences de notation et des exigences des organismes de réglementation. De plus, elle doit optimiser la répartition des fonds propres et les mécanismes de circulation de ces derniers à l'interne de même que soutenir la croissance, le développement et la gestion des risques liés aux actifs du Mouvement Desjardins. Des renseignements supplémentaires sur le Cadre intégré de gestion du capital sont présentés dans la section « Gestion du capital » du rapport de gestion annuel 2016 de la Fédération.

Cadre réglementaire et politiques internes

La gestion du capital du Mouvement Desjardins est sous la responsabilité du conseil d'administration de la Fédération qui, pour le soutenir à cet égard, a mandaté la haute direction, par l'entremise du comité de gestion Finances et Risques, pour veiller à ce que le Mouvement, dont la Fédération, soit doté d'une base de fonds propres suffisante et rassurante. La première vice-présidence Finances, Trésorerie et Administration prépare annuellement, avec l'appui des composantes du Mouvement, un plan de capitalisation qui lui permet de projeter l'évolution des fonds propres, d'élaborer des stratégies et de recommander des plans d'action permettant l'atteinte des objectifs et des cibles en matière de fonds propres.

Les situations actuelles et projetées révèlent que, globalement, le Mouvement Desjardins, dont la Fédération, dispose d'une solide base de fonds propres lui permettant de se maintenir parmi les institutions financières les mieux capitalisées.

Les ratios de fonds propres de la Fédération sont calculés selon la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base* à l'intention des coopératives de services financiers émise par l'AMF (ligne directrice). Cette dernière tient compte du dispositif réglementaire mondial visant à renforcer la résilience des établissements et systèmes bancaires (Bâle III) édicté par la Banque des règlements internationaux.

Le ratio minimal de fonds propres de la catégorie 1A que doit maintenir la Fédération est de 8 %. De plus, les ratios de fonds propres de la catégorie 1 ainsi que le ratio du total des fonds propres doivent respectivement être supérieurs à 9,5 % et à 11,5 %. Quant au ratio de levier, l'exigence minimale est de 3 %.

Ces fonds propres prennent en considération les investissements effectués au sein des autres composantes de la Fédération. Certaines d'entre elles sont soumises à des exigences distinctes en matière de fonds propres réglementaires, de liquidités ou de financement, qui sont fixées par des organismes de réglementation régissant, entre autres, les banques et les valeurs mobilières. Le Mouvement Desjardins surveille et gère les exigences en matière de fonds propres de ces entités afin d'assurer l'utilisation efficace de ceux-ci et le respect continu de la réglementation applicable.

Aux fins du calcul des fonds propres, la société de portefeuille Desjardins Société financière inc., qui regroupe principalement les sociétés d'assurance, est déconsolidée et présentée en déduction des fonds propres. Cette dernière est assujettie à la *Ligne directrice sur les exigences en matière de suffisance des fonds propres* pour les assureurs de personnes émise par l'AMF.

De même, certaines filiales de la Fédération, dont les sociétés d'assurance, sont assujetties à des exigences réglementaires provenant de l'AMF ou d'autres autorités réglementaires. La plupart de ces filiales doivent respecter des exigences minimales de capitaux qui pourraient limiter la capacité de la Fédération à affecter une partie de ces capitaux ou de ces fonds à d'autres fins.

Évolution de la réglementation

Le Mouvement Desjardins continue de suivre l'évolution des modifications aux exigences concernant le capital en vertu des normes mondiales élaborées par le Comité de Bâle sur les contrôles bancaires (CBCB). À cet effet, des informations supplémentaires sont présentées dans le rapport de gestion annuel 2016 de la Fédération à la page 42. De plus, la section « Évolution du contexte réglementaire » présente des renseignements additionnels liés à la réglementation touchant l'ensemble des activités du Mouvement Desjardins.

Mentionnons l'entrée en vigueur d'une mise à jour de la ligne directrice le 1er janvier 2017. Celle-ci contient une modification à l'égard du traitement des placements en actions dans des fonds de placement ainsi que la mise en œuvre d'un seuil de perte en cas de défaut de ralentissement en ce qui a trait aux hypothèques résidentielles, pour les institutions financières appliquant l'approche fondée sur les notations internes sur les prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels.

Le 15 mars 2017, le CBCB a publié un deuxième document consultatif sur la détection et la gestion du risque d'intervention, qui vise à mesurer le risque lié au soutien qu'une institution financière pourrait donner à une entité non consolidée, si jamais cette dernière se trouvait en détresse financière, et ce même au-delà ou en l'absence d'exigences contractuelles. Le cadre proposé ne prévoit pas l'ajout automatique d'exigences de fonds propres en plus de ceux requis selon les normes actuelles de Bâle. L'entrée en vigueur est prévue pour le quatrième trimestre de 2019.

Le 29 mars 2017, le CBCB a publié le document intitulé Regulatory treatment of accounting provisions – interim and transitional arrangements. Ce document résulte de l'application de l'IFRS 9 à partir du 1er janvier 2018, qui nécessite la comptabilisation de provisions pour pertes de crédit attendues plutôt que de pertes subies, comme l'exige la norme actuelle. Compte tenu de l'entrée en vigueur imminente de l'IFRS 9, le CBCB maintiendra le traitement réglementaire actuel des provisions en vertu du cadre de l'Accord de Bâle durant une période transitoire. Les autorités peuvent adopter des mesures transitoires en vue de tenir compte de façon graduelle de toute incidence négative importante éventuelle sur le capital réglementaire découlant de l'introduction du nouveau modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues en vertu de l'IFRS 9. L'AMF n'a pas encore publié de ligne directrice à cet égard.

Respect des exigences

Au 30 juin 2017, les ratios de fonds propres de la catégorie 1A et de la catégorie 1 de même que le ratio du total des fonds propres de la Fédération, calculés selon les exigences de Bâle III, étaient chacun de 15,8 %. Quant au ratio de levier, il se situait à 6,7 %.

La Fédération et ses filiales qui sont soumises à des exigences réglementaires minimales en matière de capitalisation respectaient celles-ci au 30 juin 2017.

Fonds propres réglementaires

Les tableaux qui suivent présentent les principales composantes des fonds propres de la Fédération, les soldes de fonds propres réglementaires, les actifs pondérés en fonction des risques, les ratios de fonds propres ainsi que l'évolution des fonds propres au cours de la période.

PRINCIPALES COMPOSANTES DES FONDS PROPRES

	Total des fonds propres		
	Fonds propres de la catégorie 1		Fonds propres de la catégorie 2
	Catégorie 1A[1]	Catégorie 1B[1]	
Éléments admissibles	• Réserves et excédents non répartis • Cumul des autres éléments du résultat global admissibles • Parts de capital • Participations ne donnant pas le contrôle[2]	• Participations ne donnant pas le contrôle[2]	• Provisions collectives admissibles • Obligations subordonnées assujetties au retrait progressif • Parts de qualification admissibles • Participations ne donnant pas le contrôle[2]
Ajustements réglementaires	• Goodwill • Logiciels • Autres actifs incorporels • Actifs d'impôt différé issus essentiellement du report prospectif des pertes • Déficit de provisions • Participations croisées[3]		
Déductions	• Principalement des participations significatives dans des entités financières[4]		• Investissement en actions privilégiées dans une composante exclue du périmètre de consolidation réglementaire • Instrument financier subordonné

[1] Les ratios de la catégorie 1A et de la catégorie 1B sont l'équivalent pour une coopérative financière régie par l'AMF des ratios CET1 et AT1 des institutions financières.
[2] Le solde des participations ne donnant pas le contrôle attribuable aux différentes catégories de fonds propres est déterminé, entre autres, en fonction de la nature des activités et du niveau de capitalisation de l'entité émettrice.
[3] Participations croisées dans les fonds propres de la catégorie 1A du réseau des caisses Desjardins du Québec.
[4] Correspondent à la part des investissements dans les composantes exclues du périmètre de consolidation réglementaire (principalement Desjardins Société financière inc.) qui excède 10 % des fonds propres nets des ajustements réglementaires. De plus, lorsque le solde non déduit, auquel s'ajoutent les actifs d'impôt différé nets des passifs d'impôt différé correspondants, est supérieur à 15 % des fonds propres ajustés, l'excédent est également déduit de ces fonds propres. Le solde net non déduit est assujetti à une pondération en fonction des risques de 250 %.

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

(en millions de dollars et en pourcentage)	**Au 30 juin 2017**	Au 31 décembre 2016
Fonds propres de la catégorie 1A		
Parts de capital de la Fédération	**4 448 $**	4 127 $
Autres parts de capital	**4 036**	3 939
Réserves	**403**	524
Excédents non répartis	**5 214**	4 765
Cumul des autres éléments du résultat global admissibles	**400**	386
Participations ne donnant pas le contrôle	**-**	32
Déductions[1][2]	**(6 875)**	(6 456)
Total des fonds propres de la catégorie 1A	**7 626**	7 317
Participations ne donnant pas le contrôle	**14**	19
Déductions[1]	**(14)**	(19)
Total des fonds propres de la catégorie 1B	**-**	-
Total des fonds propres de la catégorie 1	**7 626**	7 317
Fonds propres de la catégorie 2		
Obligations subordonnées assujetties au retrait progressif	**1 018**	1 200
Provisions collectives admissibles	**128**	132
Participations ne donnant pas le contrôle	**-**	6
Déductions[1]	**(1 146)**	(1 338)
Total des fonds propres de la catégorie 2	**-**	-
Total des fonds propres réglementaires (catégories 1 et 2)	**7 626 $**	7 317 $
Ratios et exposition du ratio de levier		
Fonds propres de la catégorie 1A[3]	**15,8 %**	15,9 %
Fonds propres de la catégorie 1[3]	**15,8**	15,9
Total des fonds propres[3]	**15,8**	15,9
Levier[4]	**6,7**	7,4
Exposition du ratio de levier	**113 189 $**	98 892 $

[1] Conformément à la ligne directrice, lorsqu'une entité est tenue de faire une déduction à une composante donnée de fonds propres sans en être suffisamment dotée, la différence est déduite de l'élément de qualité immédiatement supérieur. Si les fonds propres de la catégorie 2 sont insuffisants pour absorber une déduction, la portion non déduite le sera dans la catégorie 1B, puis 1A s'il y a lieu.
[2] Les déductions de la catégorie 1A sont constituées des ajustements réglementaires (2 122 M$, 1 886 M$ en 2016), dont les participations croisées (1 542 M$, 1 318 M$ en 2016), des participations significatives (4 002 M$, 3 841 M$ en 2016), des actifs d'impôt différé attribuables à des différences temporaires (17 M$, 16 M$ en 2016) et des éléments qui n'ont pu être déduits dans les catégories 1B et 2 en raison de l'insuffisance des fonds propres dans ces catégories (735 M$, 713 M$ en 2016).
[3] Les ratios de fonds propres s'expriment en pourcentage des fonds propres réglementaires par rapport aux actifs pondérés en fonction des risques, et ce conformément à la ligne directrice.
[4] Le ratio de levier est calculé conformément à la ligne directrice et se définit comme étant la mesure des fonds propres, soit les fonds propres de la catégorie 1, divisée par la mesure de l'exposition. La mesure de l'exposition comprend : 1) les expositions au bilan; 2) les expositions sur opérations de financement par titres; 3) les expositions sur dérivés; et 4) les éléments hors bilan.

Conformément aux exigences de Bâle III, les instruments de fonds propres qui ne satisfont plus aux critères d'admissibilité des catégories de fonds propres sont exclus de celles-ci depuis le 1er janvier 2013 comme prescrit. En vertu des mesures transitoires énoncées dans la ligne directrice, ceux qui répondent à certaines conditions sont éliminés progressivement des fonds propres à raison de 10 % par année pendant une période de neuf ans qui a débuté le 1er janvier 2013. Les obligations subordonnées émises par Capital Desjardins inc. sont assujetties à cet amortissement de 10 %. Pour être pleinement admissibles à titre de fonds propres de la catégorie 2, ces obligations doivent répondre aux exigences relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité. Le Mouvement Desjardins n'a émis aucun instrument visé par ces règles, car des discussions sont toujours en cours auprès de l'AMF sur l'application de cette réglementation par le Mouvement Desjardins.

Le 21 décembre 2016, la Fédération a déposé un nouveau prospectus simplifié et obtenu un visa afin d'émettre, au cours des douze mois suivant la date du visa, des parts de capital de catégorie F jusqu'à concurrence d'une valeur de 250 M$. Cette nouvelle émission a débuté le 24 janvier 2017. Au cours du premier semestre de 2017, la Fédération a procédé à l'émission de parts de capital F pour un produit net des frais d'émission de 196 M$. De plus, la Fédération a émis des parts de capital F d'une valeur de 125 M$ pour le paiement d'intérêts lorsque le détenteur a fait le choix de recevoir la rémunération en parts de capital F.

Au cours de la même période, la Fédération a émis des parts de capital A pour une contrepartie en espèces de 25 M$. En outre, le 27 octobre 2016, le conseil d'administration de la Fédération a autorisé la création d'une nouvelle catégorie de parts de capital G. Le 1er janvier 2017, soit la date de la fusion, les parts de capital CCD émises et en circulation ont été converties en parts de capital G émises à l'intention des membres de la Fédération. Les parts de capital CCD ne font plus partie du capital autorisé de la Fédération depuis la date de la fusion. Au cours des six premiers mois de 2017, la Fédération a émis des parts de capital G pour une contrepartie en espèces de 72 M$.

Au 30 juin 2017, le ratio de fonds propres de la catégorie 1A est en baisse de 11 points de base par rapport au 31 décembre 2016. La croissance des excédents et des réserves a été neutralisée par une hausse des actifs pondérés en fonction des risques.

ÉVOLUTION DES FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

Pour la période de six mois terminée le

(en millions de dollars)	**30 juin 2017**
Fonds propres de la catégorie 1A	
Solde au début de la période	**7 317 $**
Croissance des réserves et des excédents non répartis[1]	**328**
Cumul des autres éléments du résultat global admissibles	**14**
Parts de capital de la Fédération	**321**
Autres parts de capital	**97**
Participations ne donnant pas le contrôle	**(32)**
Déductions	**(419)**
Solde à la fin de la période	**7 626**
Fonds propres de la catégorie 1B	
Solde au début de la période	**-**
Participations ne donnant pas le contrôle	**(5)**
Déductions	**5**
Solde à la fin de la période	**-**
Total des fonds propres de la catégorie 1	**7 626**
Fonds propres de la catégorie 2	
Solde au début de la période	**-**
Participations ne donnant pas le contrôle	**(6)**
Obligations de premier rang assujetties au retrait progressif	**(182)**
Provisions collectives admissibles	**(4)**
Déductions	**192**
Solde à la fin de la période	**-**
Total des fonds propres	**7 626 $**

[1] Montant incluant la variation du passif au titre des régimes de retraite à prestations définies.

Actifs pondérés en fonction des risques (APR)

La Fédération calcule des APR pour le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel. Elle utilise l'approche des notations internes pour le risque de crédit lié aux portefeuilles de prêts de la clientèle de détail – Particuliers. Quant aux autres expositions aux risques de crédit et de marché, elles sont évaluées selon l'approche standard. Le 19 juin dernier, la Fédération a reçu l'autorisation de l'AMF quant à l'utilisation de l'approche standard aux fins du calcul du risque opérationnel, et ce, à compter du présent trimestre.

Comme l'indique le tableau suivant, les actifs pondérés en fonction des risques s'élevaient à 48,2 G$ au 30 juin 2017. De ce montant, 38,5 G$ sont attribuables au risque de crédit, 1,9 G$ au risque de marché et 8,0 G$ au risque opérationnel. Au 31 décembre 2016, les actifs pondérés étaient de 45,9 G$.

ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES

(en millions de dollars et en pourcentage)	Approche des notations internes		Approche standard		Total au 30 juin 2017			Total au 31 décembre 2016
	Expositions[1]	Actifs pondérés en fonction des risques	Expositions[1]	Actifs pondérés en fonction des risques	Expositions[1]	Actifs pondérés en fonction des risques	Taux de pondération moyen des risques	Actifs pondérés en fonction des risques
Risque de crédit autre que le risque de contrepartie								
Emprunteurs souverains	**- $**	**- $**	**8 174 $**	**2 $**	**8 174 $**	**2 $**	**- %**	- $
Institutions financières	**-**	**-**	**34 674**	**7 006**	**34 674**	**7 006**	**20**	5 330
Entreprises	**-**	**-**	**13 885**	**13 423**	**13 885**	**13 423**	**97**	12 491
Titrisations	**-**	**-**	**7**	**93**	**7**	**93**	**1 329**	1 138
Actions	**-**	**-**	**128**	**217**	**128**	**217**	**170**	98
PME assimilées aux autres expositions sur la clientèle de détail	**-**	**-**	**1 942**	**1 491**	**1 942**	**1 491**	**77**	1 048
Prêts hypothécaires	**1 550**	**143**	**206**	**73**	**1 756**	**216**	**12**	207
Autres expositions sur la clientèle de détail (à l'exception des PME)	**5 106**	**2 416**	**263**	**220**	**5 369**	**2 636**	**49**	2 396
Expositions renouvelables sur la clientèle de détail éligibles	**28 560**	**6 764**	**-**	**-**	**28 560**	**6 764**	**24**	6 881
Sous-total du risque de crédit autre que le risque de contrepartie	**35 216**	**9 323**	**59 279**	**22 525**	**94 495**	**31 848**	**34**	29 589
Risque de contrepartie								
Emprunteurs souverains	**-**	**-**	**89**	**-**	**89**	**-**	**-**	-
Institutions financières	**-**	**-**	**1 544**	**310**	**1 544**	**310**	**20**	316
Entreprises	**-**	**-**	**27**	**20**	**27**	**20**	**74**	8
Portefeuille de négociation	**-**	**-**	**888**	**270**	**888**	**270**	**30**	192
Charge d'ajustement de l'évaluation de crédit (AEC)	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**774**	**-**	808
Exigences supplémentaires liées au portefeuille bancaire et de négociation	**-**	**-**	**-**	**-**	**44**	**1**	**-**	1
Sous-total du risque de contrepartie	**-**	**-**	**2 548**	**600**	**2 592**	**1 375**	**53**	1 325
Autres actifs[2]	**-**	**-**	**-**	**-**	**18 477**	**4 716**	**26**	4 320
Facteur scalaire[3]	**-**	**559**	**-**	**-**	**-**	**559**	**-**	551
Total du risque de crédit	**35 216**	**9 882**	**61 827**	**23 125**	**115 564**	**38 498**	**33**	35 785
Risque de marché								
Risque de position lié aux taux d'intérêt	**-**	**-**	**-**	**1 517**	**-**	**1 517**	**-**	1 428
Risque de devise	**-**	**-**	**-**	**231**	**-**	**231**	**-**	262
Exigences supplémentaires liées à d'autres risques[4]	**-**	**-**	**-**	**139**	**-**	**139**	**-**	120
Total du risque de marché	**-**	**-**	**-**	**1 887**	**-**	**1 887**	**-**	1 810
Risque opérationnel	**-**	**-**	**-**	**7 995**	**-**	**7 995**	**-**	8 612
Total des actifs pondérés en fonction des risques avant le seuil	**35 216**	**9 882**	**61 827**	**33 007**	**115 564**	**48 380**	**-**	46 207
Actifs pondérés en fonction des risques après les dispositions transitoires pour la charge AEC[5]								
APR pour les fonds propres de la catégorie 1A	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**48 163**	**-**	45 916
APR pour les fonds propres de la catégorie 1	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**48 202**	**-**	45 972
APR pour le total des fonds propres	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**48 233**	**-**	46 021
Total des actifs pondérés en fonction des risques	**35 216 $**	**9 882 $**	**61 827 $**	**33 007 $**	**115 564 $**	**48 163 $**	**- %**	45 916 $

(1) Exposition nette après l'atténuation du risque de crédit (déduction faite des provisions spécifiques selon l'approche standard, mais non selon l'approche des notations internes, conformément à la ligne directrice de l'AMF).

(2) Les autres actifs sont évalués à l'aide d'une méthode autre que les méthodes standard ou des notations internes. Cette rubrique comprend la part des investissements au-dessous d'un certain seuil dans les composantes déconsolidées aux fins des fonds propres réglementaires (principalement Desjardins Société financière inc.), la part des investissements au-dessous d'un certain seuil dans les sociétés associées ainsi que la part des autres actifs d'impôt futurs au-dessous d'un certain seuil. Ces trois éléments sont pondérés à 250 %, et la partie déduite (c'est-à-dire celle qui est au-dessus d'un certain seuil) est pondérée à 0 %. Cette classe inclut la charge AEC et les exigences supplémentaires liées au portefeuille bancaire et de négociation, qui sont divulguées dans la section portant sur le risque de crédit de contrepartie.

(3) Les facteurs scalaires correspondent à un calibrage de 6 % des actifs à risque évalués selon l'approche des notations internes pour les expositions de crédit, conformément à la section 1.3 de la ligne directrice de l'AMF.

(4) Les autres risques comprennent le risque de position lié aux titres de propriété, le risque lié aux produits de base et le risque lié aux expositions sur les options.

(5) Les facteurs scalaires utilisés pour tenir compte des exigences relatives à la charge AEC sont appliqués progressivement au calcul des ratios de fonds propres de la catégorie 1A et de la catégorie 1 ainsi qu'au calcul du ratio du total des fonds propres depuis le 1er janvier 2014. Ils sont respectivement de 72 %, de 77 % et de 81 % en 2017 (64 %, 71 % et 77 % en 2016). Ils atteindront 100 % pour chaque catégorie de capital d'ici 2019.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

La Fédération contracte différents arrangements hors bilan dans le cours normal de ses activités. Ces arrangements incluent les biens sous gestion et sous administration pour le compte de membres des caisses et de clients, les instruments de crédit, les engagements contractuels, les actifs financiers reçus en garantie et autres ainsi que les entités structurées, y compris la titrisation. Des renseignements supplémentaires sont présentés dans la section « Arrangements hors bilan » du rapport de gestion annuel 2016 de la Fédération.

Biens sous gestion et sous administration

Au 30 juin 2017, la Fédération administrait, pour le compte des membres des caisses et de ses clients, des biens d'une valeur de 387,9 G$, soit une baisse de 40,2 G$, ou de 9,4 %, depuis le 31 décembre 2016. Les avoirs financiers confiés à la Fédération à titre de gestionnaire de patrimoine se chiffraient à 63,7 G$ au 30 juin 2017, ce qui représente une augmentation de 4,2 G$, ou de 7,0 %, depuis le 31 décembre 2016.

Entités structurées

La Fédération procède à diverses opérations financières avec des entités structurées dans le cours normal de ses affaires afin de diversifier ses sources de financement et de gérer ses fonds propres. Ces entités sont habituellement créées dans un objectif précis et bien défini, et leurs activités sont souvent limitées. Ces entités peuvent être incluses dans le bilan consolidé de la Fédération si celle-ci en détient le contrôle. Les détails concernant les expositions significatives à des entités structurées non incluses dans le bilan consolidé de la Fédération sont fournis ci-dessous. La note complémentaire 13 « Intérêts détenus dans d'autres entités » des états financiers consolidés annuels contient plus de renseignements sur les entités structurées.

Fiducies de véhicules d'actif cadre (VAC)

La Fédération détient des intérêts économiques dans des fiducies VAC qui sont des entités structurées non incluses dans le bilan consolidé. Ces fiducies ont été créées dans le but précis de regrouper les billets restructurés provenant des papiers commerciaux adossés à des actifs détenus par des investisseurs institutionnels canadiens. Au cours du premier trimestre de 2017, la quasi-totalité des BTAA ont fait l'objet d'un règlement. De plus, la Fédération a mis fin à son engagement à contribuer à la facilité de financement de marge au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2016.

Titrisation d'actifs financiers de la Fédération

La Fédération participe au Programme des titres hypothécaires émis aux termes de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH) pour gérer ses liquidités et ses fonds propres. Les opérations effectuées dans le cadre de ce programme exigent parfois l'utilisation d'une entité structurée mise en place par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) en vertu du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (OHC), soit la Fiducie du Canada pour l'habitation (FCH). La note complémentaire 8 « Décomptabilisation d'actifs financiers » des états financiers consolidés annuels contient plus de renseignements sur la titrisation de prêts de la Fédération.

GESTION DES RISQUES

GESTION DES RISQUES

L'objectif du Mouvement Desjardins en matière de gestion des risques est d'optimiser la relation risque-rendement dans le respect des niveaux de tolérance établis en élaborant et en appliquant des stratégies, des encadrements, des pratiques ainsi que des processus de gestion des risques intégrés à l'ensemble de ses activités. À cet égard, le Mouvement s'est doté d'un Cadre de gestion intégrée des risques qui vise, entre autres, à donner à sa haute direction et au conseil d'administration de la Fédération un niveau de confiance et de confort approprié quant à la compréhension et à la gestion de la gamme complète des risques liés à l'atteinte de ses objectifs.

La Fédération est exposée à différents risques dans le cours normal de ses activités, notamment au risque de crédit, au risque de marché, au risque de liquidité, au risque opérationnel, au risque d'assurance, au risque stratégique, au risque de réputation, au risque lié aux régimes de retraite, au risque environnemental ainsi qu'au risque lié à l'environnement réglementaire et juridique.

La gestion des risques est une fonction couvrant l'ensemble des activités du Mouvement Desjardins, y compris celles de la Fédération. En conséquence, la description de la gestion des risques qui suit est celle du Mouvement. La gestion rigoureuse et efficace de ces risques constitue une priorité pour le Mouvement Desjardins et vise à soutenir ses grandes orientations, entre autres, à l'égard de sa solidité financière et de sa croissance soutenue et rentable dans le respect des exigences réglementaires. Le Mouvement Desjardins considère les risques comme des éléments indissociables de son développement et, par conséquent, cherche à promouvoir une culture au sein de laquelle la gestion des risques est une responsabilité qui incombe à chacun de ses secteurs d'activité, de ses employés et de ses gestionnaires.

Au cours des six premiers mois de l'exercice 2017, la structure de gouvernance, les encadrements et les pratiques du Mouvement Desjardins en matière de gestion des risques de même que la nature et la description des risques auxquels la Fédération est exposée (y compris le risque opérationnel, le risque d'assurance, le risque stratégique, le risque de réputation, le risque lié aux régimes de retraite, le risque environnemental ainsi que le risque lié à l'environnement réglementaire et juridique) n'ont pas changé de façon significative par rapport à ce qui est présenté aux pages 49 à 77 du rapport de gestion annuel 2016 de la Fédération. En plus de ces risques, d'autres facteurs de risque, qui ne sont pas sous le contrôle du Mouvement Desjardins, y compris la Fédération, pourraient avoir une incidence sur ses résultats futurs. Ces principaux risques et risques émergents ainsi que les autres facteurs de risque n'ont pas changé de façon significative par rapport à ce qui est présenté aux pages 46 à 49 du rapport de gestion annuel 2016 de la Fédération.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit correspond au risque de pertes découlant du manquement d'un emprunteur, d'un garant, d'un émetteur ou d'une contrepartie de s'acquitter de ses obligations contractuelles figurant ou non au bilan consolidé.

La Fédération est exposée au risque de crédit d'abord par ses prêts directs aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements, y compris par ses prêts aux caisses membres. Elle est également exposée par divers autres engagements, dont les lettres de crédit, les opérations portant sur les instruments financiers dérivés et les opérations portant sur les valeurs mobilières.

Qualité du portefeuille de prêts

Au 30 juin 2017, l'encours des prêts douteux bruts se chiffrait à 76 M$, en baisse de 19 M$ par rapport au 31 décembre 2016. Le ratio des prêts douteux bruts, exprimé en pourcentage du portefeuille total de prêts et acceptations bruts, s'établissait à 0,14 % au terme du deuxième trimestre de 2017, en baisse par rapport au ratio de 0,18 % enregistré au 31 décembre 2016. La Fédération continue de présenter un portefeuille de prêts de grande qualité.

Les provisions individuelles pour pertes sur prêts, qui totalisaient 5 M$ au 30 juin 2017, ont permis d'obtenir un taux global de couverture de 6,6 % du portefeuille de prêts douteux bruts, alors que ce ratio était de 5,3 % au 31 décembre 2016.

Quant à la provision collective, elle s'établissait à 183 M$ au 30 juin 2017, en baisse par rapport à celle de 187 M$ qui avait été enregistrée à la fin de 2016. De plus, une provision liée au risque relatif à des arrangements hors bilan de 39 M$ a été comptabilisée au 30 juin 2017 au poste « Autres passifs - Autres » du bilan consolidé, soit une baisse de 7 M$ par rapport au montant qui avait été enregistré au 31 décembre 2016. La provision collective reflète la meilleure estimation quant au risque de pertes sur les prêts qui n'ont pas encore été individuellement désignés comme étant des prêts douteux.

Les tableaux suivants présentent les prêts douteux bruts par catégories d'emprunteurs de la Fédération ainsi que la variation du solde des prêts douteux bruts.

PRÊTS DOUTEUX BRUTS PAR CATÉGORIES D'EMPRUNTEURS

(en millions de dollars et en pourcentage)	**Au 30 juin 2017**				Au 31 décembre 2016	
	Prêts et acceptations bruts	**Prêts douteux bruts**	**Provisions individuelles pour pertes sur prêts**	**Prêts douteux nets**	Prêts douteux bruts	Prêts douteux nets
Hypothécaires résidentiels	**3 869 $**	**2 $**	**- $**	**2 $**	2 $	2 $
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	**16 445**	**70**	**-**	**70**	82	82
Aux entreprises et aux gouvernements	**34 305**	**4**	**5**	**(1)**	11	6
Total	**54 619 $**	**76 $**	**5 $**	**71 $**	95 $	90 $
En pourcentage des prêts et acceptations bruts		**0,14 %**		**0,13 %**	0,18 %	0,17 %

VARIATION DU SOLDE DES PRÊTS DOUTEUX BRUTS

(en millions de dollars)	**Pour les périodes de trois mois terminées le**			**Pour les périodes de six mois terminées le**	
	30 juin 2017	31 mars 2017	30 juin 2016	**30 juin 2017**	30 juin 2016
Prêts douteux bruts au début de la période	**94 $**	95 $	76 $	**95 $**	85 $
Prêts douteux bruts survenus depuis la dernière période	**106**	118	114	**224**	235
Retours à un état non douteux	**(65)**	(55)	(58)	**(120)**	(111)
Radiations et recouvrements	**(73)**	(70)	(67)	**(143)**	(142)
Autres variations	**14**	6	19	**20**	17
Prêts douteux bruts à la fin de la période	**76 $**	94 $	84 $	**76 $**	84 $

Risque de contrepartie et d'émetteur

Le risque de contrepartie et d'émetteur est un risque de crédit relatif à divers types de transactions portant sur des valeurs mobilières, des instruments financiers dérivés et des prêts de valeurs.

La première vice-présidence Gestion des risques (PVPGR) détermine les montants maximaux d'exposition par contrepartie et par émetteur à partir de critères quantitatifs et qualitatifs. Ces montants sont par la suite alloués aux différentes composantes en fonction de leurs besoins.

Le Mouvement Desjardins est principalement exposé au risque que représentent les différents ordres de gouvernements canadiens, les entités publiques ou parapubliques québécoises et les grandes banques canadiennes. La cote de crédit de la plupart de ces contreparties et émetteurs est égale ou supérieure à A-. L'exposition du Mouvement aux institutions financières européennes et américaines est faible et son exposition à la dette souveraine est concentrée au Canada et aux États-Unis.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond au risque de variation de la juste valeur d'instruments financiers découlant d'une fluctuation des paramètres affectant cette valeur, notamment les taux d'intérêt, les taux de change, les écarts de crédit et leur volatilité.

Le Mouvement Desjardins est principalement exposé au risque de marché en raison de ses positions découlant de ses activités traditionnelles de financement et de collecte d'épargne. Il est également exposé à ce risque en raison de ses activités d'assurance et de négociation. Le Mouvement et ses composantes ont adopté des politiques décrivant les principes, les limites et les mécanismes applicables à la gestion du risque de marché.

L'ensemble des instruments financiers génère un risque de marché pour les activités de négociation, les activités d'assurance et les activités de gestion du risque structurel de taux d'intérêt. Le suivi des activités de négociation est principalement effectué à l'aide de la VaR globale et de la VaR globale en période de tension présentées au tableau « VaR par catégories de risques ». Ces différentes mesures sont complétées par des programmes de simulations de crise. La principale mesure relative à la gestion du risque structurel de taux d'intérêt et aux activités d'assurance est présentée au tableau « Sensibilité aux taux d'intérêt » à la fin de cette section.

Gestion du risque de marché lié aux activités de négociation – Valeur à risque

La gestion du risque de marché des portefeuilles de négociation est effectuée quotidiennement et elle est encadrée par une politique spécifique. Cette politique précise les facteurs de risque qui doivent être mesurés ainsi que la limite attribuable à chacun de ces facteurs et au total. Des limites de tolérance sont également prévues pour les différentes simulations de crise. Le respect de ces limites est suivi quotidiennement et un tableau de bord sur le risque de marché est produit chaque jour et expédié à la haute direction. Tout dépassement de limites est analysé immédiatement et les actions appropriées sont prises à son égard.

Le principal outil qui sert à mesurer ce risque est la « Valeur à risque » (VaR). La VaR constitue une estimation de la perte potentielle sur un certain intervalle de temps et selon un niveau de confiance donné. Une VaR Monte Carlo, avec un niveau de confiance de 99 %, est calculée quotidiennement pour les portefeuilles de négociation sur un horizon de détention d'un jour. Il est donc raisonnable de prévoir une perte excédant la VaR une fois tous les 100 jours. Le calcul de la VaR se fait à partir de données historiques sur un intervalle d'un an.

En plus de la VaR globale, le Mouvement calcule également une VaR globale en période de tension. Cette dernière est calculée de la même manière que la VaR globale, sauf en ce qui concerne l'utilisation des données historiques. Ainsi, au lieu d'utiliser l'intervalle de la dernière année, la VaR globale en période de tension prend en compte les données historiques d'une période de crise d'un an, soit celle débutant en septembre 2008.

Le tableau suivant présente la VaR globale et la VaR globale en période de tension des activités de négociation par catégories de risques ainsi que l'effet de diversification. Le risque de prix des actions, le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque spécifique de taux d'intérêt représentent les quatre catégories de risques auxquelles est exposée la Fédération. Ces facteurs de risque sont pris en compte dans la mesure du risque de marché du portefeuille de négociation. Ils sont reflétés dans le tableau de la VaR présenté ci-dessous. La définition du portefeuille de négociation répond aux différents critères définis dans l'Accord de Bâle.

VaR PAR CATÉGORIES DE RISQUES (PORTEFEUILLE DE NÉGOCIATION)

(en millions de dollars)	**Pour le trimestre terminé le 30 juin 2017**				Pour les trimestres terminés le 31 mars 2017		30 juin 2016	
	Au 30 juin 2017	**Moyenne**	**Haut**	**Bas**	Au 31 mars 2017	Moyenne	Au 30 juin 2016	Moyenne
Actions	**0,5 $**	**0,3 $**	**1,6 $**	**0,1 $**	0,1 $	0,2 $	0,1 $	0,2 $
Change	**0,3**	**0,4**	**0,7**	**0,1**	0,5	0,2	0,1	0,3
Taux d'intérêt	**2,8**	**3,4**	**5,1**	**2,3**	4,5	3,6	3,8	3,2
Risque spécifique de taux d'intérêt[1]	**5,7**	**6,2**	**8,2**	**4,6**	5,4	4,2	4,3	4,5
Effet de diversification[2]	**(6,4)**	**(6,8)**	**s. o.[3]**	**s. o.[3]**	(6,0)	(4,5)	(4,5)	(4,9)
VaR globale	**2,9 $**	**3,5 $**	**5,1 $**	**2,4 $**	4,5 $	3,7 $	3,8 $	3,3 $
VaR globale en période de tension	**9,6 $**	**12,4 $**	**19,7 $**	**8,2 $**	13,0 $	12,6 $	7,6 $	9,6 $

(1) Le risque spécifique est le risque directement lié à l'émetteur d'un titre financier, indépendamment des événements de marché. Une approche portefeuille est utilisée pour distinguer le risque spécifique du risque général de marché. Cette approche consiste à créer un sous-portefeuille qui contient les positions comportant un risque spécifique d'émetteur, comme les provinces, les municipalités et les sociétés, et un sous-portefeuille qui contient les positions considérées comme sans risque d'émetteur, comme le gouvernement dans sa devise locale.
(2) Représente la réduction du risque liée à la diversification, soit la différence entre la somme des VaR des différents risques de marché et la VaR globale.
(3) Le haut et le bas des différentes catégories de risques de marché peuvent se rapporter à différentes dates.

La moyenne de la VaR globale du portefeuille de négociation a été de 3,5 M$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2017, en baisse de 0,2 M$ par rapport au trimestre terminé le 31 mars 2017. Cette baisse s'explique principalement par une baisse de la moyenne de la VaR liée aux taux d'intérêt ainsi qu'une augmentation de l'effet de diversification, et ce malgré une augmentation du risque spécifique aux taux d'intérêt. Quant à la moyenne de la VaR globale en période de tension, elle a été de 12,4 M$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2017, en baisse de 0,2 M$ par rapport au trimestre terminé le 31 mars 2017. Il est à noter qu'il n'y a eu aucun changement de modèle ni d'hypothèse au cours des périodes présentées.

La VaR globale et la VaR globale en période de tension sont des mesures appropriées d'un portefeuille de négociation, mais elles doivent être interprétées en tenant compte de certaines limites, notamment les suivantes :

- ces mesures ne permettent pas de prédire les pertes futures si les fluctuations réelles du marché diffèrent sensiblement de celles qui ont été utilisées pour effectuer les calculs;
- ces mesures servent à déterminer les pertes potentielles pour une période de détention d'un jour et non les pertes liées aux positions qui ne peuvent être liquidées ou couvertes durant cette période d'un jour;
- ces mesures ne donnent pas d'information sur les pertes potentielles au-delà du niveau de confiance choisi de 99 %.

Compte tenu de ces limites, le processus de surveillance des activités de négociation au moyen de la VaR est complété par des simulations de crise et l'établissement de limites à cet égard.

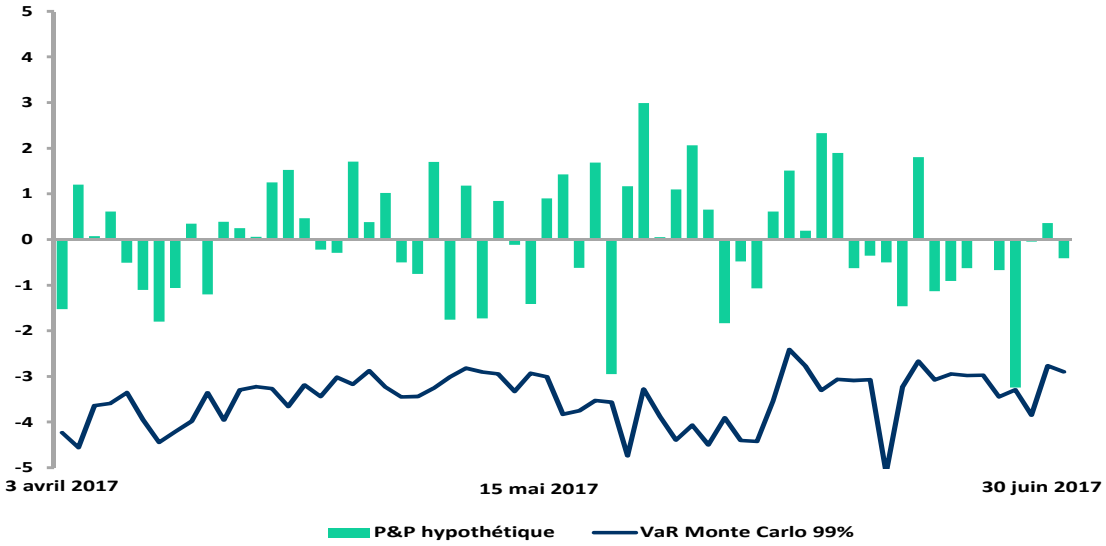
Contrôle ex post

Afin de valider le modèle de la VaR, un contrôle ex post, soit la comparaison quotidienne de la VaR avec le profit ou la perte (P&P) des portefeuilles, est effectué afin de s'assurer que les résultats hypothétiques correspondent statistiquement à ceux du modèle de la VaR. De plus, une unité indépendante de validation en modélisation effectue annuellement des travaux sur ce modèle.

Le Mouvement Desjardins effectue quotidiennement un contrôle ex post avec un P&P hypothétique sur ses portefeuilles de négociation. Le P&P hypothétique est calculé au moyen de l'établissement de la différence de valeur attribuable aux changements dans les conditions de marché entre deux jours consécutifs. La composition des portefeuilles entre ces deux jours demeure statique.

Le graphique ci-dessous représente l'évolution de la VaR des activités de négociation ainsi que les P&P hypothétiques liés à ces activités. Au cours du deuxième trimestre de 2017, il n'y a eu aucun dépassement du P&P hypothétique.

VaR PAR RAPPORT AU P&P HYPOTHÉTIQUE DES ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION
(en millions de dollars)



Simulations de crise

Certains événements ayant une faible probabilité de réalisation et pouvant avoir des répercussions considérables sur les portefeuilles de négociation se produisent à l'occasion. Ces événements de queue de distribution sont le résultat de situations extrêmes. L'utilisation d'un programme de simulations de crise est nécessaire en vue d'évaluer l'incidence de ces situations potentielles.

Le programme de simulations de crise pour les portefeuilles de négociation inclut des scénarios historiques, hypothétiques et de sensibilités. Ces scénarios se basent notamment sur des événements comme les attentats du 11 septembre 2001 ou la crise de crédit de 2008. Ces simulations permettent de faire le suivi de la variation de la valeur marchande des positions détenues à la suite de la réalisation de ces différents scénarios. La plupart de ces simulations de crise sont de type prédictif. Ainsi, pour une simulation donnée, des chocs sont appliqués à certains facteurs de risque (taux d'intérêt, taux de change, produits de base), et les effets de ces chocs sont transmis à l'ensemble des facteurs de risque en tenant compte des corrélations historiques. La réalisation de chacune de ces simulations est considérée comme indépendante par rapport aux autres. De plus, certaines simulations font l'objet d'un suivi de limite. Les résultats de ces simulations sont analysés et communiqués quotidiennement au moyen d'un tableau de bord conjointement avec le calcul de la VaR afin de détecter la vulnérabilité à de tels événements. Le programme de simulations est révisé périodiquement afin d'assurer qu'il demeure d'actualité.

Gestion du risque structurel de taux d'intérêt

Le Mouvement Desjardins est exposé au risque structurel de taux d'intérêt, qui correspond aux répercussions éventuelles des fluctuations de ces taux sur le revenu net d'intérêts et la valeur économique des capitaux propres. Ce risque est la principale constituante du risque de marché en ce qui a trait aux activités bancaires traditionnelles du Mouvement autres que de négociation, telles que l'acceptation de dépôts et l'octroi de prêts, ainsi qu'aux portefeuilles de valeurs mobilières qu'il détient à des fins de placements à long terme et comme réserve de liquidités.

La sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt est fonction de la date d'échéance des éléments d'actif et de passif et des instruments financiers dérivés utilisés pour gérer le risque structurel de taux d'intérêt ou, si elle est plus proche, de leur date de renégociation. La situation présentée reflète la position à la date indiquée, qui peut changer de façon importante au cours des trimestres subséquents selon les préférences des membres et des clients du Mouvement Desjardins et selon l'application des politiques sur la gestion du risque structurel de taux d'intérêt.

Certains postes du bilan consolidé sont considérés comme des instruments non sensibles aux taux d'intérêt, notamment les placements en actions, les prêts improductifs, les dépôts ne portant pas intérêt, les dépôts sans échéance portant intérêt dont le taux d'intérêt n'est pas indexé selon un taux spécifique (comme le taux préférentiel) et les capitaux propres. Les pratiques de gestion du Mouvement Desjardins reposent, comme l'exigent ses politiques, sur des hypothèses prudentes quant au profil d'échéance utilisé dans ses modèles pour établir la sensibilité de ces instruments aux taux d'intérêt.

En plus de l'écart de sensibilité total, les principaux facteurs de risque structurel de taux d'intérêt sont :
- l'évolution du niveau et de la volatilité des taux d'intérêt;
- les variations dans la forme de la courbe de taux d'intérêt;
- le comportement des membres et des clients dans le choix des produits;
- la marge d'intermédiation financière;
- l'optionalité des différents produits financiers offerts.

Afin d'atténuer ces facteurs de risque, une gestion saine et prudente est exercée pour optimiser le revenu net d'intérêts tout en minimisant l'incidence défavorable des mouvements des taux d'intérêt. Les politiques élaborées décrivent les principes, les limites et les mécanismes applicables à la gestion de ce risque. L'utilisation de simulations permet de mesurer l'effet de différentes variables sur l'évolution du revenu net d'intérêts et la valeur économique des capitaux propres. Ces politiques précisent les facteurs de risque structurel de taux d'intérêt, les mesures de risques retenues, les niveaux de tolérance au risque, les limites de gestion ainsi que les procédures en cas de dépassement des limites. Le risque structurel de taux d'intérêt est évalué à la fréquence requise selon la volatilité des portefeuilles (quotidienne, mensuelle, trimestrielle).

Les hypothèses alimentant les simulations sont basées sur l'analyse des données historiques et les retombées de différents contextes de taux d'intérêt sur l'évolution de ces données. Ces hypothèses touchent l'évolution de la structure des actifs et des passifs, y compris la modélisation des dépôts sans échéance et des capitaux propres, du comportement des membres et des clients ainsi que de la tarification. Le comité de gestion de l'actif et du passif du Mouvement Desjardins (comité actif-passif) a la responsabilité d'analyser et d'entériner mensuellement la stratégie d'appariement globale dans le respect des paramètres définis par les politiques de gestion du risque structurel de taux d'intérêt.

Le tableau suivant présente l'incidence potentielle avant impôts de la gestion du risque structurel de taux d'intérêt associé aux activités bancaires, d'une augmentation et d'une diminution immédiates et soutenues de 100 points de base des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêts et sur la valeur économique des capitaux propres de la Fédération. L'incidence liée aux activités d'assurance est présentée dans la note 1 de ce tableau.

SENSIBILITÉ AUX TAUX D'INTÉRÊT (AVANT IMPÔTS)[1]

(en millions de dollars)	**Au 30 juin 2017**		Au 31 mars 2017		Au 30 juin 2016	
	Revenu net d'intérêts[2]	**Valeur économique des capitaux propres[3]**	Revenu net d'intérêts[2]	Valeur économique des capitaux propres[3]	Revenu net d'intérêts[2]	Valeur économique des capitaux propres[3]
Incidence d'une augmentation des taux d'intérêt de 100 points de base	**38 $**	**(2)$**	(18)$	(10)$	4 $	(64)$
Incidence d'une diminution des taux d'intérêt de 100 points de base[4]	**(65)**	**4**	(45)	21	(48)	72

(1) La sensibilité aux taux d'intérêt liée aux activités d'assurance n'est pas reflétée dans les montants ci-dessus. Pour ces activités, une augmentation des taux d'intérêt de 100 points de base donnerait lieu à une diminution de la valeur économique des capitaux propres de 222 M$ avant impôts au 30 juin 2017 et de respectivement 218 M$ et 219 M$ au 31 mars 2017 et au 30 juin 2016. Une diminution des taux d'intérêt de 100 points de base donnerait lieu à une augmentation de la valeur économique des capitaux propres de 199 M$ avant impôts au 30 juin 2017 et de respectivement 195 M$ et 231 M$ au 31 mars 2017 et au 30 juin 2016.
(2) Représente la sensibilité aux taux d'intérêt du revenu net d'intérêts pour les 12 prochains mois.
(3) Représente la sensibilité de la valeur actualisée des actifs, des passifs et des instruments hors bilan.
(4) Les résultats de l'incidence d'une diminution des taux d'intérêt prennent en considération l'utilisation d'un plancher pour ne pas avoir de taux d'intérêt négatif.

Gestion du risque de change

Le risque de change correspond au risque que la valeur réelle ou prévue des éléments d'actif libellés en une devise étrangère soit supérieure ou inférieure à celle des éléments de passif libellés en cette même devise.

Dans certaines situations particulières, le Mouvement et ses composantes peuvent s'exposer au risque de change lié notamment au dollar américain et à l'euro. Cette exposition provient surtout de leurs activités d'intermédiation avec les membres et les clients, de financement et de placement. Une politique du Mouvement sur le risque de marché a établi des limites d'exposition au risque de change et un suivi est effectué par la PVPGR. De plus, le Mouvement et ses composantes utilisent, entre autres, des instruments financiers dérivés tels que des contrats de change à terme et des swaps de devises en vue de leur permettre de bien contrôler ce risque. L'exposition résiduelle du Mouvement à ce risque est faible considérant qu'il réduit son risque de change à l'aide d'instruments financiers dérivés.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité correspond au risque lié à la capacité du Mouvement Desjardins de réunir les fonds nécessaires (par augmentation du passif ou conversion de l'actif) pour faire face à une obligation financière figurant ou non au bilan consolidé.

La gestion du risque de liquidité a pour objectif de garantir au Mouvement Desjardins, en temps opportun et de façon rentable, l'accès aux fonds nécessaires pour honorer ses engagements financiers lorsqu'ils deviennent exigibles, tant en situation normale qu'en situation de crise. La gestion de ce risque se traduit par le maintien d'un niveau suffisant de titres liquides, un approvisionnement en fonds stable et diversifié, un suivi d'indicateurs et un plan de contingence en cas de crise de liquidités.

La gestion du risque de liquidité constitue un volet clé de la stratégie globale de gestion des risques. Le Mouvement a établi des politiques décrivant les principes, les limites, les seuils d'appétit et de tolérance au risque ainsi que les mécanismes applicables à la gestion du risque de liquidité. Ces politiques sont revues régulièrement afin d'assurer leur concordance avec le contexte opérationnel et les conditions de marché. Elles sont également mises à jour en fonction des exigences des organismes de réglementation et des saines pratiques en matière de gestion du risque de liquidité.

La mise en œuvre de l'Accord de Bâle III renforce les exigences internationales minimales de liquidité au moyen de l'application du ratio de liquidité à court terme (LCR), du ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR) et des flux de trésorerie nets cumulatifs (NCCF). Le Mouvement Desjardins produit déjà ces deux ratios ainsi que les NCCF conformément à sa politique sur la gestion du risque de liquidité et les présente régulièrement à l'AMF. Il est à noter que la date d'adoption des exigences réglementaires liées au ratio NSFR a été reportée au 1er janvier 2019. Le Mouvement entend respecter ce ratio lors de son entrée en vigueur.

En vertu de l'application des règles de calcul élaborées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire et reconduites dans la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance des liquidités* de l'AMF, le Mouvement Desjardins présente un ratio LCR moyen de 121,9 % pour le trimestre terminé le 30 juin 2017, soit le même ratio que celui du trimestre précédent. L'AMF exige qu'en l'absence de période de tension, la valeur de ce ratio ne soit pas inférieure à 100 %. Ce ratio est géré proactivement par la Trésorerie du Mouvement Desjardins et le maintien d'un niveau d'actifs liquides de haute qualité assure une couverture adéquate des sorties de fonds théoriques associées au scénario de crise standardisé dans le cadre de l'Accord de Bâle III. Les principales sources de sorties de fonds théoriques du Mouvement Desjardins proviennent de retraits massifs potentiels des dépôts par les membres des caisses ainsi que d'un assèchement brusque des sources de financement institutionnel à court terme utilisées au jour le jour par le Mouvement.

La Trésorerie du Mouvement Desjardins s'assure de la stabilité et de la diversité des sources d'approvisionnement en fonds institutionnels selon leur type, leur provenance et leur échéance. Elle utilise un éventail de produits financiers et de programmes d'emprunt sur différents marchés pour ses besoins de financement.

De plus, le Mouvement procède à l'émission d'obligations sécurisées et à la titrisation des prêts assurés par la SCHL dans le cadre de ses opérations courantes. Le Mouvement Desjardins est aussi admissible aux différents programmes d'intervention administrés par la Banque du Canada de même qu'aux facilités de prêts visant des avances au titre de l'aide d'urgence.

Mesure et suivi du risque de liquidité

Le Mouvement Desjardins établit ses besoins de liquidités au moyen de la revue de ses activités courantes et de l'évaluation de ses prévisions futures pour ce qui est de la croissance du bilan et des conditions de financement institutionnel. Il utilise différentes analyses pour établir le niveau de liquidités réel des actifs et la stabilité des passifs sur la base des comportements observés ou des échéances contractuelles. Le maintien de réserves de liquidités composées d'actifs de haute qualité est nécessaire pour compenser d'éventuelles sorties de fonds découlant d'un dérèglement des marchés financiers ou d'événements qui limiteraient son accès au financement ou se traduiraient en retraits massifs des dépôts.

Les niveaux minimaux d'actifs liquides que doit maintenir le Mouvement sont spécifiquement prescrits par des politiques. La gestion quotidienne de ces valeurs mobilières et le niveau des réserves à maintenir font l'objet d'une gestion centralisée à la Trésorerie du Mouvement Desjardins et sont suivis par la fonction Gestion des risques sous la supervision du comité de gestion Finances et Risques. Les titres admissibles aux réserves de liquidités doivent respecter des critères élevés de sécurité et de négociabilité et fournir l'assurance de leur suffisance lors d'une éventuelle crise de liquidités sévère. Les valeurs mobilières détenues sont constituées en majorité de titres des gouvernements canadiens.

En plus des ratios imposés sur une base réglementaire, un programme de scénarios de crise est mis en place à l'échelle du Mouvement Desjardins. Ce programme intègre les concepts mis de l'avant dans le document *Bâle III : dispositif international de mesure, normalisation et surveillance du risque de liquidité* publié par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Ces scénarios basés sur une décote du Mouvement combinée à un choc sur les marchés financiers permettent :

- d'évaluer l'ampleur, sur une période d'un an, des sorties de fonds potentielles en situation de crise;
- de mettre en place des ratios et des niveaux de liquidités à maintenir pour l'ensemble du Mouvement Desjardins;
- d'évaluer le coût marginal potentiel de tels événements en fonction du type, de la sévérité et du niveau de la crise.

Ces calculs sont effectués quotidiennement afin d'assurer que les seuils de liquidité à maintenir en fonction des scénarios de crise sont respectés.

Sources de financement

Le financement de base, qui inclut le capital, les passifs à long terme et un portefeuille diversifié de dépôts, constitue l'assise sur laquelle repose la position de liquidité de la Fédération. La solide base de dépôts des caisses membres combinée au financement de gros diversifié tant par les programmes utilisés que par l'étalement des échéances contractuelles permet le maintien de hauts ratios de liquidité réglementaire tout en assurant leur stabilité. Le total des dépôts, y compris le financement de gros, présentés au bilan consolidé s'élevait à 54,7 G$ au 30 juin 2017, en hausse de 7,8 G$ depuis le 31 décembre 2016. Des informations additionnelles sur les dépôts sont présentées à la section « Gestion du bilan » de ce rapport de gestion.

Programmes et stratégies de financement

À titre de trésorier du Mouvement Desjardins, la Fédération répond aux besoins des membres et des clients de l'organisation. La mise en œuvre de stratégies appropriées pour déterminer, mesurer et gérer les risques est sa principale priorité, et ces stratégies sont encadrées par des politiques. Au cours des six premiers mois de 2017, la Fédération a réussi à maintenir un niveau de liquidités suffisant pour répondre aux besoins du Mouvement en raison de la rigueur de sa politique de trésorerie, de la solidité de ses financements institutionnels et de l'apport du réseau des caisses. Le financement de gros à court terme sert à financer les actifs très liquides tandis que le financement de gros à long terme sert principalement à financer les actifs moins liquides et à soutenir des réserves d'actifs liquides.

En vue de tirer parti d'un financement à long terme au coût le plus avantageux sur le marché, la Fédération maintient sa présence dans le marché de la titrisation de créances hypothécaires garanties par le gouvernement fédéral dans le cadre du Programme des titres hypothécaires émis aux termes de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH). De plus, pour s'assurer un financement stable, elle diversifie ses sources provenant des marchés institutionnels. Ainsi, elle a régulièrement recours au marché des capitaux lorsque les conditions sont favorables et procède, au besoin, à des émissions publiques et privées de billets à terme sur les marchés canadien, américain et européen.

Les principaux programmes utilisés actuellement par la Fédération sont les suivants :

PRINCIPAUX PROGRAMMES DE FINANCEMENT
Au 30 juin 2017

Programmes de financement	Montant maximal autorisé
Billets à moyen terme (canadiens)	7 milliards de dollars
Obligations sécurisées (multidevises)	10 milliards de dollars
Billets à court terme (européens)	3 milliards d'euros
Billets à court terme (américains)	10 milliards de dollars américains
Billets à moyen terme (multidevises)	7 milliards d'euros

Le tableau suivant représente les durées à l'échéance résiduelle du financement de gros.

DURÉES À L'ÉCHÉANCE RÉSIDUELLE DU FINANCEMENT DE GROS

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2017								Au 31 décembre 2016
	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 12 mois	Total – Moins de 1 an	De 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total	Total
Billets à escompte au porteur	**1 989 $**	**1 102 $**	**14 $**	**6 $**	**3 111 $**	**- $**	**- $**	**3 111 $**	1 908 $
Papier commercial	**7 886**	**1 781**	**303**	**-**	**9 970**	**-**	**-**	**9 970**	5 842
Billets à moyen terme	**338**	**2 731**	**598**	**2 777**	**6 444**	**1 246**	**4 277**	**11 967**	10 938
Titrisation de créances hypothécaires	**-**	**-**	**570**	**939**	**1 509**	**1 642**	**5 472**	**8 623**	8 009
Obligations sécurisées	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**1 480**	**2 955**	**4 435**	6 255
Obligations subordonnées	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**1 374**	**1 374**	1 378
Total	**10 213 $**	**5 614 $**	**1 485 $**	**3 722 $**	**21 034 $**	**4 368 $**	**14 078 $**	**39 480 $**	34 330 $
dont :									
Garantis	**- $**	**- $**	**570 $**	**939 $**	**1 509 $**	**3 122 $**	**9 801 $**	**14 432 $**	15 642 $
Non garantis	**10 213**	**5 614**	**915**	**2 783**	**19 525**	**1 246**	**4 277**	**25 048**	18 688

L'ensemble du financement de gros présenté dans le tableau ci-dessus a été effectué par la Fédération, à l'exception des obligations subordonnées qui ont été émises par Capital Desjardins inc. Le total du financement de gros a augmenté de 5,2 G$ par rapport au 31 décembre 2016. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation du papier commercial et des billets à escompte au porteur, compensée en partie par la diminution des obligations sécurisées.

De plus, la Fédération diversifie ses sources de financement afin de limiter sa dépendance à une devise. Le tableau « Financement de gros par devises » présente la répartition des emprunts sur les marchés et des obligations subordonnées par devises. Ces fonds sont principalement obtenus par l'intermédiaire de billets à court et à moyen termes, de la titrisation de créances hypothécaires et des obligations sécurisées et subordonnées.

FINANCEMENT DE GROS PAR DEVISES

(en millions de dollars et en pourcentage)	**Au 30 juin 2017**		Au 31 décembre 2016	
Dollars canadiens	**17 703 $**	**44,9 %**	14 902 $	43,4 %
Dollars américains	**13 674**	**34,6**	11 670	34,0
Autres	**8 103**	**20,5**	7 758	22,6
	39 480 $	**100,0 %**	34 330 $	100,0 %

La Fédération a par ailleurs participé à de nouvelles émissions dans le cadre du Programme des titres hypothécaires LNH, avec une participation totale de 1,3 G$ au cours des six premiers mois de 2017. Durant la même période, elle a également procédé à une émission d'un montant total de 1,0 G$ par l'entremise de son programme de billets à moyen terme canadiens et à une émission d'un montant de 300 M$ US par l'entremise de son programme de billets à moyen terme multidevises.

L'encours des émissions effectuées dans le cadre de programmes de financement à moyen terme de la Fédération s'élevait à 25,0 G$ au 30 juin 2017, comparativement à 25,2 G$ au 31 décembre 2016. L'encours de ces émissions est présenté au bilan consolidé, au poste « Dépôts – Entreprises et gouvernements ». Quant à Capital Desjardins inc., l'encours de ses obligations de premier rang totalisait 1,4 G$ au 30 juin 2017, soit le même montant qu'au 31 décembre 2016. De plus, afin de compléter son financement et d'augmenter la base de son capital, la Fédération, a émis, au cours des six premiers mois de 2017, des parts de capital F pour un produit net des frais d'émission de 196 M$ ainsi qu'à une émission de parts de capital F d'une valeur de 125 M$ pour le paiement d'intérêts lorsque le détenteur a fait le choix de recevoir la rémunération en parts de capital F.

L'ensemble de ces transactions a permis de répondre adéquatement aux besoins de liquidités du Mouvement Desjardins, de diversifier encore mieux ses sources de financement et d'en allonger davantage le terme moyen.

Cotes de crédit des titres émis

Les cotes de crédit du Mouvement Desjardins ont une incidence sur sa capacité à accéder aux sources de financement auprès des marchés financiers de même que sur les conditions de ce financement. Elles contribuent au renforcement de la crédibilité et de la réputation du Mouvement auprès des investisseurs institutionnels et des contreparties.

Les agences de notation attribuent les cotes de crédit et les perspectives qui s'y rattachent en fonction de leur propre méthodologie, qui comprend plusieurs critères d'analyse comme la capitalisation et la qualité des actifs, mais également des facteurs qui ne sont pas sous le contrôle du Mouvement. Les agences évaluent principalement le Mouvement Desjardins sur une base cumulée puisque les cotes de crédit de la Fédération, émetteur pleinement assujetti, et de Capital Desjardins inc., émetteur assujetti émergent, sont adossées à la solidité financière du Mouvement. Les agences reconnaissent sa capitalisation, la stabilité de ses excédents d'exploitation, ses importantes parts de marché au Québec et la qualité de ses actifs.

Au cours du premier semestre de 2017, les cotes de crédit et les perspectives attribuées aux titres du Mouvement Desjardins sont demeurées inchangées et ont été confirmées par les agences de notation Moody's, Standard & Poor's (S&P), DBRS et Fitch.

Par ailleurs, le 10 mai 2017, l'agence de notation Moody's a abaissé d'un cran la cote de la dette à long terme des six grandes banques canadiennes, en raison de la détérioration des conditions de crédit au Canada, y compris une augmentation de la dette du secteur privé qui pourrait affecter la qualité des actifs et la rentabilité des banques canadiennes. Dans son communiqué, Moody's a confirmé les cotes de crédit du Mouvement Desjardins puisqu'elle considère que les activités de ce dernier sont moins exposées aux risques mentionnés par l'agence.

Les perspectives assignées aux cotes du Mouvement Desjardins par S&P et Fitch sont stables, alors que celles apposées par DBRS et Moody's au Mouvement et aux six grandes banques canadiennes demeurent négatives, depuis le 20 mai 2015 pour DBRS et le 11 juin 2014 pour Moody's. La perspective attribuée aux cotes de Capital Desjardins inc. par Moody's demeure toutefois stable. DBRS et Moody's expliquent leur décision d'apposer une perspective négative aux cotes du Mouvement et à celles des six grandes banques canadiennes par l'incertitude entourant le maintien du soutien gouvernemental aux institutions financières d'importance systémique relativement au régime de recapitalisation interne proposé par le gouvernement canadien. À la suite de la publication, le 16 juin 2017, par le ministère des Finances du Canada, des projets de règlements relatifs à la mise en œuvre du régime de recapitalisation interne des banques et, par le BSIF, du projet de ligne directrice TLAC, les quatre agences de notation n'ont formulé aucun commentaire affectant les cotes du Mouvement Desjardins et des six grandes banques canadiennes.

La Fédération et Capital Desjardins inc. bénéficient de cotes de crédit de première qualité qui figurent parmi les meilleures des grandes institutions bancaires canadiennes et internationales.

COTES DE CRÉDIT DES TITRES ÉMIS

	DBRS	**STANDARD & POOR'S**	**MOODY'S**	**FITCH**
Fédération des caisses Desjardins du Québec				
Court terme	R-1 (élevé)	A-1	P-1	F1+
Moyen et long termes de premier rang	AA	A+	Aa2	AA-
Capital Desjardins inc.				
Moyen et long termes de premier rang	AA (faible)	A	A2	A+

Le Mouvement surveille régulièrement le niveau d'obligations additionnelles que ses contreparties exigeraient en cas de baisse des cotes de crédit de la Fédération et de Capital Desjardins inc. Ce suivi permet au Mouvement d'évaluer l'incidence d'une telle baisse sur sa capacité de financement, d'effectuer des transactions dans le cours normal de ses activités et de s'assurer qu'il détient les actifs liquides et les sûretés additionnelles pour s'acquitter de ses obligations. Actuellement, le Mouvement n'a pas l'obligation de fournir des garanties supplémentaires à ses contreparties dans l'éventualité où sa cote de crédit serait abaissée de trois niveaux par une ou plusieurs agences de notation.

INFORMATION ADDITIONNELLE LIÉE À L'EXPOSITION À CERTAINS RISQUES

Les tableaux suivants présentent des renseignements détaillés sur les instruments financiers plus complexes et plus risqués.

TITRES ADOSSÉS

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2017		Au 31 décembre 2016	
	Montants nominaux	**Juste valeur**	Montants nominaux	Juste valeur
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales[1]	**- $**	**- $**	15 $	15 $
Titres adossés à des actifs financiers et à des créances hypothécaires[2]	**141**	**145**	170	174

(1) Ces titres sont présentés au bilan consolidé, au poste « Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat ».
(2) Aucun des titres détenus n'est directement adossé à des créances hypothécaires résidentielles à risque. Ces titres sont présentés au bilan consolidé, aux postes « Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat » et « Titres disponibles à la vente ».

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2017			Au 31 décembre 2016		
	Montants nominaux	**Valeur positive**	**Valeur négative**	Montants nominaux	Valeur positive	Valeur négative
Swaps sur défaillance de crédit[1]	**648 $**	**11 $**	**1 $**	644 $	10 $	- $
Swaps sur rendement total[2]	**76**	**-**	**-**	66	-	-

(1) Les swaps sur défaillance de crédit sont présentés au bilan consolidé comme des instruments financiers dérivés.
(2) Ces montants excluent ceux qui ont été réalisés dans le cadre des activités de titrisation. Les swaps sur rendement total sont présentés au bilan consolidé comme des instruments financiers dérivés.

STRUCTURES DE FINANCEMENT À LEVIER ET PRÊTS À RISQUE

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2017	Au 31 décembre 2016
Structures de financement à levier[1]	**315 $**	179 $
Prêts à risque de la catégorie Alt-A[2]	**21**	23
Prêts à risque sur créances hypothécaires résidentielles[3]	**2**	2

(1) Les structures de financement à levier sont des prêts accordés aux grandes sociétés et à des sociétés de financement dont la cote de crédit se situe entre BB+ et D, et dont le niveau d'endettement est très élevé comparativement à celui des autres sociétés actives dans la même industrie.
(2) Les prêts hypothécaires de catégorie Alt-A sont définis comme étant des prêts octroyés à des emprunteurs qui ne possèdent pas la documentation standard sur les revenus. Ces prêts sont présentés au bilan consolidé, au poste « Prêts – Hypothécaires résidentiels », et sont évalués au coût amorti.
(3) Ces prêts sont définis comme étant des prêts octroyés à des emprunteurs présentant un profil de risque de crédit élevé. Les prêts hypothécaires résidentiels à risque sont présentés au bilan consolidé, au poste « Prêts – Hypothécaires résidentiels », et sont évalués au coût amorti.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Au cours de la période intermédiaire terminée le 30 juin 2017, la Fédération n'a apporté aucun changement à son contrôle interne à l'égard de l'information financière ayant eu une incidence importante, ou susceptible d'avoir une incidence importante, sur ses activités. L'information sur les intervenants et leurs responsabilités liées à ces contrôles est présentée aux pages 78 et 79 du rapport de gestion annuel 2016.

INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIÉES

Dans le cours normal de ses affaires, la Fédération offre des services financiers à ses parties liées, y compris ses sociétés associées et autres sociétés liées, et conclut des ententes visant des services d'exploitation avec elles. De plus, elle verse une rémunération à ses principaux dirigeants dans des conditions normales de marché. La Fédération effectue des transactions avec d'autres entités du Mouvement Desjardins, qui sont principalement des caisses.

La Fédération offre aussi ses produits et services financiers dans des conditions normales de marché à ses administrateurs, à ses principaux dirigeants ainsi qu'aux personnes avec qui ces derniers ont des liens.

La Fédération a mis en place un processus afin d'obtenir l'assurance que ses opérations avec ses dirigeants et les personnes qui leur sont liées sont conclues dans des conditions de concurrence normale de même que conformément à l'encadrement législatif applicable à ses diverses composantes. Ces politiques et procédures n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2016.

La note complémentaire 32 « Information relative aux parties liées » des états financiers consolidés annuels présente des renseignements supplémentaires sur les transactions entre parties liées, y compris les transactions avec d'autres entités du Mouvement.

MÉTHODES COMPTABLES CRITIQUES ET ESTIMATIONS

La description des méthodes comptables de la Fédération est essentielle à la compréhension des états financiers consolidés annuels et intermédiaires. Les principales méthodes comptables sont décrites à la note complémentaire 2 « Mode de présentation et principales méthodes comptables » des états financiers consolidés annuels de la Fédération, aux pages 100 à 116 du rapport annuel 2016.

Certaines de ces méthodes revêtent une importance particulière quant à la présentation de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Fédération du fait que la direction doit exercer des jugements et avoir recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés de certains actifs, passifs, revenus et charges ainsi que sur l'information connexe. Les pages 80 à 84 du rapport de gestion annuel 2016 fournissent des explications sur les principales méthodes comptables qui ont nécessité que la direction porte des jugements difficiles, subjectifs ou complexes, souvent sur des questions de nature incertaine.

Aucun changement significatif n'a été apporté à ces jugements, à ces estimations, à ces hypothèses et à ces méthodes comptables au cours des six premiers mois de 2017.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Les normes comptables qui ont été publiées par l'IASB, mais qui n'étaient pas encore en vigueur le 31 décembre 2016, sont présentées à la note complémentaire 2 « Mode de présentation et principales méthodes comptables » des états financiers consolidés annuels de la Fédération, aux pages 116 à 118 du rapport annuel 2016. Des informations additionnelles sont également présentées dans la section « Modifications comptables futures », aux pages 84 à 88 du rapport de gestion annuel 2016. L'IASB a publié depuis la norme suivante :

IFRS 17, *Contrats d'assurance*

L'IASB a publié en mai 2017 l'IFRS 17, *Contrats d'assurance* qui remplacera la norme actuelle IFRS 4, *Contrats d'assurance*. L'IFRS 17 comprend les exigences relatives à la comptabilisation, à l'évaluation, à la présentation et aux informations à fournir applicables à tous les contrats d'assurance.

L'IFRS 17 exige que le passif des contrats d'assurance soit évalué selon un modèle général fondé sur la valeur actuelle. Ce modèle général se base sur l'utilisation des hypothèses en date de clôture pour estimer le montant, le calendrier et l'incertitude des flux de trésorerie futurs et prend en compte les taux d'intérêt du marché et les incidences des options et garanties des assurés.

De plus, selon l'IFRS 17, les profits résultant de la vente de polices d'assurance ne seront plus reconnus lors de la comptabilisation initiale, mais seront reportés à titre de passif distinct et comptabilisés au résultat net sur la période de couverture au fur et à mesure que les services seront rendus.

La Fédération devra appliquer l'IFRS 17 à compter du 1er janvier 2021 et évalue actuellement l'incidence de son adoption.

Table des matières

États financiers consolidés	• Bilan consolidé	39
	• État consolidé du résultat	40
	• État consolidé du résultat global	41
	• État consolidé des variations des capitaux propres	42
	• Tableau consolidé des flux de trésorerie	43

Notes complémentaires aux états financiers consolidés	• Note 1 – Informations relatives à la Fédération des caisses Desjardins du Québec	44
	• Note 2 – Mode de présentation et principales méthodes comptables	44
	• Note 3 – Valeur comptable des instruments financiers	45
	• Note 4 – Juste valeur des instruments financiers	47
	• Note 5 – Valeurs mobilières	53
	• Note 6 – Prêts et provision pour pertes sur prêts	54
	• Note 7 – Intérêts détenus dans d'autres entités	55
	• Note 8 – Dépôts	55
	• Note 9 – Groupe détenu en vue de la vente	56
	• Note 10 – Capital social	56
	• Note 11 – Cumul des autres éléments du résultat global	57
	• Note 12 – Gestion du capital	57
	• Note 13 – Revenus nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	58
	• Note 14 – Information sectorielle	59

BILAN CONSOLIDÉ

(non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Notes	Au 30 juin 2017	Au 31 décembre 2016
ACTIF			
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières		**1 975 $**	1 212 $
Valeurs mobilières			
Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat		**33 807**	31 005
Titres disponibles à la vente	5	**15 744**	13 932
		49 551	44 937
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente		**6 353**	7 713
Prêts	6		
Hypothécaires résidentiels		**3 869**	3 486
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers		**16 445**	15 720
Aux entreprises et aux gouvernements		**34 246**	33 416
		54 560	52 622
Provision pour pertes sur prêts	6	**(188)**	(192)
		54 372	52 430
Actif net des fonds distincts		**12 527**	11 965
Autres actifs			
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		**59**	11
Primes à recevoir		**1 991**	1 961
Instruments financiers dérivés		**3 251**	3 706
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières		**5 369**	2 541
Actifs de réassurance		**2 176**	2 582
Immeubles de placement		**804**	806
Immobilisations corporelles		**758**	769
Goodwill		**153**	471
Immobilisations incorporelles		**553**	690
Actifs d'impôt différé		**758**	724
Autres		**2 616**	2 140
Actifs du groupe détenu en vue de la vente	9	**940**	-
		19 428	16 401
TOTAL DE L'ACTIF		**144 206 $**	134 658 $
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
PASSIF			
Dépôts	8		
Particuliers		**4 214 $**	3 817 $
Entreprises et gouvernements		**42 489**	36 780
Institutions de dépôts		**8 025**	6 305
		54 728	46 902
Autres passifs			
Acceptations		**59**	11
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert		**7 440**	8 196
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat		**7 887**	9 870
Instruments financiers dérivés		**2 803**	2 540
Sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières		**7 000**	4 659
Passifs des contrats d'assurance		**28 147**	27 493
Passif net des fonds distincts		**12 493**	11 957
Passifs nets au titre des régimes à prestations définies		**1 661**	1 478
Passifs d'impôt différé		**223**	247
Autres		**4 681**	5 247
Passifs du groupe détenu en vue de la vente	9	**373**	-
		72 767	71 698
Obligations subordonnées		**1 374**	1 378
TOTAL DU PASSIF		**128 869**	119 978
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	10	**8 484**	8 066
Excédents non répartis		**5 231**	4 781
Cumul des autres éléments du résultat global	11	**406**	393
Réserves		**403**	524
Capitaux propres – Part revenant au Groupe		**14 524**	13 764
Participations ne donnant pas le contrôle		**813**	916
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		**15 337**	14 680
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		**144 206 $**	134 658 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Au nom du conseil d'administration de la Fédération des caisses Desjardins du Québec,

Guy Cormier
Président du conseil

Yvon Vinet, LL.L., D.D.N.
Vice-président du conseil

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT

(non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Notes	Pour les périodes de trois mois terminées le 30 juin		Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin	
		2017	2016	**2017**	2016
REVENU D'INTÉRÊTS					
Prêts		**493 $**	459 $	**974 $**	917 $
Valeurs mobilières		**50**	49	**98**	95
		543	508	**1 072**	1 012
FRAIS D'INTÉRÊTS					
Dépôts		**180**	164	**352**	323
Obligations subordonnées et autres		**19**	23	**37**	49
		199	187	**389**	372
REVENU NET D'INTÉRÊTS		**344**	321	**683**	640
PRIMES NETTES		**2 099**	1 764	**4 105**	3 509
AUTRES REVENUS					
Cotisations		**91**	114	**190**	196
Ententes de services		**194**	158	**361**	350
Commissions sur prêts et cartes de crédit		**153**	135	**324**	286
Services de courtage et de fonds de placement		**307**	286	**585**	546
Honoraires de gestion et de services de garde		**111**	97	**217**	190
Revenus nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	13	**497**	870	**792**	1 380
Revenus nets sur les titres disponibles à la vente		**183**	84	**259**	151
Revenus nets sur les autres placements		**54**	51	**108**	101
Revenus de change		**21**	17	**39**	29
Autres		**47**	76	**110**	170
		1 658	1 888	**2 985**	3 399
REVENU TOTAL		**4 101**	3 973	**7 773**	7 548
DOTATION À LA PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES	6	**59**	58	**132**	130
SINISTRES, PRESTATIONS, RENTES ET VARIATIONS DES PASSIFS DES CONTRATS D'ASSURANCE		**1 922**	2 065	**3 675**	3 823
FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS					
Rémunération et autres versements		**142**	113	**268**	239
Salaires et avantages sociaux		**613**	592	**1 196**	1 184
Locaux, matériel et mobilier incluant l'amortissement		**123**	111	**238**	211
Ententes de services et impartition		**73**	78	**143**	161
Communications		**66**	70	**125**	131
Autres		**588**	572	**1 185**	1 078
		1 605	1 536	**3 155**	3 004
EXCÉDENTS D'EXPLOITATION		**515**	314	**811**	591
Impôts sur les excédents		**100**	43	**167**	88
EXCÉDENTS NETS DE LA PÉRIODE APRÈS RISTOURNES AUX CAISSES MEMBRES		**415 $**	271 $	**644 $**	503 $
dont :					
Part revenant au Groupe		**401 $**	248 $	**625 $**	457 $
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle		**14**	23	**19**	46

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

(non audité)

	Pour les périodes de trois mois terminées le 30 juin		Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin	
(en millions de dollars canadiens)	**2017**	2016	**2017**	2016
Excédents nets de la période après ristournes aux caisses membres	**415 $**	271 $	**644 $**	503 $
Autres éléments du résultat global (nets d'impôts)				
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement à l'état consolidé du résultat				
Réévaluation des passifs nets au titre des régimes à prestations définies	**(111)**	(121)	**(135)**	(303)
Quote-part des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	**(1)**	-	**(1)**	(2)
	(112)	(121)	**(136)**	(305)
Éléments qui seront reclassés ultérieurement à l'état consolidé du résultat				
Variation nette des gains et des pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente				
Gains nets non réalisés sur les titres disponibles à la vente	**6**	114	**148**	144
Reclassement à l'état consolidé du résultat des gains sur les titres disponibles à la vente	**(102)**	(25)	**(131)**	(41)
	(96)	89	**17**	103
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie				
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	**2**	1	**2**	(3)
Reclassement à l'état consolidé du résultat des gains sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	**(1)**	(1)	**(3)**	(4)
	1	-	**(1)**	(7)
Pertes nettes de change non réalisées sur conversion d'un investissement net dans un établissement à l'étranger, déduction faite des opérations de couverture	**-**	(1)	**-**	(1)
	(95)	88	**16**	95
Total des autres éléments du résultat global (nets d'impôts)	**(207)**	(33)	**(120)**	(210)
RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE	**208 $**	238 $	**524 $**	293 $
dont :				
Part revenant au Groupe	**199 $**	215 $	**505 $**	252 $
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	**9**	23	**19**	41

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

IMPÔTS SUR LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

La charge (le recouvrement) d'impôt relative à chaque composante des autres éléments du résultat global de la période est présentée dans le tableau suivant :

	Pour les périodes de trois mois terminées le 30 juin		Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin	
(en millions de dollars canadiens)	**2017**	2016	**2017**	2016
Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement à l'état consolidé du résultat				
Réévaluation des passifs nets au titre des régimes à prestations définies	**(38) $**	(44) $	**(48) $**	(111) $
	(38)	(44)	**(48)**	(111)
Éléments qui seront reclassés ultérieurement à l'état consolidé du résultat				
Variation nette des gains et des pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente				
Gains nets non réalisés sur les titres disponibles à la vente	**(3)**	42	**34**	64
Reclassement à l'état consolidé du résultat des gains sur les titres disponibles à la vente	**(23)**	(3)	**(25)**	(9)
	(26)	39	**9**	55
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie				
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	**1**	-	**1**	(1)
Reclassement à l'état consolidé du résultat des gains sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	**(1)**	-	**(1)**	(1)
	-	-	**-**	(2)
	(26)	39	**9**	53
Total du recouvrement d'impôt	**(64) $**	(5) $	**(39) $**	(58) $

ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(non audité)

Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin (en millions de dollars canadiens)	**Capital social (note 10)**	**Excédents non répartis**	**Cumul des autres éléments du résultat global (note 11)**	**Réserves**			**Capitaux propres – Part revenant au Groupe**	**Participations ne donnant pas le contrôle**	**Total des capitaux propres**
				Réserve de stabilisation	**Réserve générale et autres réserves**	**Total des réserves**			
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2016	**8 066 $**	**4 781 $**	**393 $**	**436 $**	**88 $**	**524 $**	**13 764 $**	**916 $**	**14 680 $**
Excédents nets de la période après ristournes aux caisses membres	**-**	**625**	**-**	**-**	**-**	**-**	**625**	**19**	**644**
Autres éléments du résultat global pour la période	**-**	**(133)**	**13**	**-**	**-**	**-**	**(120)**	**-**	**(120)**
Résultat global de la période	**-**	**492**	**13**	**-**	**-**	**-**	**505**	**19**	**524**
Émission de parts de capital F	**322**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**322**	**-**	**322**
Frais d'émission des parts de capital F	**(1)**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**(1)**	**-**	**(1)**
Autres variations nettes du capital social	**97**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**97**	**(97)**	**-**
Rémunération sur les parts de capital F	**-**	**(167)**	**-**	**-**	**-**	**-**	**(167)**	**-**	**(167)**
Rachat de capital-actions	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**(4)**	**(4)**
Dividendes	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**(20)**	**(20)**
Virement provenant des excédents non répartis (affectation aux réserves)	**-**	**121**	**-**	**31**	**(152)**	**(121)**	**-**	**-**	**-**
Transactions liées aux options de vente	**-**	**1**	**-**	**-**	**-**	**-**	**1**	**-**	**1**
Autres	**-**	**3**	**-**	**-**	**-**	**-**	**3**	**(1)**	**2**
SOLDE AU 30 JUIN 2017	**8 484 $**	**5 231 $**	**406 $**	**467 $**	**(64) $**	**403 $**	**14 524 $**	**813 $**	**15 337 $**
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2015	7 505 $	3 977 $	265 $	436 $	71 $	507 $	12 254 $	1 333 $	13 587 $
Excédents nets de la période après ristournes aux caisses membres	-	457	-	-	-	-	457	46	503
Autres éléments du résultat global pour la période	-	(294)	89	-	-	-	(205)	(5)	(210)
Résultat global de la période	-	163	89	-	-	-	252	41	293
Émission de parts de capital F	426	-	-	-	-	-	426	-	426
Frais d'émission des parts de capital F	(1)	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)
Rémunération sur les parts de capital F	-	(135)	-	-	-	-	(135)	-	(135)
Émission de capital-actions	-	-	-	-	-	-	-	1	1
Rachat de capital-actions	-	-	-	-	-	-	-	(3)	(3)
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	(15)	(15)
Transfert des titulaires de contrats avec participation	-	362	34	-	-	-	396	(396)	-
Virement provenant des excédents non répartis (affectation aux réserves)	-	77	-	-	(77)	(77)	-	-	-
Autres	-	(5)	-	-	-	-	(5)	(10)	(15)
SOLDE AU 30 JUIN 2016	7 930 $	4 439 $	388 $	436 $	(6) $	430 $	13 187 $	951 $	14 138 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

(non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Note	Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin 2017	2016
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Excédents d'exploitation		**811 $**	591 $
Ajustements sans effet sur la trésorerie :			
Amortissement des immobilisations corporelles, incorporelles et des immeubles de placement		**92**	95
Variation nette des passifs des contrats d'assurance		**821**	1 637
Dotation à la provision pour pertes sur créances		**132**	130
Dépréciation comptabilisée au résultat net sur les titres disponibles à la vente		**4**	14
Gains nets réalisés sur les titres disponibles à la vente		**(161)**	(63)
Autres		**83**	8
Variations des actifs et des passifs d'exploitation :			
Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat		**(2 925)**	(3 862)
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente		**1 360**	(2 336)
Prêts		**(2 074)**	396
Instruments financiers dérivés, montant net		**723**	1 061
Sommes à recevoir et à payer aux clients, courtiers et institutions financières, montant net		**(503)**	(39)
Dépôts		**7 826**	2 461
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert		**(756)**	1 481
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat		**(1 983)**	90
Autres		**(392)**	(773)
Paiement de la contrepartie éventuelle		**(243)**	(121)
Impôts versés sur les excédents		**(198)**	(233)
		2 617	537
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Remboursement d'obligations subordonnées		**-**	(500)
Achats de titres d'emprunt et d'obligations subordonnées à des tiers sur le marché		**(4)**	-
Émission de parts de capital F		**197**	326
Frais d'émission des parts de capital F		**(1)**	(1)
Rémunération sur les parts de capital F		**(42)**	(35)
Émission de capital-actions		**-**	1
Rachat de capital-actions		**(4)**	(3)
Dividendes versés		**(20)**	(15)
Exercice d'options de vente émises à l'intention des Participations ne donnant pas le contrôle		**(4)**	(2)
		122	(229)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions de titres disponibles à la vente		**(24 752)**	(20 218)
Produits tirés de la vente de titres disponibles à la vente		**8 229**	5 119
Produits tirés de l'échéance de titres disponibles à la vente		**14 728**	15 061
Disposition d'entreprise nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie cédés		**44**	-
Paiement de la contrepartie éventuelle comptabilisée à la date d'acquisition		**(23)**	(34)
Acquisitions d'immobilisations corporelles, incorporelles et d'immeubles de placement		**(124)**	(214)
		(1 898)	(286)
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		**841**	22
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période		**1 212**	1 006
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE LA PÉRIODE		**2 053**	1 028
Moins:			
Trésorerie et équivalents de trésorerie du groupe détenu en vue de la vente	9	**78**	-
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES À LA FIN DE LA PÉRIODE		**1 975 $**	1 028 $
Autres renseignements sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Intérêts versés		**652 $**	441 $
Intérêts et dividendes reçus		**1 643**	1 717

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

(non auditées)

NOTE 1 – INFORMATIONS RELATIVES À LA FÉDÉRATION DES CAISSES DESJARDINS DU QUÉBEC

NATURE DES ACTIVITÉS

La Fédération des caisses Desjardins du Québec (Fédération) est l'entité coopérative responsable de l'orientation, de l'encadrement, de la coordination et du développement du Mouvement des caisses Desjardins (Mouvement Desjardins). La Fédération a également pour rôle de protéger les intérêts des membres du Mouvement Desjardins. Elle fournit à ses caisses membres divers services, dont certains d'ordre technique, financier et administratif. Les caisses membres exercent un pouvoir collectif sur la Fédération, et chacune d'elles exerce une influence notable sur la Fédération.

De plus, la Fédération est la société mère de plusieurs filiales œuvrant dans les services financiers. Son siège social est situé au 100, rue des Commandeurs, Lévis (Québec), Canada.

NOTE 2 – MODE DE PRÉSENTATION ET PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

MODE DE PRÉSENTATION

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Aux termes de la *Loi sur les coopératives de services financiers*, ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (états financiers consolidés intermédiaires) ont été préparés par la direction de la Fédération conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), plus particulièrement selon l'International Accounting Standard (IAS) 34, *Information financière intermédiaire,* et aux exigences comptables de l'Autorité des marchés financiers (AMF) du Québec, qui ne diffèrent pas des IFRS. Certains chiffres de la période précédente ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle des états financiers consolidés intermédiaires de la période courante. Ces reclassements n'ont eu aucune incidence sur les résultats ni sur le total de l'actif et du passif de la Fédération.

Ces états financiers consolidés intermédiaires doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels audités (états financiers consolidés annuels) de l'exercice terminé le 31 décembre 2016 ainsi que les zones ombragées de la section 4.1 « Gestion des risques » du rapport de gestion afférent, qui font partie intégrante des états financiers consolidés annuels. L'ensemble des méthodes comptables a été appliqué de la manière décrite à la note 2 « Mode de présentation et principales méthodes comptables » des états financiers consolidés annuels.

Ces états financiers consolidés intermédiaires ont été approuvés par le conseil d'administration de la Fédération le 11 août 2017.

MONNAIE DE PRÉSENTATION ET MONNAIE FONCTIONNELLE

Ces états financiers consolidés intermédiaires sont exprimés en dollars canadiens, cette monnaie étant également la monnaie fonctionnelle de la Fédération. Les chiffres présentés dans les tableaux des notes complémentaires sont en millions de dollars, sauf indication contraire. Les symboles M$ et G$ sont utilisés pour désigner respectivement les millions et les milliards de dollars.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Les normes comptables qui ont été publiées par l'IASB, mais qui n'étaient pas en vigueur le 31 décembre 2016, sont décrites à la note 2 « Mode de présentation et principales méthodes comptables » des états financiers consolidés annuels. L'IASB a publié depuis, la norme suivante :

IFRS 17, *Contrats d'assurance*

L'IASB a publié en mai 2017 l'IFRS 17, *Contrats d'assurance* qui remplacera la norme actuelle IFRS 4, *Contrats d'assurance*. L'IFRS 17 comprend les exigences relatives à la comptabilisation, à l'évaluation, à la présentation et aux informations à fournir applicables à tous les contrats d'assurance.

L'IFRS 17 exige que le passif des contrats d'assurance soit évalué selon un modèle général fondé sur la valeur actuelle. Ce modèle général se base sur l'utilisation des hypothèses en date de clôture pour estimer le montant, le calendrier et l'incertitude des flux de trésorerie futurs et prend en compte les taux d'intérêts du marché et les incidences des options et garanties des assurés.

De plus, selon l'IFRS 17, les profits résultant de la vente de polices d'assurance ne seront plus reconnus lors de la comptabilisation initiale, mais seront reportés à titre de passif distinct et comptabilisés au résultat net sur la période de couverture au fur et à mesure que les services seront rendus.

La Fédération devra appliquer l'IFRS 17 à compter du 1er janvier 2021 et évalue actuellement l'incidence de son adoption.

NOTE 3 – VALEUR COMPTABLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

CLASSEMENT ET VALEUR COMPTABLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable de tous les actifs et passifs financiers selon leur classement dans les catégories définies par les normes relatives aux instruments financiers ainsi que celle des instruments financiers désignés comme instruments de couverture :

	À la juste valeur par le biais du compte de résultat					
Au 30 juin 2017	**Détenus à des fins de transaction**	**Désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat**	**Disponibles à la vente**	**Prêts et créances et passifs financiers au coût amorti**	**Dérivés désignés comme instruments de couverture**	**Total**
Actifs financiers						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	**21 $**	**182 $**	**292 $**	**1 480 $**	**- $**	**1 975 $**
Valeurs mobilières						
Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	**14 788**	**19 019**	**-**	**-**	**-**	**33 807**
Titres disponibles à la vente	**-**	**-**	**15 744**	**-**	**-**	**15 744**
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	**-**	**-**	**-**	**6 353**	**-**	**6 353**
Prêts[1]	**-**	**-**	**-**	**54 372**	**-**	**54 372**
Autres actifs financiers						
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	**-**	**-**	**-**	**59**	**-**	**59**
Primes à recevoir	**-**	**-**	**-**	**1 991**	**-**	**1 991**
Instruments financiers dérivés	**2 730**	**-**	**-**	**-**	**521**	**3 251**
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières	**-**	**-**	**-**	**5 369**	**-**	**5 369**
Autres	**-**	**-**	**-**	**1 271**	**-**	**1 271**
Total des actifs financiers	**17 539 $**	**19 201 $**	**16 036 $**	**70 895 $**	**521 $**	**124 192 $**
Passifs financiers						
Dépôts	**- $**	**- $**	**- $**	**54 728 $**	**- $**	**54 728 $**
Autres passifs financiers						
Acceptations	**-**	**-**	**-**	**59**	**-**	**59**
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	**7 440**	**-**	**-**	**-**	**-**	**7 440**
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	**-**	**-**	**-**	**7 887**	**-**	**7 887**
Instruments financiers dérivés	**2 578**	**-**	**-**	**-**	**225**	**2 803**
Sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières	**-**	**-**	**-**	**7 000**	**-**	**7 000**
Autres	**262**	**-**	**-**	**2 681**	**-**	**2 943**
Obligations subordonnées	**-**	**-**	**-**	**1 374**	**-**	**1 374**
Total des passifs financiers	**10 280 $**	**- $**	**- $**	**73 729 $**	**225 $**	**84 234 $**

[1] Pour plus de renseignements, se référer à la note 6 « Prêts et provision pour pertes sur prêts ».

NOTE 3 – VALEUR COMPTABLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS *(suite)*

CLASSEMENT ET VALEUR COMPTABLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS *(suite)*

	À la juste valeur par le biais du compte de résultat					
Au 31 décembre 2016	Détenus à des fins de transaction	Désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Disponibles à la vente	Prêts et créances et passifs financiers au coût amorti	Dérivés désignés comme instruments de couverture	Total
Actifs financiers						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	21 $	122 $	195 $	874 $	- $	1 212 $
Valeurs mobilières						
Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	12 363	18 642	-	-	-	31 005
Titres disponibles à la vente	-	-	13 932	-	-	13 932
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	-	-	-	7 713	-	7 713
Prêts[1]	-	-	-	52 430	-	52 430
Autres actifs financiers						
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	-	-	-	11	-	11
Primes à recevoir	-	-	-	1 961	-	1 961
Instruments financiers dérivés	2 628	-	-	-	1 078	3 706
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières	-	-	-	2 541	-	2 541
Autres	-	-	-	998	-	998
Total des actifs financiers	15 012 $	18 764 $	14 127 $	66 528 $	1 078 $	115 509 $
Passifs financiers						
Dépôts	- $	- $	- $	46 902 $	- $	46 902 $
Autres passifs financiers						
Acceptations	-	-	-	11	-	11
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	8 196	-	-	-	-	8 196
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	-	-	-	9 870	-	9 870
Instruments financiers dérivés	2 197	-	-	-	343	2 540
Sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières	-	-	-	4 659	-	4 659
Autres	432	-	-	3 116	-	3 548
Obligations subordonnées	-	-	-	1 378	-	1 378
Total des passifs financiers	10 825 $	- $	- $	65 936 $	343 $	77 104 $

[1] Pour plus de renseignements, se référer à la note 6 « Prêts et provision pour pertes sur prêts ».

NOTE 4 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

DÉTERMINATION DE LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur des instruments financiers, particulièrement celle des valeurs mobilières et des engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert, obtenue à l'aide de prix cotés sur des marchés actifs, comprend peu de subjectivité quant à son établissement. Cette juste valeur est basée sur le prix coté à l'intérieur de l'écart entre le cours acheteur et le cours vendeur, qui reflète le mieux la juste valeur selon les circonstances.

S'il n'existe pas de prix cotés sur des marchés actifs, la juste valeur est déterminée à partir de modèles qui maximisent l'utilisation de données observables et minimisent celle de données non observables. Les estimations de la juste valeur sont alors établies à l'aide de techniques d'évaluation telles que la valeur actualisée des flux de trésorerie, la comparaison avec des instruments financiers similaires, des modèles d'évaluation des options et d'autres techniques utilisées couramment par les intervenants du marché, s'il a été démontré que ces techniques produisent des estimations fiables. Les techniques d'évaluation se basent sur des hypothèses relatives au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie futurs estimatifs et aux taux d'actualisation qui sont fondés principalement sur des données observables telles que les courbes de rendement des taux d'intérêt, les taux de change, les courbes de crédit et les facteurs de volatilité. Lorsqu'une ou plusieurs données significatives ne sont pas observables sur le marché, la juste valeur est principalement établie au moyen de données et d'estimations internes qui tiennent compte des caractéristiques propres à l'instrument financier ainsi que de tout facteur pertinent pour l'évaluation. En ce qui a trait aux instruments financiers complexes, un jugement important est exercé dans la détermination de la technique d'évaluation à utiliser ainsi que dans la sélection des intrants et des ajustements liés à cette technique. En raison de la nécessité de recourir à des estimations et du jugement qu'il convient d'exercer dans l'application d'un grand nombre de techniques d'évaluation, les estimations de la juste valeur des actifs identiques ou semblables peuvent différer d'une entité à une autre. La juste valeur reflète les conditions du marché à une date donnée et peut donc ne pas être représentative des justes valeurs futures. Elle ne saurait non plus être interprétée comme un montant réalisable en cas de règlement immédiat des instruments.

Pour plus de renseignements concernant la description des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur des principaux instruments financiers, se référer à la note 2 « Mode de présentation et principales méthodes comptables » des états financiers consolidés annuels.

Instruments financiers dont la juste valeur est égale à la valeur comptable

La valeur comptable de certains instruments financiers venant à échéance au cours des 12 prochains mois constitue une approximation raisonnable de leur juste valeur. Ces instruments financiers incluent les éléments suivants : « Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières »; « Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente »; « Engagements de clients en contrepartie d'acceptations »; « Primes à recevoir »; « Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières »; certains « Autres actifs – Autres »; « Acceptations »; « Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat »; « Sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières »; et certains « Autres passifs – Autres ».

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau suivant présente les instruments financiers dont la valeur comptable n'est pas égale à la juste valeur :

	Au 30 juin 2017		Au 31 décembre 2016	
	Valeur comptable	**Juste valeur**	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers				
Prêts	**54 372 $**	**54 727 $**	52 430 $	52 748 $
Passifs financiers				
Dépôts	**54 728**	**54 793**	46 902	46 918
Obligations subordonnées	**1 374**	**1 505**	1 378	1 521

HIÉRARCHIE DES JUSTES VALEURS

L'évaluation de la juste valeur des instruments financiers est établie en fonction de la hiérarchie à trois niveaux suivante :

- le niveau 1 a trait à une évaluation fondée sur des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- le niveau 2 a trait à des techniques d'évaluation fondées principalement sur des données observables sur le marché;
- le niveau 3 a trait à des techniques d'évaluation qui ne sont pas fondées principalement sur des données observables sur le marché.

Transferts entre niveaux

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des instruments évalués à la juste valeur se font à la date de clôture.

NOTE 4 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS *(suite)*

HIÉRARCHIE DES INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

Les tableaux suivants présentent la hiérarchie des instruments financiers évalués à la juste valeur au bilan consolidé :

Au 30 juin 2017	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat				
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	**49 $**	**154 $**	**- $**	**203 $**
Valeurs mobilières – Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat				
Créances émises ou garanties par des :				
Entités gouvernementales canadiennes	**7 211**	**1 584**	**-**	**8 795**
Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada	**17 140**	**1 336**	**-**	**18 476**
Corps scolaires ou publics au Canada	**14**	**117**	**-**	**131**
Administrations publiques à l'étranger	**233**	**-**	**-**	**233**
Autres titres				
Institutions financières	**30**	**1 212**	**59**	**1 301**
Autres émetteurs	**-**	**2 300**	**964**	**3 264**
Titres de participation	**1 190**	**225**	**192**	**1 607**
	25 867	**6 928**	**1 215**	**34 010**
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	**-**	**1 226**	**-**	**1 226**
Contrats de change	**-**	**617**	**-**	**617**
Autres contrats	**-**	**1 408**	**-**	**1 408**
	-	**3 251**	**-**	**3 251**
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	**25 867**	**10 179**	**1 215**	**37 261**
Actifs financiers disponibles à la vente				
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	**33**	**259**	**-**	**292**
Valeurs mobilières – Titres disponibles à la vente				
Créances émises ou garanties par des :				
Entités gouvernementales canadiennes	**1 606**	**1 060**	**-**	**2 666**
Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada	**6 007**	**977**	**-**	**6 984**
Administrations publiques à l'étranger	**9**	**24**	**-**	**33**
Autres titres				
Institutions financières	**-**	**2 312**	**-**	**2 312**
Autres émetteurs	**5**	**579**	**99**	**683**
Titres de participation	**2 208**	**606**	**252**	**3 066**
Total des actifs financiers disponibles à la vente	**9 868**	**5 817**	**351**	**16 036**
Instruments financiers des fonds distincts	**5 533**	**6 962**	**26**	**12 521**
Total des actifs financiers	**41 268 $**	**22 958 $**	**1 592 $**	**65 818 $**
Passifs financiers				
Passifs financiers détenus à des fins de transaction				
Autres passifs				
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	**7 310 $**	**130 $**	**- $**	**7 440 $**
Autres	**-**	**-**	**262**	**262**
	7 310	**130**	**262**	**7 702**
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	**-**	**1 014**	**-**	**1 014**
Contrats de change	**-**	**443**	**-**	**443**
Autres contrats	**-**	**1 346**	**-**	**1 346**
	-	**2 803**	**-**	**2 803**
Total des passifs financiers	**7 310 $**	**2 933 $**	**262 $**	**10 505 $**

NOTE 4 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS *(suite)*

HIÉRARCHIE DES INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR *(suite)*

Au 31 décembre 2016	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat				
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	7 $	136 $	- $	143 $
Valeurs mobilières – Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat				
Créances émises ou garanties par des :				
Entités gouvernementales canadiennes	7 569	1 026	-	8 595
Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada	14 790	1 165	-	15 955
Corps scolaires ou publics au Canada	19	97	-	116
Administrations publiques à l'étranger	231	-	-	231
Autres titres				
Institutions financières	29	1 009	60	1 098
Autres émetteurs	-	2 624	996	3 620
Titres de participation	1 066	227	97	1 390
	23 711	6 284	1 153	31 148
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	-	1 177	-	1 177
Contrats de change	-	1 189	-	1 189
Autres contrats	-	1 340	-	1 340
	-	3 706	-	3 706
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	23 711	9 990	1 153	34 854
Actifs financiers disponibles à la vente				
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	19	176	-	195
Valeurs mobilières – Titres disponibles à la vente				
Créances émises ou garanties par des :				
Entités gouvernementales canadiennes	1 415	603	-	2 018
Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada	6 221	1 050	-	7 271
Administrations publiques à l'étranger	10	23	-	33
Autres titres				
Institutions financières	-	911	-	911
Autres émetteurs	5	492	101	598
Titres de participation	2 384	586	130	3 100
Total des actifs financiers disponibles à la vente[(1)]	10 054	3 841	231	14 126
Instruments financiers des fonds distincts	5 331	6 627	20	11 978
Total des actifs financiers	39 096 $	20 458 $	1 404 $	60 958 $
Passifs financiers				
Passifs financiers détenus à des fins de transaction				
Autres passifs				
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	8 069 $	127 $	- $	8 196 $
Autres	-	-	432	432
	8 069	127	432	8 628
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	-	891	-	891
Contrats de change	-	365	-	365
Autres contrats	-	1 284	-	1 284
	-	2 540	-	2 540
Total des passifs financiers	8 069 $	2 667 $	432 $	11 168 $

(1) Au 31 décembre 2016, certaines valeurs mobilières disponibles à la vente d'une valeur comptable de 1 M$ étaient comptabilisées au coût, puisque leur juste valeur ne pouvait être évaluée de façon fiable.

Au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2017, aucun transfert significatif imputable à des changements touchant le caractère observable ou non des données de marché n'a été effectué entre les niveaux de la hiérarchie des instruments évalués à la juste valeur. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2016, des BTAA d'une valeur comptable de 800 M$ avaient été transférés du niveau 3 au niveau 2 puisque ces instruments ont fait l'objet d'un règlement au cours du premier trimestre de 2017 et les données non observables relatives à la prime d'illiquidité s'y rattachant n'étaient plus considérées comme significatives pour les fins de l'établissement de la juste valeur. Aucun autre transfert significatif imputable à des changements touchant le caractère observable ou non des données de marché n'a été effectué entre les niveaux de la hiérarchie des instruments évalués à la juste valeur au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2016.

NOTE 4 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS *(suite)*

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS CLASSÉS DANS LE NIVEAU 3

Processus d'évaluation des instruments financiers classés dans le niveau 3

La Fédération a mis en place divers contrôles et procédures clés afin de s'assurer que l'évaluation des instruments financiers classés dans le niveau 3 est appropriée et fiable. Le cadre de gouvernance financière prévoit une surveillance indépendante et une séparation des tâches à cet égard. Au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2017, aucun changement important n'a été apporté aux contrôles et procédures clés ainsi qu'aux techniques d'évaluation attribuables aux instruments financiers classés dans le niveau 3. Pour plus de renseignements concernant le processus d'évaluation des instruments financiers classés dans le niveau 3, se référer à la note 4 « Juste valeur des instruments financiers » des états financiers consolidés annuels.

Sensibilité des instruments financiers classés dans le niveau 3

La Fédération effectue des analyses de sensibilité pour évaluer la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3. L'effet de la substitution de données non observables par une ou plusieurs hypothèses raisonnablement possibles n'entraîne pas de variation significative de la juste valeur des instruments financiers classés dans ce niveau.

Techniques d'évaluation et données utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3

Au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2017, aucun changement n'a été apporté aux techniques d'évaluation. Certains changements ont été apportés aux intervalles de valeurs de données utilisées pour l'établissement de la juste valeur, mais n'ont pas entraîné de variation significative de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3.

NOTE 4 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS *(suite)*

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS CLASSÉS DANS LE NIVEAU 3 *(suite)*

Variations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3

Les tableaux suivants présentent les variations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 de la hiérarchie, soit ceux dont la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation qui ne sont pas fondées principalement sur des données observables sur le marché :

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2017	Solde au début de la période	Gains / pertes réalisés comptabilisés en résultat net[1]	Gains / pertes non réalisés comptabilisés en résultat net[2]	Gains / pertes non réalisés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global[3]	Transfert d'instruments vers (depuis) le niveau 3	Achats / Émissions	Ventes / Règlements	Solde à la fin de la période
Actifs financiers								
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat								
Valeurs mobilières – Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat								
Autres titres								
Institutions financières								
Obligations hypothécaires	60 $	- $	(1) $	- $	- $	- $	- $	59 $
Autres émetteurs								
Fonds de couverture	7	-	3	-	-	-	-	10
Billets à terme adossés à des actifs	8	-	2	-	-	-	(2)	8
Obligations hypothécaires	981	-	(6)	-	-	-	(29)	946
Titres de participation	97	(1)	8	-	-	125	(37)	192
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	1 153	(1)	6	-	-	125	(68)	1 215
Actifs financiers disponibles à la vente								
Valeurs mobilières – Titres disponibles à la vente								
Autres titres								
Autres émetteurs								
Obligations hypothécaires	101	-	-	(1)	-	-	(1)	99
Titres de participation	130	-	2	20	-	102	(2)	252
Total des actifs financiers disponibles à la vente	231	-	2	19	-	102	(3)	351
Instruments financiers des fonds distincts	20	-	1	-	(4)	11	(2)	26
Total des actifs financiers	1 404 $	(1) $	9 $	19 $	(4) $	238 $	(73) $	1 592 $
Passifs financiers								
Passifs financiers détenus à des fins de transaction								
Autres passifs – Autres								
Passif financier lié aux options de vente	68 $	- $	2 $	- $	- $	- $	- $	70 $
Passif financier lié à la contrepartie éventuelle	364	-	94	-	-	-	(266)	192
Total des passifs financiers	432 $	- $	96 $	- $	- $	- $	(266) $	262 $

[1] Les gains ou pertes réalisés sur les actifs financiers détenus à des fins de transaction et désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont présentés au poste « Revenus nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat ». Les pertes ou gains réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés au poste « Revenus nets sur les titres disponibles à la vente ».

[2] Les gains ou pertes non réalisés sur les actifs financiers détenus à des fins de transaction et désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont présentés au poste « Revenus nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat ».

[3] Les gains ou pertes non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat global, au poste « Gains nets non réalisés sur les titres disponibles à la vente ».

NOTE 4 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS *(suite)*

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS CLASSÉS DANS LE NIVEAU 3 *(suite)*

Variations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 *(suite)*

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2016	Solde au début de la période	Gains / pertes réalisés comptabilisés en résultat net[1]	Gains / pertes non réalisés comptabilisés en résultat net[2]	Gains / pertes non réalisés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global[3]	Transfert d'instruments vers (depuis) le niveau 3	Achats / Émissions	Ventes / Règlements	Solde à la fin de la période
Actifs financiers								
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat								
Valeurs mobilières – Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat								
Autres titres								
Institutions financières								
Obligations hypothécaires	72 $	- $	- $	- $	- $	- $	(10) $	62 $
Autres émetteurs								
Fonds de couverture	8	-	-	-	-	-	-	8
Billets à terme adossés à des actifs	801	-	7	-	-	-	(2)	806
Obligations hypothécaires	1 043	-	8	-	-	5	(25)	1 031
Titres adossés à des actifs financiers	27	-	1	-	-	-	(28)	-
Titres de participation	68	-	-	-	-	47	(16)	99
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	2 019	-	16	-	-	52	(81)	2 006
Actifs financiers disponibles à la vente								
Valeurs mobilières – Titres disponibles à la vente								
Autres titres								
Autres émetteurs								
Obligations hypothécaires	106	-	-	1	-	-	(2)	105
Titres de participation	131	1	(2)	25	(38)	13	(9)	121
Total des actifs financiers disponibles à la vente	237	1	(2)	26	(38)	13	(11)	226
Instruments financiers des fonds distincts	8	-	-	-	-	5	-	13
Total des actifs financiers	2 264 $	1 $	14 $	26 $	(38) $	70 $	(92) $	2 245 $
Passifs financiers								
Passifs financiers détenus à des fins de transaction								
Autres passifs – Autres								
Passif financier lié aux options de vente	79 $	- $	2 $	- $	- $	- $	- $	81 $
Passif financier lié à la contrepartie éventuelle	258	-	23	-	-	-	(155)	126
Instruments financiers dérivés								
Autres contrats - Autres	38	-	-	-	(38)	-	-	-
Total des passifs financiers	375 $	- $	25 $	- $	(38) $	- $	(155) $	207 $

[1] Les gains ou pertes réalisés sur les actifs financiers détenus à des fins de transaction et désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont présentés au poste « Revenus nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat ». Les pertes ou gains réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés au poste « Revenus nets sur les titres disponibles à la vente ».

[2] Les gains ou pertes non réalisés sur les actifs financiers détenus à des fins de transaction et désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont présentés au poste « Revenus nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat ».

[3] Les gains ou pertes non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat global, au poste « Gains nets non réalisés sur les titres disponibles à la vente ».

NOTE 5 – VALEURS MOBILIÈRES

GAINS ET PERTES NON RÉALISÉS SUR LES TITRES DISPONIBLES À LA VENTE

Les tableaux suivants présentent les gains et pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente :

Au 30 juin 2017	**Coût après amortissement**	**Gains bruts non réalisés**	**Pertes brutes non réalisées**	**Valeur comptable**
Créances émises ou garanties par des :				
Entités gouvernementales canadiennes	**2 677 $**	**3 $**	**14 $**	**2 666 $**
Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada	**6 876**	**129**	**21**	**6 984**
Administrations publiques à l'étranger	**33**	**-**	**-**	**33**
Autres titres				
Institutions financières	**2 312**	**2**	**2**	**2 312**
Autres émetteurs	**669**	**16**	**2**	**683**
Titres de participation	**2 662**	**442**	**38**	**3 066**
	15 229 $	**592 $**	**77 $**	**15 744 $**

Au 31 décembre 2016	Coût après amortissement	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable
Créances émises ou garanties par des :				
Entités gouvernementales canadiennes	2 015 $	8 $	5 $	2 018 $
Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada	7 175	112	16	7 271
Administrations publiques à l'étranger	33	-	-	33
Autres titres				
Institutions financières	909	4	2	911
Autres émetteurs	582	17	1	598
Titres de participation	2 711	436	46	3 101
	13 425 $	577 $	70 $	13 932 $

Pertes de valeur comptabilisées

Au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2017, la Fédération a conclu qu'il existait des indications objectives de dépréciation. Un montant de 1 M$ au titre des pertes de valeur sur les titres disponibles à la vente a été comptabilisé à l'état consolidé du résultat, au poste « Revenus nets sur les titres disponibles à la vente » pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2017 (12 M$ pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2016), tout comme un montant de 4 M$ pour la prériode de six mois terminée le 30 juin 2017 (14 M$ pour la période de six mois terminée le 30 juin 2016).

VALEURS MOBILIÈRES – BILLETS À TERME ADOSSÉS À DES ACTIFS (BTAA)

La Fédération détient des BTAA de véhicules d'actifs cadres (VAC) dont la juste valeur et la valeur nominale s'établissent respectivement à 8 M$ et à 37 M$ au 30 juin 2017 (807 M$ et 839 M$ au 31 décembre 2016). En janvier 2017, la quasi-totalité des BTAA a fait l'objet d'un règlement et une contrepartie en espèces de 799 M$ correspondant à la valeur nominale de ces BTAA a été encaissée.

Incidence sur les résultats

Un gain totalisant 1 M$ relatif à la juste valeur des BTAA a été comptabilisé aux résultats consolidés de la Fédération pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2017 (gain de 4 M$ pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2016), tout comme un gain de 2 M$ pour la période de six mois terminée le 30 juin 2017 (gain de 7 M$ pour la période de six mois terminée le 30 juin 2016).

NOTE 6 – PRÊTS ET PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS

PRÊTS, PRÊTS DOUTEUX ET PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS

Les tableaux suivants présentent la qualité du crédit des prêts :

Au 30 juin 2017	**Prêts bruts ni en souffrance ni douteux**	**Prêts bruts en souffrance mais non douteux**	**Prêts douteux bruts**	**Provisions individuelles**	**Provision collective[1]**	**Prêts nets**
Hypothécaires résidentiels	**3 822 $**	**45 $**	**2 $**	**- $**	**3 $**	**3 866 $**
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	**15 827**	**548**	**70**	**-**	**131**	**16 314**
Aux entreprises et aux gouvernements	**34 235**	**7**	**4**	**5**	**49**	**34 192**
	53 884 $	**600 $**	**76 $**	**5 $**	**183 $**	**54 372 $**

[1] Comprend la provision collective sur prêts douteux de 25 M$.

Au 31 décembre 2016	Prêts bruts ni en souffrance ni douteux	Prêts bruts en souffrance mais non douteux	Prêts douteux bruts	Provisions individuelles	Provision collective[1]	Prêts nets
Hypothécaires résidentiels	3 442 $	42 $	2 $	- $	3 $	3 483 $
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	14 989	649	82	-	135	15 585
Aux entreprises et aux gouvernements	33 249	156	11	5	49	33 362
	51 680 $	847 $	95 $	5 $	187 $	52 430 $

[1] Comprend la provision collective sur prêts douteux de 22 M$.

Le solde des prêts « Aux entreprises et aux gouvernements » comprend un montant de 24 G$ au 30 juin 2017 (24 G$ au 31 décembre 2016) qui correspond à des prêts aux caisses membres qui sont ni en souffrance ni douteux. Aucune provision collective n'a été comptabilisée sur ces prêts.

PRÊTS BRUTS EN SOUFFRANCE MAIS NON DOUTEUX

Les tableaux suivants présentent la classification chronologique des prêts bruts en souffrance, mais non douteux :

Au 30 juin 2017	**De 1 à 29 jours**	**De 30 à 59 jours**	**De 60 à 89 jours**	**90 jours et plus**	**Total**
Hypothécaires résidentiels	**40 $**	**3 $**	**1 $**	**1 $**	**45 $**
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	**425**	**84**	**38**	**1**	**548**
Aux entreprises et aux gouvernements	**4**	**1**	**2**	**-**	**7**
	469 $	**88 $**	**41 $**	**2 $**	**600 $**

Au 31 décembre 2016	De 1 à 29 jours	De 30 à 59 jours	De 60 à 89 jours	90 jours et plus	Total
Hypothécaires résidentiels	35 $	5 $	1 $	1 $	42 $
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	488	109	52	-	649
Aux entreprises et aux gouvernements	155	1	-	-	156
	678 $	115 $	53 $	1 $	847 $

PROVISIONS POUR PERTES SUR CRÉANCES

Le tableau suivant présente les variations des provisions pour pertes sur créances :

	Hypothécaires résidentiels		**À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers**		**Aux entreprises et aux gouvernements**		**Total**	
Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin	**2017**	2016	**2017**	2016	**2017**	2016	**2017**	2016
Solde au début de la période	**3 $**	2 $	**148 $**	144 $	**87 $**	125 $	**238 $**	271 $
Dotation à la provision pour pertes sur créances	**-**	-	**140**	143	**(8)**	(13)	**132**	130
Radiations et recouvrements	**-**	-	**(143)**	(142)	**-**	-	**(143)**	(142)
Solde à la fin de la période	**3 $**	2 $	**145 $**	145 $	**79 $**	112 $	**227 $**	259 $
Composition du solde :								
Provision pour pertes sur prêts	**3 $**	2 $	**131 $**	111 $	**54 $**	72 $	**188 $**	185 $
Provision pour les éléments hors bilan[1]	**-**	-	**14**	34	**25**	40	**39**	74

[1] La provision relative aux éléments hors bilan est comptabilisée au poste « Autres passifs – Autres ».

NOTE 7 – INTÉRÊTS DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTITÉS

FILIALES

Le 1er janvier 2017, la Fédération a fusionné avec la Caisse centrale Desjardins (Caisse centrale), par absorption de celle-ci. Au terme de la fusion, la Fédération détient tous les droits et est responsable de toutes les obligations de la Caisse centrale, en plus de ses propres droits et obligations. Les parts de capital A émises par la Caisse centrale et détenues par la Fédération ont été annulées sans remboursement de capital, alors que celles détenues par la Fédération des caisses populaires de l'Ontario Inc. (FCPO) ont été converties en parts de capital A et en parts de capital G de la Fédération.

Cette transaction n'a pas eu d'incidence significative sur le bilan consolidé de la Fédération excepté une diminution de la participation ne donnant pas le contrôle liée à la Caisse centrale de 98 M$ et une augmentation du capital-social de 97 M$ en lien avec les parts de capital émises par la Fédération à la FCPO au moment de la conversion.

OBLIGATIONS SÉCURISÉES

En vertu de son programme d'obligations sécurisées, la Fédération émet des titres de créances garantis par un bloc de prêts hypothécaires. Une entité structurée est en place afin de garantir les paiements de capital et d'intérêts dus aux détenteurs des obligations sécurisées émises par la Fédération. Les opérations de cette entité sont incluses dans les états financiers consolidés de cette dernière, puisqu'elle en détient le contrôle. La Fédération a accordé du financement à cette entité afin de faciliter l'acquisition de ces actifs. Le financement accordé par la Fédération peut atteindre un montant maximal équivalant à l'encours des prêts détenus par cette entité aux fins de la garantie des émissions d'obligations sécurisées. La Fédération dispose d'un accès restreint aux actifs appartenant légalement à cette entité structurée selon les termes des conventions applicables à chacune des émissions. Ces actifs ne répondent pas aux critères de constatation pour l'entité structurée ni pour la Fédération, et ils ne sont donc pas comptabilisés dans leur bilan respectif. Les obligations sécurisées, d'un montant de 4 435 M$ au 30 juin 2017 (6 255 M$ au 31 décembre 2016), sont présentées au poste « Dépôts – Entreprises et gouvernements » du bilan consolidé.

NOTE 8 – DÉPÔTS

Les dépôts se composent de dépôts à vue, de dépôts à préavis et de dépôts à terme. Les dépôts à vue sont des dépôts portant intérêt ou non, constitués principalement des comptes dotés du privilège de chèques, et pour lesquels la Fédération n'a pas le droit d'exiger un préavis de retrait. Les dépôts à préavis sont des dépôts portant intérêt, constitués principalement des comptes d'épargne, et pour lesquels la Fédération peut légalement exiger un préavis de retrait. Les dépôts à terme sont des dépôts portant intérêt, constitués principalement des comptes de dépôt à terme fixe, des certificats de placement garanti ou d'autres instruments du même type dont les termes varient généralement d'un jour à 10 ans, et venant à échéance à une date prédéterminée.

Le tableau ci-dessous présente la composition des dépôts :

	Au 30 juin 2017				Au 31 décembre 2016			
	Payables à vue	**Payables à préavis**	**Payables à terme**	**Total**	Payables à vue	Payables à préavis	Payables à terme	Total
Particuliers	**2 936 $**	**53 $**	**1 225 $**	**4 214 $**	2 623 $	51 $	1 143 $	3 817 $
Entreprises et gouvernements	**3 395**	**-**	**39 094**	**42 489**	2 642	-	34 138	36 780
Institutions de dépôts	**4 020**	**-**	**4 005**	**8 025**	2 664	-	3 641	6 305
	10 351 $	**53 $**	**44 324 $**	**54 728 $**	7 929 $	51 $	38 922 $	46 902 $

NOTE 9 – GROUPE DÉTENU EN VUE DE LA VENTE

Le 15 février 2017, la Fédération a conclu une entente pour la vente de deux de ses filiales, Western Financial Group Inc., une société de services financiers et Western Life Assurance Company, une société d'assurance de personnes, à Trimont Financial Ltd., une filiale de la Compagnie mutuelle d'assurance Wawanesa. Le 1er juillet 2017, la Fédération a complété cette transaction pour une considération totale d'environ 775 M$.

Ces deux filiales sont classées comme groupe détenu en vue de la vente, car la valeur comptable de celles-ci sera recouvrée par le biais de cette transaction plutôt que par leur utilisation continue. Un groupe détenu en vue de la vente est évalué au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur diminuée des coûts de vente. Les actifs et passifs du groupe détenu en vue de la vente sont présentés séparément dans le bilan consolidé du 30 juin 2017.

Les actifs et les passifs relatifs aux deux filiales détenues en vue de la vente présentés dans le bilan consolidé au 30 juin 2017 sont les suivants :

Actifs	
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	**78 $**
Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	**123**
Titres disponibles à la vente	**59**
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières	**17**
Actifs de réassurance	**55**
Immobilisations corporelles	**17**
Goodwill	**293**
Immobilisations incorporelles	**155**
Actifs d'impôt différé	**3**
Autres actifs	**140**
Total de l'actif du groupe détenu en vue de la vente	**940 $**
Passifs	
Passifs des contrats d'assurance	**161 $**
Passifs d'impôt différé	**40**
Autres passifs	**172**
Total du passif du groupe détenu en vue de la vente	**373 $**

Les activités de ces deux filiales sont présentées dans le secteur Assurance de dommages.

NOTE 10 – CAPITAL SOCIAL

ÉMISSION DE PARTS

Au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2017, la Fédération a procédé à l'émission de 19 693 094 parts de capital F pour une contrepartie en espèces de 196 M$, qui correspond au produit brut tiré de cette émission à 197 M$, moins les frais d'émission de 1 M$. De plus, la Fédération a émis 12 535 746 parts de capital F d'une valeur de 125 M$ pour le paiement d'intérêts lorsque le détenteur a fait le choix de recevoir la rémunération en parts de capital F.

La Fédération a également émis, au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2017, 4 925 420 parts de capital A pour une contrepartie en espèces de 25 M$ et 14 459 580 parts de capital G pour une contrepartie en espèces de 72 M$.

CONVERSIONS DE PARTS

Au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2017, la Fédération a converti 598 296 746 parts de capital CCD en 586 073 351 parts de capital G. Ces conversions n'ont eu aucune incidence sur la valeur du capital social.

NOTE 11 – CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Le tableau suivant présente les principaux éléments du poste « Cumul des autres éléments du résultat global » (nets d'impôts) :

	Au 30 juin 2017		Au 31 décembre 2016	
	Part revenant au Groupe	**Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle**	Part revenant au Groupe	Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle
Éléments qui seront reclassés ultérieurement à l'état consolidé du résultat				
Gains nets non réalisés sur les titres disponibles à la vente	**396 $**	**18 $**	382 $	15 $
Gains nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	**9**	**-**	10	-
Gains nets de change non réalisés sur conversion d'un investissement net dans un établissement à l'étranger, déduction faite des opérations de couverture	**1**	**1**	1	1
Cumul des autres éléments du résultat global	**406 $**	**19 $**	393 $	16 $

NOTE 12 – GESTION DU CAPITAL

La gestion du capital est une fonction couvrant l'ensemble des activités du Mouvement Desjardins, y compris celles de la Fédération. En conséquence, la description de la gestion du capital de la Fédération et la manière dont cette dernière atteint ses objectifs relatifs à la gestion des fonds propres proviennent de l'orientation suivie pour l'ensemble des activités du Mouvement Desjardins. L'objectif de celui-ci en matière de gestion du capital est d'assurer le maintien de fonds propres suffisants et de qualité afin de se donner une marge de manœuvre pour son développement, de maintenir des cotes de crédit avantageuses et de garder la confiance de ses déposants et des marchés financiers.

Depuis le 1er janvier 2017, les ratios de fonds propres de la Fédération sont calculés selon la Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base à l'intention des coopératives de services financiers (ligne directrice) émise par l'AMF.

Le ratio minimal de fonds propres de la catégorie 1A que doit maintenir la Fédération est de 8,0 %. De plus, le ratio de fonds propres de la catégorie 1 ainsi que le ratio du total des fonds propres doivent respectivement être supérieurs à 9,5 % et à 11,5 %. Quant au ratio de levier, l'exigence minimale est de 3,0 %.

Comme l'indique la note 10 « Capital social », la Fédération a émis des parts de capital F en 2017 pour un produit brut de 322 M$, dont 125 M$ en paiement des intérêts aux détenteurs ayant fait le choix de recevoir la rémunération en parts.

Au 30 juin 2017, la Fédération respecte les exigences réglementaires de l'AMF relatives aux ratios de fonds propres et au ratio de levier.

(en millions de dollars et en pourcentage)	**Au 30 juin 2017**	Au 31 décembre 2016
Fonds propres		
Fonds propres nets de la catégorie 1A	**7 626 $**	7 317 $
Fonds propres de la catégorie 1B	**7 626**	7 317
Total des fonds propres	**7 626**	7 317
Actifs pondérés en fonction des risques aux fins du calcul des ratios de fonds propres[(1)]		
Pour les fonds propres de la catégorie 1A	**48 163**	45 916
Pour les fonds propres de la catégorie1	**48 202**	45 972
Pour le total des fonds propres	**48 233**	46 021
Actifs pondérés en fonction des risques aux fins du calcul du total des fonds propres[(1)]		
Risque de crédit	**38 351**	35 599
Risque de marché	**1 887**	1 810
Risque opérationnel	**7 995**	8 612
Total des actifs pondérés en fonction des risques	**48 233 $**	46 021 $
Ratios et Exposition du ratio de levier		
Fonds propres de la catégorie 1A	**15,8 %**	15,9 %
Fonds propres de la catégorie 1	**15,8**	15,9
Total des fonds propres	**15,8**	15,9
Levier	**6,7**	7,4
Exposition du ratio de levier	**113 189 $**	98 892 $

(1) Tient compte des exigences relatives à la charge AEC qui sont appliqués progressivement au calcul des ratios de fonds propres de la catégorie 1A et de la catégorie 1 ainsi qu'au calcul du ratio du total des fonds propres. Ils sont respectivement de 72 %, 77 % et 81 %. Ils atteindront 100 % pour chaque catégorie de capital d'ici 2019.

NOTE 13 – REVENUS NETS SUR LES TITRES À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU COMPTE DE RÉSULTAT

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION

Le tableau suivant présente les incidences des revenus provenant d'instruments financiers détenus à des fins de transaction sur l'état consolidé du résultat :

	Pour les périodes de trois mois terminées le 30 juin		Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin	
	2017	2016	**2017**	2016
Revenus				
Revenus nets d'intérêts	**10 $**	13 $	**21 $**	23 $
Revenus nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	**9**	119	**7**	324
	19 $	132 $	**28 $**	347 $

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉSIGNÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU COMPTE DE RÉSULTAT

Le tableau suivant présente les incidences des revenus provenant d'instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat sur l'état consolidé du résultat :

	Pour les périodes de trois mois terminées le 30 juin		Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin	
	2017	2016	**2017**	2016
Revenus				
Revenus nets d'intérêts	**4 $**	1 $	**6 $**	1 $
Revenus nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	**488**	751	**785**	1 056
	492 $	752 $	**791 $**	1 057 $

NOTE 14 – INFORMATION SECTORIELLE

La Fédération comprend les trois secteurs d'activité suivants : Particuliers et Entreprises, Gestion de patrimoine et Assurance de personnes et Assurance de dommages. Ces secteurs sont structurés en fonction des besoins des membres du réseau des caisses Desjardins, des clients et des marchés dans lesquels la Fédération évolue, et ils reflètent son mode de gestion interne. Au cours du premier trimestre de 2017, certains changements ont été apportés aux secteurs d'activité afin de refléter les décisions de la direction sur la façon dont chaque secteur est géré. Les montants correspondants des périodes précédentes ont été retraités afin de tenir compte de ces reclassements. L'information financière sur les activités qui ne sont pas spécifiques à un secteur d'activité est présentée sous la rubrique Trésorerie et autres activités de soutien aux entités du Mouvement Desjardins.

Le secteur Particuliers et Entreprises a la responsabilité de faire évoluer et de commercialiser une offre intégrée et complète répondant aux besoins des particuliers, des entreprises, des institutions, des organismes à but non lucratif et des coopératives par l'intermédiaire du réseau des caisses Desjardins, de leurs centres Desjardins Entreprises ainsi que des équipes spécialisées. Il conçoit des produits répondant notamment aux besoins en matière d'opérations courantes et de convenance, d'épargne, de services de cartes et monétique, de financement, de services spécialisés, d'accès aux marchés des capitaux, de capital de développement, de transfert d'entreprises et de conseils. Il soutient les caisses et leurs centres de services dans la distribution des produits et services en optimisant la performance et la rentabilité des réseaux physiques et virtuels par la mise en place et la gestion de modes d'accès complémentaires, par téléphone et Internet, et au moyen d'applications pour appareils mobiles et de guichets automatiques. Certaines activités de soutien offertes par la Fédération à ce secteur, qui auparavant étaient présentées dans le secteur Trésorerie et autres activités de soutien aux entités du Mouvement Desjardins, se retrouvent dans ce secteur depuis le premier trimestre de 2017.

Le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes propose aux membres et aux clients du Mouvement Desjardins une gamme de produits et de services adaptés aux besoins évolutifs en matière de gestion de patrimoine et de sécurité financière des particuliers, des groupes, des entreprises et des coopératives. Les produits et services du secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes sont distribués par les conseillers et les planificateurs financiers du réseau des caisses Desjardins et du secteur Gestion privée, des conseillers en sécurité financière, des représentants et des courtiers en assurance de personnes et en avantages sociaux ainsi que des courtiers en valeurs mobilières. Certaines gammes de produits sont également distribuées en direct, par Internet, au moyen d'applications pour appareils mobiles et par des centres de contact avec la clientèle.

Le secteur Assurance de dommages offre des produits d'assurance permettant aux membres et aux clients du Mouvement Desjardins de se prémunir contre les incidences d'un sinistre. Il comprend les activités de Desjardins Groupe d'assurances générales inc., et de Western Financial Group Inc. Les produits sont distribués par l'entremise d'agents en assurance de dommages dans le réseau des caisses Desjardins et dans plusieurs centres de contact avec la clientèle et centres Desjardins Entreprises, par un réseau d'agents exclusifs sur le terrain au Québec et à l'extérieur du Québec, par Internet et au moyen d'applications pour téléphones mobiles.

La rubrique Trésorerie et autres activités de soutien aux entités du Mouvement Desjardins comprend l'information financière qui n'est pas particulière à un secteur d'activité. Elle inclut principalement les activités de trésorerie qui ont trait à l'intermédiation financière entre les surplus ou besoins de liquidités des caisses ainsi que les activités d'orientation et d'encadrement du Mouvement Desjardins. On y trouve également les activités de Capital Desjardins inc. ainsi que Groupe Technologies Desjardins inc., qui regroupe l'ensemble des activités relatives aux technologies de l'information du Mouvement Desjardins. En plus des différents ajustements nécessaires à la préparation des états financiers consolidés, les éliminations des soldes intersectoriels sont classées sous cette rubrique.

Les transactions entre les secteurs sont comptabilisées à la valeur d'échange, qui correspond au montant accepté par les différentes entités légales et unités d'affaires. Les conditions de ces opérations sont comparables à celles qui sont offertes sur les marchés financiers. Les résultats des principaux secteurs reflètent les données recueillies par les systèmes internes d'information financière et sont compatibles avec les politiques applicables à la préparation des états financiers consolidés de la Fédération.

NOTE 14 – INFORMATION SECTORIELLE *(suite)*

RÉSULTATS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

Les tableaux suivants présentent un sommaire des résultats financiers de la Fédération par secteurs d'activité :

	Particuliers et Entreprises		Gestion de patrimoine et Assurance de personnes		Assurance de dommages		Trésorerie et autres activités de soutien aux entités du Mouvement Desjardins		Consolidé	
Pour les périodes de trois mois terminées le 30 juin	**2017**	2016	**2017**	2016	**2017**	2016	**2017**	2016	**2017**	2016
Revenu net d'intérêts	**266 $**	252 $	**- $**	- $	**- $**	1 $	**78 $**	68 $	**344 $**	321 $
Primes nettes	**-**	-	**1 159**	1 000	**981**	797	**(41)**	(33)	**2 099**	1 764
Autres revenus	**418**	373	**1 000**	1 196	**62**	163	**178**	156	**1 658**	1 888
Revenu total	**684**	625	**2 159**	2 196	**1 043**	961	**215**	191	**4 101**	3 973
Dotation à la provision pour pertes sur créances	**59**	58	**-**	-	**-**	-	**-**	-	**59**	58
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	**-**	-	**1 327**	1 492	**594**	569	**1**	4	**1 922**	2 065
Frais autres que d'intérêts	**511**	461	**596**	548	**319**	326	**179**	201	**1 605**	1 536
Excédents d'exploitation	**114**	106	**236**	156	**130**	66	**35**	(14)	**515**	314
Impôts sur les excédents	**29**	19	**47**	32	**32**	17	**(8)**	(25)	**100**	43
Excédents nets de la période après ristournes aux caisses membres	**85 $**	87 $	**189 $**	124 $	**98 $**	49 $	**43 $**	11 $	**415 $**	271 $
dont :										
Part revenant au Groupe	**85 $**	85 $	**189 $**	115 $	**84 $**	39 $	**43 $**	9 $	**401 $**	248 $
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	**-**	2	**-**	9	**14**	10	**-**	2	**14**	23

	Particuliers et Entreprises		Gestion de patrimoine et Assurance de personnes		Assurance de dommages		Trésorerie et autres activités de soutien aux entités du Mouvement Desjardins		Consolidé	
Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin	**2017**	2016	**2017**	2016	**2017**	2016	**2017**	2016	**2017**	2016
Revenu net d'intérêts	**530 $**	505 $	**- $**	- $	**1 $**	1 $	**152 $**	134 $	**683 $**	640 $
Primes nettes	**-**	-	**2 240**	2 003	**1 946**	1 580	**(81)**	(74)	**4 105**	3 509
Autres revenus	**847**	756	**1 697**	2 049	**126**	285	**315**	309	**2 985**	3 399
Revenu total	**1 377**	1 261	**3 937**	4 052	**2 073**	1 866	**386**	369	**7 773**	7 548
Dotation à la provision pour pertes sur créances	**132**	130	**-**	-	**-**	-	**-**	-	**132**	130
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	**-**	-	**2 363**	2 671	**1 313**	1 153	**(1)**	(1)	**3 675**	3 823
Frais autres que d'intérêts	**1 015**	930	**1 157**	1 099	**645**	595	**338**	380	**3 155**	3 004
Excédents d'exploitation	**230**	201	**417**	282	**115**	118	**49**	(10)	**811**	591
Impôts sur les excédents	**61**	37	**85**	61	**35**	30	**(14)**	(40)	**167**	88
Excédents nets de la période après ristournes aux caisses membres	**169 $**	164 $	**332 $**	221 $	**80 $**	88 $	**63 $**	30 $	**644 $**	503 $
dont :										
Part revenant au Groupe	**169 $**	161 $	**331 $**	201 $	**62 $**	69 $	**63 $**	26 $	**625 $**	457 $
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	**-**	3	**1**	20	**18**	19	**-**	4	**19**	46

ACTIFS SECTORIELS

	Particuliers et Entreprises	Gestion de patrimoine et Assurance de personnes	Assurance de dommages	Trésorerie et autres activités de soutien aux entités du Mouvement Desjardins	Consolidé
Au 30 juin 2017	**49 272 $**	**41 275 $**	**13 935 $**	**39 724 $**	**144 206 $**
Au 31 décembre 2016	43 163 $	38 616 $	14 568 $	38 311 $	134 658 $

INFORMATION GÉNÉRALE

Fédération des caisses Desjardins du Québec

100, rue des Commandeurs
Lévis (Québec)
G6V 7N5 Canada
Téléphone : 514 281-7000
www.desjardins.com

The English version of this quarterly report is available upon request.